

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'utilité publique par Décret du 2 janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant: M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1er oct. au 30 sept. LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS

CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN: Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

N° 220

ORGANE MENSUEL DES 44 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

FÉVRIER 1969

ENFIN! NOUS RETROUVONS HENRI RABAUD 1873 - 1949

sur les ondes de la radio Française

Mieux vaut tard que jamais! Henri Rabaud, l'un des meilleurs représentants de la musique française, qui nous a quittés depuis bientôt vingt ans, le 11 septembre 1949, va-t-il enfin retrouver dans les programmes de nos concerts et de notre Radio la place dont il est digne par la haute valeur de ses œuvres? On peut bien dire que depuis bientôt trente ans, donc dix ans avant sa mort, ce grand musicien était injustement délaissé par tous les organisateurs de concerts, quels qu'ils fussent, dans les salles comme sur les antennes. Il faisait partie, on ne sait trop pourquoi, de ces «proscrits» dont j'ai déjà longuement parlé. De 1939 à 1945, c'était la guerre, nous ne le savons que trop, mais nous avons pourtant

et de nombreuses émissions radio-phoniques pendant les longues et tristes années de l'occupation. Au cours de ces manifestations, il ne me souvient guère d'avoir entendu exécuter des œuvres de Rabaud alors que d'autres compositeurs français étaient joués couramment. La guerre finie, il en fut à peu près de même. Au moment de sa mort, l'auteur de Marouf eut droit, naturellement, aux éloges funèbres de circonstance dans la presse musicale comme sur les ondes et si quelques exécutions eurent lieu à ce moment, comme il se devait, les responsables de nos programmes oublièrent bien vite de maintenir leur effort en sa faveur. C'est ainsi que le nom de Rabaud cessa de figurer dans les programmes pour le plus grand dommage des sincères amateurs de belle musique.

Or, le 18 octobre dernier — date que nous pouvons marquer d'une pierre blanche — l'ORTF eut enfin l'heureuse idée de nous donner sur l'antenne de France-Culture, un bel hommage à Henri Rabaud en nous faisant entendre presque intégralement la partition de *Marouf, savetier du Caire*. L'auteur du texte de présentation de cet hommage était Jean Mourier. Voici en quels termes il commença son allocution: «Au côté de la trinité Fauré-Debussy-Ravel, la France, au début de ce siècle, connut une pléiade de musiciens prestigieux dont le nombre est tel qu'on ne parvient plus aujourd'hui à honorer chacun d'eux comme il le mérite. Henri Rabaud, pour appartenir à cette phalange, n'est pas encore le plus grand partagé grâce à *Marouf*, *La Procession nocturne* et au *Divertissement sur des chansons russes*. J'arrête ici, au bout seulement de deux phrases, ce début de présentation, simplement pour faire remarquer que si, dans la «trinité» en question, Debussy et Ravel sont aujourd'hui abondamment honorés et fêtés dans nos programmes — ce dont nous nous

réjouissons fort — le grand Gabriel Fauré n'a pas encore obtenu la vraie place qui lui revient. Plusieurs de ses œuvres sont assez souvent jouées dans certains concerts et à la Radio, il faut le reconnaître, mais nous en sommes toujours à attendre l'exécution intégrale de sa *Pénélope* sur les ondes, à défaut du théâtre. On pourrait d'ailleurs en dire autant de la magnifique partition de Paul Dukas: *Ariane et Barbe-Bleue*, cela soit dit en passant, car Dukas est aussi, comme l'ont été Rabaud et plusieurs autres, un grand musicien français — même l'un des plus grands — qu'on laisse trop souvent dans l'ombre.

Il n'est nullement question de diminuer en quoi que ce soit le génie d'un Debussy et d'un Ravel.

Musique leur doit, mais il est permis toutefois de discuter la remarque de Jean Mourier quand il dit «qu'on ne parvient plus aujourd'hui à honorer, tant ils sont nombreux, chacun des autres musiciens prestigieux que la France a connus au début de ce siècle». A qui la faute? Il serait plus juste de dire «qu'on n'y parvient pas» parce qu'on ne veut, en haut lieu, ni se donner la peine, ni prendre le temps nécessaire pour être équitable. A qui fera-t-on croire que dans tous les programmes d'une année, à la Radio, pour ne parler que d'elle, on ne puisse trouver le temps d'honorer décemment les vrais grands talents de la musique française? Il n'y a simplement qu'à supprimer un très grand nombre d'œuvres très médiocres ou sans valeur aucune qu'on nous distribue un peu trop généreusement. On verra alors que l'on trouvera aisément tout le temps nécessaire pour nous faire entendre d'authentiques belles œuvres. Il est absolument inadmissible que, chez nous, d'incontestables chefs-d'œuvre de musiciens français puissent rester pendant des années sans bénéficier d'une seule exécution à la Radio nationale. Il est toujours parfaitement possible d'honorer les vrais musiciens sur nos ondes, et d'en trouver le temps. Il suffit seulement de le vouloir. La vérité, c'est que les musiciens prestigieux dont a parlé Jean Mourier ne sont nullement en surabondance. Ce sont les médiocres qui sont réellement encombrants et c'est parmi eux qu'il importe de faire des éliminations pour faire place à tous les artistes de grand talent.

Mais revenons à Henri Rabaud et à la présentation de Jean Mourier qui, après avoir cité les trois belles partitions du maître: *Marouf*, *La Procession nocturne* et le *Divertissement sur des chansons russes*, ajoutait ce qui suit: «Pourtant, il est fort regrettable que le dramatique *Appel de la mer* soit négligé et son poème lyrique sur *Le livre de Job* complètement oublié. L'opéra *Roland et le mauvais garçon*, la comédie lyrique *Martine*, subirent le même sort. L'indépendance et l'orthodoxie d'Henri Rabaud ne sont pas étrangères à cette injustice et il faut ajouter encore ce qu'on pourrait appeler l'absence d'étiquette. En outre, la diversité des sujets traités au théâtre et des styles appropriés à ceux-ci ont pour effet de disperser l'attention du public au lieu de la concentrer sur un musicien. *Marouf* demeure l'œuvre la plus réussie d'Henri Rabaud. Créée en février 1914 à l'Opéra-Comique, ce fut, comme j'ai souligné l'auguste critique de la «Revue des deux Mondes», Camille Bellaigue, ce fut un dernier sourire avant l'orage». Tout cela, Jean Mourier l'a fort

bien dit mais il ne faut pas toutefois oublier que Rabaud a écrit aussi une magnifique *Symphonie en mi mineur* et un *Quatuor à cordes* que l'on ne donne plus jamais dans nos concerts. Pourquoi nous prive-t-on de ces exécutions? Je n'ai jamais entendu son quatuor mais j'ai pu juger de la grandeur de beauté de sa symphonie en écoutant, il y a déjà fort longtemps de cela, une exécution qui, en fut donnée sous sa propre direction. En 1913, lorsque j'étais hautboïste à l'orchestre du Gaumont-Palace, j'ai eu souvent l'heureuse occasion de jouer sa délicieuse *Eglogue*, poème virgilien, et je me demande pourquoi nous ne l'entendons plus de même que le très beau solo de clarinette qui fut écrit pour l'un des premiers de nos concertistes.

Jean Mourier a dit très justement que trois importantes partitions ne figurent plus au répertoire de nos scènes lyriques mais est-ce une raison suffisante pour que les meilleurs pages de ces ouvrages ne soient jamais données dans nos concerts et à la Radio? Il en est de même pour *La fille de Roland*, *Le Premier Glaive* exécuté aux Arènes de Béziers, et *Le livre de Job*. C'est avec cette dernière partition, son premier envoi de Rome en 1895, que Rabaud conquiert la très haute estime de ses maîtres. Ajoutons à cette très belle œuvre l'importante et très remarquable partition de *Psame IV*, pour soli, chœur et orchestre. On voit que le catalogue de cet éminent musicien est assez riche pour que l'on puisse établir plusieurs programmes de grand intérêt. Alors, pourquoi s'est-on permis de vouer un tel artiste aux oubliettes pendant si longtemps?

(SUITE PAGE 3)

Pour le local de la CMF

Montant des sommes déjà parues: 25.134,62 Frs
M. Robert JACQUET, Nice (Alpes-Maritimes), 50 Frs; M. Charles HUGOT à Persan (Val-d'Oise), 20 F; M. Joseph DEFFAYET, Bou-

logne-Billancourt (Hauts-de-Seine), 20 F; M. Fernand MAGENHAM, Nice (Alpes-Maritimes), 6 F.

Total général à ce jour: 25.230,62 Frs

LE COIN DES JEUNES

«Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir».

DEBUSSY

Cette année 1862 qui a vu naître Maurice Emmanuel, dont je viens de parler, fut aussi celle de Louis Ganne, Le Borne, Léon Boellmann que je réserve pour continuer la liste des oubliés. Mais me voici venu par hasard, en ce dernier dimanche de novembre à Saint-Germain-en-Laye, applaudir une pianiste qui m'est filialement attachée et qui aime tant aussi celui qui est né là, le 22 août 1862 au n° 33 de la rue Au Pain, celui qui a glorifié notre musique au point de se faire surnommer «Claude de France», Claude-Achille. Emmanuel n'a-t-il pas écrit «j'ai toujours cherché à redevenir français»?

Aujourd'hui je vais pouvoir abandonner les amers regrets, je ne parlerai pas de notre indifférence en suscitant (toujours sans grand espoir) une réhabilitation. Debussy est bien vivant, il se porte bien chez nous et ailleurs, partout son catalogue est grand ouvert chez le disquaire à qui vous devez spécifier quand vous désirez la Mer «pas celle de Trénet, celle de Debussy». Aux concerts symphoniques vous risquez de rencontrer les *Nocturnes* au complet quand une autre œuvre du programme réclame des chœurs qui servent pour *Sirènes*... *Ibéria*, le *Prélude à l'après-midi d'un Faune* et puis la Mer ne sont pas en chômage. Aux récitals des «broyeurs d'ivoire» figurent les *Préludes* et bien d'autres œuvres. S'il y avait des récitals de chant où l'on interprète autre chose que des lieder allemands par des vedettes étrangères nous pourrions

quérir par d'excellents interprètes de chez nous une quantité de mélodies étonnantes qui constituent une grande partie de l'œuvre debussyste. Enfin qui de vous n'a pas «tapoté» certain *Petit Berger* ou *Little Nigger*?

Au théâtre de l'Opéra-Comique vous risquez de rencontrer un Pelléas, un Golaud, un Arkel, un Yniold faciles à recruter, une Mélisande très rarement proche de ce personnage insaisissable. Mais cela n'a lieu que lorsque Mireille et le Barbier ont suffisamment rempli la caisse... Je m'arrête là car je vous ai promis aujourd'hui de ne pas faire de reproches. Même si Debussy compte quelques détracteurs dans la foule «qui ne comprend pas la musique moderne» (cela dit-on que l'enfant de Saint-Germain-en-Laye, est-ce de nos jours encore un enfant gâté).

Que dire de ce génie révolutionnaire? Qui n'a pas écrit son «Debussy» qui ne l'a pas pillé, scruté, analysé, critiqué, porté aux nues?

Aujourd'hui, dans cette localité je me rappelle le choc que j'ai reçu lorsque sa musique m'est parvenue pour la première fois, par les écouteurs de mon poste à galène... il y a si longtemps! Marthe Nepoulois chantait la scène de la fontaine dans un parc extraite de Pelléas et Mélisande. Jamais je n'ai oublié cette révélation à une époque où je découvrais la musique.

Pour changer un peu de tant d'autres musiciens destinés au droit par leurs parents, c'est vers la mer que Claude-Achille fut poussé pour y accomplir une carrière de marin. Dans cette famille dotée de cinq enfants personne ne prenait intérêt à l'art des sons. Un séjour à Cannes mit l'enfant en présence d'un professeur italien âgé qui lui révéla ses dispositions. Celles-ci se trouvèrent développées par Mme Mauté de Fleurville, pianiste, qui travailla avec Frédéric Chopin.

«Oh! toi, tes filles je m'en souviens!» disait Claude à sa mère lorsqu'il fut un grand garçon doté d'un tout petit bagage de grammaire et d'orthographe par celui qui (en se faisant la main...) s'était borné à l'enseigner sans envoyer son fils à l'école...

Madame Mauté, en moins de deux ans put diriger l'enfant vers le Conservatoire. Il y entra en octobre 1872 dans la classe de Marmontel pour le piano et dans celle de Lavignac pour le solfège. Gabriel Pierné, qui fut le condisciple de Debussy un an plus tard, nous fait un portrait intéressant de son camarade:

«...J'ai connu Debussy vers 1873 à la classe de solfège de Lavignac au Conservatoire. C'était un gros garçon d'une dizaine d'années, court, massif, trapu, habillé d'une veste noire qu'égayait une cravate flottante à pois et d'une culotte de velours... Sa gaucherie, sa maladresse étaient extraordinaires, avec cela timide et même sauvage... A la classe de piano de Marmontel, il nous étonnait par son jeu bizarre. Maladresse ou timidité je ne sais, mais il fonçait littéralement sur le clavier et forçait tous les effets. Il semblait pris de rage contre l'instrument, le brusquant avec des gestes impulsifs, soufflant bruyamment en exécutant des traits difficiles. Ces défauts allaient s'atténuer et il obtenait par moment des effets de douceur merveilleusement étonnants».

(SUITE PAGE 2)

(SUITE PAGE 2)

CHRONIQUE des DISQUES

UN INTERESSANT

«IN MEMORIAM»

+ INGHELBRECHT

On sait quel chef d'orchestre fut D.E. Inghelbrecht (1880-1963); mais le présent disque rend hommage au compositeur, et c'est ce qui fait son intérêt primordial.

Le Requiem, pour solistes, chœurs, orchestre et orgue, date de l'hiver 1940-41. Il suit d'ailleurs la réédition de celui de Fauré (celui de Duruflé, en 1947, en diffère aussi). C'est une partition dans l'ensemble empreinte de tendresse, de consolation, de paix.

(Introït et Kyrie: des voix semblent sortir des abîmes, précédant le doux Kyrie. Dies Irae: la colère a été faite de s'atténuer. Sanctus: éclat Pie Jesu: simplicité, clarté, pureté. Agnus Dei: entièrement à cappella. Libera me: chœur parlé et orgue apportent à cette page la sincérité de la prière, le Paradisum: les timbres instrumentaux trahissent un chant angélique).

Un quatuor de solistes exemplaire (les qualités du Pie Jesu se retrouvent dans la voix et dans l'interprétation de Christian Eda-Pierre), les chœurs et l'orchestre de l'O.N.T.F. (au Inghelbrecht avait créé et si souvent conduit) sont dirigés par le Maître J. Fournet.

Vézelay: Ces «évocations symphoniques» (1952) furent écrites sur les lieux mêmes, où le compositeur possédait une maison. C'est une œuvre dans la grande tradition française des fresques régionales (on pense à Rhené-Baton et à sa Bretagne, avec une intention historique un peu).

(En route, midi sur la colline: la promenade est agréable et souriante, les paysages bourguignons beaux et variés, en haut de la rue unique surgit la basilique, dont sonnent les cloches. Légende des pierres: cette fois, la merveille romane nous est directement proposée; un chant grégorien s'éleva, les naïves légendes

de quelques chapiteaux colorent le tableau; les personnages du narthex s'animent. 3 - «Nocturne»: la campagne la nuit, ses inlassables chants d'insectes; alors on peut rêver dans le temps, une vieillesse suggère les troubadours du temps jadis, qui chantent de célèbres amours médiévaux; la vision s'efface... 4 - «Crosalides et combats»: d'énergiques unissons des cordes, d'éclatantes fanfares, une marche rudement scandée, un hymne révolutionnaire, font défiler des siècles d'histoire au pied de la cité. 5 - «La demeure hucous»: réservée aux cordes seules, cette généralisation célèbre avec douceur le bonheur intime et sage, ainsi que cette joie silencieuse, cette secrète allégresse du cœur qui en sont les compagnons.)

La poésie simple qui se dégage des choses justement senties et «ferventement» traduites, voilà ce qui ressort de cette bonne version. (1)

L'OPERA

+ DER JUNGE LORD

Nous avons déjà présenté l'intégrale des symphonies de Henze. Mais il est certain que les œuvres destinées au théâtre représentent la meilleure part de la production musicale de ce compositeur allemand contemporain.

L'action de «Jeune Lord» se situe dans une petite ville allemande au XIX^e siècle. L'arrivée de Sir Edgard dans la Cité intrigue les habitants, d'autant plus qu'il ne parle pas et n'accepte aucune invitation. Finalement, les notables sont conviés chez l'Anglais, qui présente son nouveau Lord Barrat, dont on s'empresse d'imiter l'excentrique comportement. Luise, la fiancée de Wilhelm, n'échappe pas à la séduction du jeune Lord, qui l'entraîne bientôt dans une dansa fantastique et incessante; tous comprennent alors la véritable et démoniaque nature du personnage.

COMPETITION

The Nicolai Malko International Competition for young conductors

A la Nicolai Malko International Competition pour de jeunes chefs d'orchestre en mai, le Premier Prix a été attribué à Avi Ostrowsky, Israéli, le Second Prix à Pierre Cao, Luxembourg et 2^eème Prix à Jesús Lopez Cobos, Espagne et Robert Delcroix, France. Un prix a été attribué à Hans Vonk, Holland, par vote spécial seulement pour les jeunes chefs n'ayant pas participé à la finale.

Il a été décidé d'organiser une compétition similaire tous les trois ans, et la prochaine est fixée en mai 1971.

(SUITE DE LA PAGE 1)

Cet opéra comique, qui comporta six tableaux répartis en deux actes, utilise un grand nombre de personnages. Chemin faisant, le livret fourmille d'intentions satiriques (sur la mesquinerie de la vie provinciale) que la musique rend fort spirituellement. Une autre qualité majeure de la partition est l'extrême sobriété de l'orchestration. Résultats : fluidité et efficacité. Jamais l'évolution instrumentale ne constitue une entrave pour les voix, qui se dégagent toujours aisément.

(Voici, à notre sens, les meilleurs moments de l'ouvrage. Tableau n° 1 « L'arrivée », qui se déroule dans une ambiance de kermesse populaire; le très beau duo Louise-Wilhelm; le chœur d'enfants, vivant et frais; les amusantes propositions du bourgmestre, suivies d'autant de relus du Lord. Tableau n° 2 « Le salon de la baronne »: la rageuse colère de celle-ci. Tableau n° 3 « La représentation »: la cocasse stylisation de la musique de cirque. Tableau n° 4 « Devant la maison de Sir Edgard »: le poétique duo d'amour nocturne de Wilhelm et de Louise. Tableau n° 5 « La réception »: l'entrée des invités, quelle charge! l'animation de la scène d'ensemble. Tableau n° 6 « Le Bal »: monologue de Louise trébuchée; le trio Lord Barrat-Wilhelm-Louise, puis l'ensemble; la valse féminine. Tout serait d'ailleurs à citer dans ce finale, dont la tension dramatique soutient une progression sans défaillance.

Sans être exceptionnellement brillante, la distribution est bonne et surtout homogène; notamment en ce qui concerne les rôles de la Baronne, du Secrétaire, de Wilhelm et de Louise. Cette dernière est chantée par Edith Mathis, soprano au phrasé très soutenu, aux aigus aérés et agréables. Dans le rôle du nouveau, Loron Driscoll s'affirme un étonnant ténor. Conduit par Von Dohnanyi, l'Orchestre de l'Opéra de Berlin se montre fort méticuleux.

La réalisation technique est soignée; la stéréophonie la rend très scénique. La gravure, à nécessité de 3 disques, dont la disposition permet le couplage automatique (faces 1 et 6; 2 et 5; 3 et 4). Ils sont livrés en coffret, avec un album. Sur celui-ci on trouvera une notice trilingue de l'auteur, le livret (en allemand seulement) et des illustrations en couleurs présentant la mise en scène des divers tableaux. (2)

LA CANTATE

+ BACH

La Cantate « Am Abend aber desselbigen Sabbats » (B W V 42) destinée au dimanche qui suit la fête de Pâques, est par conséquent axée sur l'apparition de Jésus et l'incrédulité de Thomas. Outre les chanteurs, elle ne demande que deux hautbois, basson, cordes et continuo; c'est-à-dire un orchestre de chambre.

(Sinfonia très développée, qui prépare et résume à la fois toute la cantate; elle se réfère au titre, réalisant un merveilleusement poétique et paisible évocation du soir. Récit de ténor situant la scène. Aria de contralto, avec les hautbois; commente avec douceur l'événement du jour. Duo soprano-ténor, avec basson et violoncelle; chantant l'espoir dans la nuit, il constitue le cœur de la cantate. Récit et air de basse, avec deux violons, pour conclure à une joie exubérante et confiante. Choral final traduisant un grand désir de paix; notons que c'est la seule intervention des chœurs.)

Teresa Stich-Randall (soprano) apporte tendresse et lumière. Maureen Forrester (contralto) une chaude poésie. A. Young (ténor) une émouvante expression. Tant de la part des chanteurs que de celle des instruments, voilà une version prenante; exceptionnelle, car elle est magnifique de style et d'expression. Direction: Scherchen.

Inédite au disque en France, la Cantate « Geist und Seele wird verwirrt » (BWV 35) est sublime. Le texte se réfère à un miracle de Jésus. L'œuvre est écrite pour contralto et orchestre: trois hautbois (dont un de caccia) orgue obligé (dont le rôle est de première importance) et continuo (deuxième orgue). Les deux sinfonias seraient les mouvements extrêmes d'un concert de clavecin perdu.

(Sinfonia: reflète la joie, vigoureusement exprimée. Air, avec orgue: texte et mélodie sont contemplatifs, mais l'orgue les imprègne de volubilités ghirlandes. Récit: les paroles font allusion aux miracles. Air, avec orgue: la voix chante les louanges divines, l'orgue l'enrobe encore joyeusement. Sinfonia introduisant la deuxième partie, après la lecture de l'évangile; elle est pleine d'une allégresse qui s'envole vers les cieux. Récit: puissante invocation à Dieu. Air, avec orgue et orchestre: on finit par une fois de plus sa conception de la mort chrétienne: délivrance, donc joie.)

Suivons par le même orchestre et un excellent organiste: H. Tachezi « l'artiste précité doit ici affronter de considérables difficultés; elle les vainc avec élégance.

La réalisation technique est d'une clarté parfaite. (3)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ ORGUES HISTORIQUES

Il y a longtemps que nous ne vous avons parlé de cette collection. Elle se poursuit toujours égale. Aujourd'hui, l'orgue d'Altenbrück (Allemagne du Nord), datant des XVII/XVIII siècles, récemment restauré, il comporte trois claviers et le pédalier. C'est un instrument très équilibré dans ses divers jeux, et très homogène dans toute l'étendue du spectre sonore.

Sur cet orgue inconnu et séduisant, on nous propose un programme inédit et intéressant, qui lui convient fort bien.

De Svendsen, organiste et compositeur à Anstordam (fin XVI. début XVII): « Fantaisie chromatique en ré mineur ». Sur dessin d'accompagnement chromatique descendant qui lui offre des possibilités modulantes, se pose un contrepoint assez pastoral. Dans l'un des développements, de fluides gammes s'étirent sur ce motif.

De Scheidt, un élève du précédent: « Christe qui lux es et dies », sept versets de l'Hymnus tempore quadragesimali. Sur le thème, préalablement exposé, on entend d'abord une sorte de ricanerie. Suivent

deux variations contrapuntiques, très travaillées, à deux, trois, quatre voix. Puis un puissant canon termine cette construction savante et harmonieuse. S'il n'était mort si jeune, Bruhns (1665-1697) aurait laissé un nom égal aux plus grands. La dénomination de ses « prélude et fugue en sol majeur » cache une organisation plus vaste et complexe en vérité: prélude riche et vigoureux; fugue sur sujet en notes répétées; interlude mélodieux; fugue sur sujet autre, mais encore en notes répétées; postlude très brillant. L'ensemble est agréable, fort et captivant.

De Lübeck, la partita « Nun lasst uns Gott dem Herren »: sept variations, coulantes et colorées, sur ce choral. (La dernière ne serait pas de lui. Rien d'étonnant: sa majesté un peu écrasante ne cadre pas avec ce qui précède.)

De Buxtehude enfin, « prélude, fugue et chaconne en sol mineur »: court prélude tripartite, double-fugue, puis imposante chaconne conclusive.

L'instrument — dont on trouvera une photo sur la pochette du disque, avec une petite notice — fut bien capté. (4)

+ LA CLARINETTE: COPLAND

En dépit de son évolution, Copland reste toujours ce qu'on est convenu d'appeler (sans nulle intention péjorative) un « folkloriste ». Cela, perceptible dans son Concerto pour clarinette et orchestre à cordes (avec harpe et piano) qui date de 1947/48. L'œuvre est vraiment un concerto « complet » pour le soliste, en ce sens que celui-ci doit y confirmer également sa technique et ses dons expressifs. La clarinette et les cordes se marient admirablement. Il n'y a que deux mouvements, d'ailleurs très contrastants.

(1 - De forme flod et de caractère lyrique. Une brillante cadence soliste, faisant appel à la virtuosité et s'étendant sur un vaste registre, débouche sur le finale: 2 - au thème dansant et narquois; la structure est celle d'un rondo assez libre.)

Le fameux clarinettiste de jazz B. Goodman en est à la fois le dédicataire et l'exécutant. Son instrument, qui est de valeurs (premier mouvement) se fait ensuite mordant et humoristique (deuxième). Sous la direction de l'auteur, les « Columbia Symphony strings » savent faire chanter et vivre la musique.

Au verso, un ouvrage qui relève normalement de la rubrique vocale: les « Old American Songs ». Dix chants folkloriques répartis en deux cycles de cinq (respectivement de 1930 et 1932) pour baryton et orchestre. Harmonisations et instrumentations habillent ces vieilles mélodies d'atours neufs qui leur sayent fort bien.

(1 - « The Boatman's dance » en récitatif large et rotrair dansant, alternés « The Dodger »: spirituel; basé sur les mêmes principes. « Long time ago »: délicat poésiste. « Simple Gifts »: tour populaire; agreste. « I bought me a cat »: amusant; onomatopées imitatives. II - « The little Horses »: berceuse parfois entraînante. « Zion's Walls »: sonne un peu comme un negro-spiritual. « The golden Willow Tree »: ballade célèbre. « At the River »: prenante romance. « Ching-a-ring-chaw »: termine le cycle sur une plouette.)

W. Warfield interprète cela de sa voix richement colorée et souplement expressive. Enregistrement stéréo, limpide. Notice (en anglais seulement).

Amis lecteurs, voilà de la musique contemporaine à la portée de tous. (5)

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ MARTIN, HINDEMITH, ROUSSEL, NIELSEN

Un Suisse, un Allemand, un Français, un Danois: voici un disque cosmopolite, consacré uniquement à l'orchestre à cordes.

Les Etudes (1958) de F. Martin méritent leur titre. Elles intéressent l'auditeur autant que l'exécutant. (Un Prélude de caractère expressionniste les précède. 1 - Pour l'enchaînement des traits: sorte de mouvement perpétuel dont le thème passe de pupitre en pupitre. 2 - Pour le pizzicato: se joue archets posés: pizzicati; avec parfois effets connexes (vibrato ou glissando). 3 - Pour l'expression et le sostenuto: alti et celli seulement, mais divisés; contraste par son caractère statique. 4 - Pour le stylo fugué: belle page, où toutes les ressources du contrepoint sont utilisées avec maîtrise.)

Le Trauermusik d'Hindemith, rédigée pour alto solo et orchestre à cordes, comprend quatre parties se succédant sans interruption, dans la tradition germanique contrapuntique. Elle se déroule dans un climat de tristesse, mais assez élégiaque. L'ensemble est calmement méditatif. (La dernière partie utilise le célèbre choral huguenot « Selgneur, je comparais devant ton trône... ».)

De Nielsen, dont nous avons récemment présenté la quatrième Symphonie (Mars 1958), voici la charmante Petite suite pour cordes (son opus 1). Le parfum norique est des plus subtils; le langage romantique s'inscrit à l'aise dans le formulaire classique. (Praeludium — délicat et « brumeux ». L'intermezzo fait successivement penser à plusieurs choses: au début, le stylo n'est pas sans parenté avec la Danse d'Anita; la couleur est celle de la « Valse triste »; enfin le rotrair majeur rappelle un peu celui de la Chanson de Solvæg. Finale — Après une introduction lente, il bondit pour une danse joyeuse à la fois méthodique et rythmée.)

« I Musici » jouent sans chef, et impeccablement. Seules une longue expérience, une pratique infatigablement patiente de la musique d'ensemble, ont pu leur permettre d'atteindre à de tels résultats. Les exécutions — non « posées », très soignées; les interprétations claires, soli-

des, sensibles. Celle des « Etudes » aurait-elle dû être plus énergique? Pour la Sinfonietta pour orchestre à cordes — que nous n'avons pas besoin de commenter — « I Musici » en comprennent la richesse, en préservent le dynamisme, en traduisent la souple poésie, en expriment toute la sève drus.

En ce qui concerne la reproduction, la qualité du son est très honnête; on relève une parfaite exploration de l'espace sonore. (6)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ CHARLES IVES

Autodidacte, et indépendant, ce compositeur américain (1874-1954) fut un précurseur, qui s'ignorait, d'ailleurs, et qu'on ignore. Apparemment, ses audaces se justifient toujours. Voilà du moins ce qu'il ressort de l'audition des trois Paysages de la Nouvelle-Angleterre pour orchestre, avec piano (1914).

(1 - « Le Colonel Shaw et son régiment noir »: évoque le spectre d'une formation militaire ayant participé à la guerre civile. Le tissu harmonique est subtil (les dissonances regardent parfois vers l'atonalité). La teinte, sombre, va jusqu'à l'angoisse. Dans ce climat lugubre flottent, comme des souvenirs épars et indécis, des lambeaux d'airs militaires célèbres de l'époque. 2 - « Le parc Puntnam à Rodding Center, Connecticut »: quel contraste! Après la mort, la vie. Le morceau se déroule dans une atmosphère de kermesse populaire, dans laquelle semblent parfois s'affronter, polytonalement et polyrythmiquement, des fanfares simultanées. 3 - « La rivière Housatonic à Stockbridge »: dépeint une promenade idyllique. Ici moins agressives, les harmonies, riches et mouvantes, sont tout aussi originales.)

Sa Symphonie n° 3, qui lui est antérieure de dix ans, porte la trace de l'adolescence du compositeur, qui fut organiste de sa petite paroisse natale. Elle serait la symphonie des jeunes et pieux souvenirs. Les trois mouvements se répartissent de façon inaccoutumée: un volet VII placé entre deux lents.

(Dans les extrêmes, le matériau thématique puise en maints hymnes chantés ou joués à l'orgue pendant les offices dominicaux; il est d'ailleurs librement traité. La page centrale, de caractère plus profane, tranche d'autre part sur ses voisines par sa verve.)

Quant H. Hanson dirige l'Orchestre Eastman-Rochester, on doit mentionner la vigueur et la couleur crues de la restitution. Cela pour les « Paysages ». Dans la Symphonie, on retrouve les mêmes qualités, plus subtilement étalées.

Bonne, la reproduction est lisible malgré la densité de l'écriture symphonique. Notice insuffisante. (7)

+ BARTOK et STRAVINSKY

1936 voit naître une œuvre marquante, qui transmet avec virulence un message tragique: la Musique pour cordes, percussion et célesta. Ecrite pour deux orchestres auxquels se joint un important appareil percussif (xylophone, célesta, etc...) cette page joint aux plus pures satisfactions intellectuelles, une poésie mystérieuse et un potentiel émotif tels qu'ils agissent puissamment sur le cœur et les sens.

(1 - A la structure classique se soumet un procédé offrant des liens sérieux avec le sérialisme. Montée lointaine d'une fugue douloureuse au sujet chromatique. Impression de désespérance. 2 - Le thème et son traitement assurent un haletement qui, par ses racines rythmiques, s'enfoncent profondément dans l'âme humaine, là où sont enfouis les souvenirs du fond des âges... 3 - Cœur du chef-d'œuvre. Battements meurtris du xylophone; lambeaux de musique aux cordes; effets de timbres immatériels, irisés par le célesta. Par sa dynamique, déchaîne les forces libératrices de l'obsédant début.)

Dans une telle pièce, toutes les qualités d'un chef sont mises en œuvre et se livrent à nu: la valeur humaine autant que le métier musical. A la tête de l'Orchestre de la B.B.C., P. Boulez prépare, soutient, puis réduit la tension proposée par le premier mouvement, avec un art consommé; il impose le second avec une sorte d'implacabilité qui angoisse; installe les impalpables fremissements du sylvain, et déchaîne le dernier avec une précision et une vitalité salubres.

Soyons plus brèves pour L'oiseau de feu, qui occupe le verso. La maîtrise orchestrale s'affirme déjà prodigieuse dans ce ballet écrit à 28 ans. La « palette » constitue l'héritage direct et encore récent de Rimsky-Korsakov.

Attention: cette suite comprend cinq mouvements, et ne se termine pas par la fameuse berceuse (Successivement; Introduction, le jardin enchanté de Katchéi; danso de l'oiseau de feu; Jeux de la princesse, avec la pomme d'or; le « Khorovod » de la princesse; danse infernale de tous les sujets de Katchéi.)

Même formation, même direction. On aura une belle occasion d'admirer la minutieuse mise en place qui précède à l'exécution, ainsi que la façon dont l'orchestre est « aéré ». En outre, on appréciera la parfaite création de l'ambiance féérique.

Quant à l'enregistrement, il se recommande par une transparence optimale. Notice en anglais. (8)

FOLKLOR

+ CHANSONS SLAVES

La dénomination le laisse supposer, les chansons slaves englobent plusieurs groupes ethniques — contrairement à la gravure, nous les classerons ainsi pour les

présenter). La plupart de ces douze pièces folkloriques sont de souche paysanne. Elles sont ici harmonisées pour chœur masculin exclusivement; et a cappella sauf deux exceptions.

Russie — « Stenka Razin », page célèbre qui narre la légende d'un des premiers héros nationaux; cette ballade strophique réclame une basse solo. « La mer noire »: chant de marins, plein de vaillance; harmonisation de Chostakovitch, avec piano. « Les bateliers de la Volga »: Fascinant, ce chant illustre exhale une mélancolie désespérée, faite de force contenue et de poignante résignation. « Le sorcier », avec basse solo et piano: contraste entre les solennels couplets et les refrains dansants.

Bulgarie — « Pena n'a pas sa pareille »: amusant, avec un côté un peu rustre. « Petite fille » et « Le jeune écervelé »: assez rustiques. « Gabrovo est devenue déserte »: avec ténor solo (on la verra plutôt chantée par des femmes; émouvante chanson de maumaride. « Chère forêt »: très poétique, en somme, la chanson du regret de quitter la vie. « La nuit des Haïdoukas »: chant de liberté, chant de partisans; d'où caractère double: héroïque et douloureux.

Tchécoslovaquie — « Danse, danse »: cette chanson à danser est en même temps une chanson d'amour. Pologne — « Loin, loin »: évoque un souvenir amoureux sur le mode léger.

On retrouve dans le Chœur Goussla, (Sofia, direction Raytchev) les grandes qualités habituelles aux ensembles slaves: discipline, homogénéité, somptuosité. Il apporte une impression de plénitude dans la force, et de velouté dans la mozza voce. Enfin le ténor solo possède un timbre coloré, riche en harmoniques, le baryton solo une voix puissante et profonde.

La reproduction discographique est ample et spacieuse. Petite notice. (9)

GRANDS MUSICIENS

(suite)

— BACH — Voici l'illustre Passacaille pour orgue, en ut mineur (BWV 582) construction monumentale, rigoureusement organisée: 20 variations sur le thème de basse, couronnées par une fugue. Jouant sur un orgue danois, W. Kraft en rend l'architecture claire et la progression évidente. Suivent quelques extraits du Clavecin bien tempéré, œuvre didactique, mais merveilleusement artistique aussi. M. Galling, dont les exécutions sont satisfaisantes, très « égales », a choisi les préludes et fugues numéros 2, 4 et 8 du livre I, numéros 1 et 6 du livre II.

Réalisation lisible; envergure moyenne pour l'orgue, épanouissement moyen pour le clavecin. Album illustré intéressant; analyse de la passacaille, variation par variation, et de chaque fragment du « clavecin bien tempéré ». (10)

— CHOPIN — C'est surtout dans les Valses qu'on trouve le reflet de sa vie mondaine. En voici dix. L'intérêt du choix est que, à côté de valse célèbres (par exemple les brillantes, opus 18 et 34 n° 1, la mélancolique op. 34 n° 2...) sont ici présentées des valse fort peu connues, de jeunesse généralement, sans numéro d'opus: en la bémol; en mi; en mi bémol, toute schubertiennes; en mi mineur, déjà plus complexe et « composée ». On pourra s'étonner de voir l'exécution partagée entre trois artistes: R. Smendzianka (jeu parfois un peu sec, délicat en général) Novaes (sensibilité, élégance et brio)

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

LE COIN DES JEUNES

La fantaisie de cet élève intéressait le jeune maître Lavignac mais Marmontel, habitué depuis vingt-cinq ans à un enseignement traditionnel, fut un peu effarouché par les innovations d'un petit garçon par ailleurs fort indiscipliné. Cependant il avait noté à un premier examen sur un Rondo et Fugue de Mozart: « Charmant enfant, véritable tempérament d'artiste, deviendra musicien distingué, beaucoup d'avenir ».

Il ne s'était pas trompé et jugez des fulgurants progrès réalisés la même année puisque l'élève était admis dans les classes supérieures et qu'il obtenait devant un jury présidé par le très difficile Ambroise Thomas, un second accessit avec (tout simplement) le Concerto en Fa de Chopin. Déjà très remarqué par la presse (qui à l'époque mélangait en valeur les jeunes dignes d'intérêt) il obtenait une première médaille de solfège. Par contre il ne tint pas ses promesses pour le piano, les notes de Marmontel marquant des déceptions. Après plusieurs échecs Debussy devait rester sur un second prix. Cependant, excellent lecteur, il obtenait un premier prix d'accompagnement et de réduction de partitions au piano non sans avoir fait « grogner » (selon son expression) son professeur Auguste Bazille. Les recherches de sonorités que l'on admirera toujours, inaugurées par son jeu ne convenaient pas aux jurys traditionnels.

A ce moment les études d'harmonie étaient commencées dans la classe d'Emile Durand. « Vous feriez mieux de travailler vos marches » disait ce professeur lorsqu'il rabattait le couvercle du piano sur les mains de l'étudiant exécutant des cascades d'accords bien personnels qu'applaudissaient

le grand Paderewsky: un document (son jeu a beaucoup de caractère). Comme toujours, un album illustré (« Découverte de Paris »). Dans la haute société... (10)

— CORELLI — On connaît le rôle capital de Corelli dans l'histoire du violon et de sa littérature. Extraits de l'opus 6, voici deux Concerti grossi: le n° 1, très belle œuvre, vigoureuse, formée de sept brefs mouvements de tempo contrastants (le cinquième est sublime) et l'adorable n° 8 — le plus célèbre du recueil — « fatto per la notte di Natale », qui se termine par une angélique pastorale. En complément, une Sonata da chiesa à trois (deux violons et violoncelle, continuo) concise, qui s'arrête sur une demi-cadence, ce qui nous semble surprenant (est-elle ici vraiment complète?). Les exécutions par l'Orchestre du Centenaire, sont lumineuses, chaleureuses avec délicatesse, et par ailleurs ne manquent pas de la fermeté nécessaire. Enregistrement idéal. Album: coup d'œil sur l'ensemble de l'œuvre Corellienne; puis sa carrière est retracée, son influence précisée (avec tableau synoptique)... (10)

Renald CHAILLON

- (1) CHARLIN 09 (33/30)
(2) D. G. G. 139 257 à 9 (33/30)
(3) VOIX DE SON MAITRE CVB 2050 (33/30)
(4) HARMONIA MUNDI HMO 30 740 (33/30)
(5) C. B. S. 72 218 SBRC (33/30)
(6) PHILIPS 802 865 LV (33/30)
(7) PHILIPS 839 262 DSY (33/30)
(8) C. B. S. 72 652 (33/30)
(9) HARMONIA MUNDI HMO 30 567 (33/30)
(10) HACHETTE-FABBRI 51/52/54 (33/25)

LES JEUNES CHANTEURS

AU SERVICE DE LEURS CAMARADES HANDICAPES

Les « Petits Chanteurs de Notre-Dame-de-la-Joie » viennent d'enregistrer trois disques chez R. C. A. Victor.

- Misa Criolla (version française)
— Zoo Musica
— Visages de Notre-Dame.

En diffusant ces disques, ils veulent associer leurs chants à la vie des jeunes handicapés, pour les aider à participer à toutes les formes de loisirs et de culture des enfants valides.

C'est dans ce but qu'ils abandonnent le bénéfice de la vente des disques à l'Association des amis de l'Extension. Cette association aère deux centres de rencontres pour jeunes aveugles, sourds-muets, paralysés, déficients mentaux, l'un en Bourgogne (Château de Ruffey à Sennecey-le-Grand, Saône-et-Loire); l'autre en Savoie (Centre de la Grande Casse à Pralognan-la-Vallois).

Prix des disques:
1 disque 25 F - 2 disques 48 F - 3 disques 69 F.
A commander au Petits Chanteurs de Notre-Dame-de-la-Joie. Ecole Gerson - 31, rue de la Pompe - Paris-16°. C.C.P. 2.000.19 Paris.

Où à l'Association des Amis de l'Extension, 21, rue Viète - Paris-17°. C.C.P. 13.852.15 Paris.

ses camarades. Ceci nous est rapporté par Maurice Emmanuel jugeant Emile Durand comme un professeur qui n'aimait ni la musique ni son métier ni ses élèves... Toutefois un autre élève (Antoine Béné) relate que Durand, après avoir recouvert les devoirs du jeune in-soumis de « coups de crayon rugueux » déclarait parfois à mi-voix: « Evidemment tout cela n'est que de l'orthodoxe mais c'est bien ingénieux! » En marge de cette scolarité rebelle notons une des premières mélodies sur un texte de Théodore de Banville Nuit d'étoiles.

A seize ans, Achille « apprivoisé » selon le dire de Paul Vidal, forme avec celui-ci et Gabriel Pierné un trio inséparable qui profite de la belle saison pour « faire du contrepoint » au Parc Monceau. De cette époque reste un Trio en Sol pour piano, violon et violoncelle portant cette dédicace qui peut surprendre: « Beaucoup de notes accompagnées de beaucoup d'amitiés, offertes par l'auteur à son professeur M. Emile Durand ».

Notons ici deux mélodies Beau soir (texte de Paul Bourget) et Fleurs des Blés (texte d'André Giroud).

Ne manquons pas de mentionner que Debussy fut de temps en temps l'élève de César Franck pour l'orgue, sans grand enthousiasme.

A défaut de la carrière de virtuose qu'un premier prix de piano risquerait souvent de provoquer le déshonneur trouva la consécration de son riche talent grâce à Mme Nadejda von Meck « une dame russe de noble maison au visage peuplé de rêves mélodiques » selon René Peter, ami intime de Debussy. Cette dame avait demandé au Conservatoire qu'on lui indique un jeune pianiste pour faire de la musique de chambre chez elle. Marmontel lui indiqua celui qui ne tarda pas à devenir le « petit Busyky » gentil, bien élevé, docile et qui déchiffrait, accompagnait, lit à livre ouvert toutes les compositions, même celles de Tchaïkowsky,

Borodine, Rimsky-Korsakov, Balakirev. Il mena cette vie en Italie, en Autriche, en Russie et, dans le train qui le ramenait à Paris, le petit Bussyk sentait déjà une première blessure en écoutant de loin la voix d'une petite Sonia aux cheveux d'or roux (elle avait quatorze ans) dont il avait eu l'audace de demander la main à la descendante des Potemkine qui, tout en souriant, lui rappela qu'il n'avait pas vingt ans et qu'un musicien sans fortune devait renoncer à de tels projets.

Jamais Debussy ne parla de cette déception. Il se fit une âme nouvelle avant d'être accueilli chez un architecte parisien, M. Vasnier. Il trouva là une douce protection. Madame Vasnier était jolte à regarder et à entendre, elle donnait des concerts, accompagnée par « Achille de Bussy » (sur le programme). On peut dire qu'elle fut l'inspiratrice d'une série de mélodies sur des textes de Paul Verlaine : Mandoline, Paul Bourget : Romance, Voici le printemps, Paysage sentimental, Vincent Hyspa : la Belle au bois dormant, Leconte de Lisle : la Fille aux cheveux de lin, Egloue, Jane, Théodore de Banville : Aimons-nous (duo). Elles furent dédiées à la dite dame avec beaucoup de ferveur : « Ces chansons qui n'ont jamais écrites (sic) que par elle, et qui perdront leur grâce charmante si jamais plus elles ne passent par sa bouche de fée mélodieuse ; l'auteur éternellement reconnaissant ».

A ce moment inscrivons aussi Danse bohémienne pour le piano, le début d'une cantate Daniel sur un texte d'Emile Cécile, achevé en 1884.

De 1881 datent Saphir pour chant et piano ainsi que les restes d'une Symphonie écrite à Moscou. La partie retrouvée fut jouée à Paris au piano à quatre mains le 27 janvier 1937.

L'année 1882, celle de ses vingt ans, nous offre de nouvelles mélodies : Flots, palmes, sables sur un texte d'Armand Renaud, Chanson espagnole pour deux voix, Rondeau sur un poème d'Alfred de Musset, Intermezzo est une pièce pour orchestre, Printemps pour chœur de femmes et orchestre, Rondel chinois, Pierrot pour chant et piano, Le Triomphe de Bacchus chœur et orchestre, puis la première version des Fêtes galantes pour chant et piano, orchestrées ensuite, créées chez Lamoureux le 12 janvier 1929.

Debussy n'avait pas déserté le Conservatoire. On se rappellera peut-être que le grand ami de Bizet, Ernest Guiraud fut son maître pour la composition. Claude-Achille était considéré, dans la noble maison, comme un révolutionnaire dont ses camarades goûtaient beaucoup les excentricités. Maurice Emmanuel nous conte cette scène pendant une absence de Guiraud : Debussy, installé au piano imita le bruit des omnibus qui descendaient la rue du Faubourg-Poissonnière par des « gémissements chromatiques ». Se retournant vers ses condisciples, il s'écria : « Foutre ahurie ! Etes-vous incapables d'écouter des accords sans réclamer leur état civil et leur feuille de route ? D'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Avez-vous besoin de le savoir ? Ecoutez : ça suffit ! Si vous n'y entendez goutte courez chez Monsieur le directeur (Ambroise Thomas) et dites-lui que je vous gâche les oreilles » On citerait bien d'autres incartades que Guiraud essayait de freiner en suivant l'évolution de son disciple.

Bien entendu, en cette année 1882 le premier concours de Rome fut un échec. L'année suivante après avoir écrit Invocation pour chœur d'hommes et orchestre sur un texte de Lamartine, la cantate le Gladiateur du poète Emile Moreau lui rapporta un second prix. Le journal des Débats juge que « Debussy a un vrai tempérament de musicien mais ses qualités ont besoin d'être pondérées... » (signé Reyser).

Le lauréat n'a pas envie de persévérer mais ses camarades l'y poussent. Au concours du 27 juin 1884 l'Enfant prodigue (texte de Guinemand) sacré Claude Debussy premier grand Prix de Rome. Certes « il avait mis de l'eau dans son vin » dans cette œuvre qui garde bien la facture debussyste avec un peu de Massenet dans plusieurs passages. J'ai plaisir à noter que le plus beau compliment lui vint du tant décrié (en 1968) Charles Gounod : « Toi, mon petit, tu as du génie ! »

Pensez-vous que le triomphateur fut fier de son succès ? Laissons-le répondre :

« Accoudé sur la balustrade du Pont des Arts, j'attendais les résultats du concours en contemplant l'évolution charmante des bateaux-mouches sur la Seine, j'étais sans fièvre... Tout à coup quelqu'un me frappa sur l'épaule et me dit d'une voix haletante : Vous avez le prix !. Que ma joie tomba ! Je vis nettement les ennemis, les traces qu'apporte jalouse-

ment le moindre titre officiel. Au surplus je sentais que je n'étais plus libre... » Il garda toute sa vie un souvenir pénible de ce concours passé contre son gré. Une mélodie accompagne en cette année la cantate, c'est Apparition sur un texte de Mallarmé.

Il fallait partir pour la Villa Médicis. Comme Berlioz, au cœur brisé en quittant Camille Moke, Debussy voyait s'éloigner pendant trois ans la rue de Constantinople, les promenades à Ville d'Avray et la jolte madame Vasnier. C'est le mari de celle-ci qui lui démontra la nécessité (pour lui sans doute autant que pour l'artiste) d'aller se mettre à l'abri de tout souci matériel et d'élargir son horizon. Le musicien abandonna l'idée de donner sa démission et de renoncer à l'honneur qui lui était fait. Tristement il partit le 27 janvier 1885 pour critiquer tout ce qu'il trouvait à Rome : le climat, l'atmosphère de la ville et même ses camarades.

Dans le « Debussy » d'Yvonne Tiénot et O. d'Estrade (Lemoine éditeur), que je recommande vivement à mes chers lecteurs, on peut lire des lettres fort intéressantes dans lesquelles notre pensionnaire décrit sa vie. Elles sont adressées à M. Vasnier auquel il dit toute sa reconnaissance qui lui permet de surmonter son découragement. Il n'oublie pas, en termes affectueux mais discrets la « fée mélodieuse » malgré certaine diversion auprès d'une belle parisienne. Les lettres désolées à l'architecte se multiplient pour reprendre au retour les soirées d'autrefois. M. Vasnier répond froidement et même ne répond plus. A peine de retour à Paris Claude-Achille se précipite chez son protecteur qui le reçoit froidement. Seuls sa femme et les deux enfants lui réservent l'accueil d'autrefois. Alors brusquement s'opère un changement : les visites s'espaçant puis cet épisode se termine.

Le premier envoi de Rome Ode symphonique, dont la partition ne fut guère connue que de l'Académie peu favorable, fut détruit. Le rapport publié au Journal officiel du 31 décembre 1886 stipule que « Debussy semble tourmenté par le désir de faire du bazar, de l'incompréhensible malgré certains passages qui ne manquent pas de caractère, la partie vocale de son ouvrage n'offre d'intérêt ni au point de vue mélodique ni au point de vue d'harmonie ». On peut sans doute en déduire que les premiers accents de Pelléas étaient là en gestation.

A la Villa nous noterons aussi Diane au bois fragment lyrique sur un texte de Théodore de Banville.

Printemps pour voix et orchestre, sur un texte de Jules Barbier, constitue le second envoi de Rome où il ne resta pas jusqu'à la fin du séjour « imposé ».

Debussy a vingt-cinq ans, il sent de plus en plus s'affirmer sa personnalité et son besoin de liberté dans la création le pousse à dédaigner le concert consacré aux « envois » des lauréats à leur retour de la Villa. Il considérait ces œuvres comme « expérimentales et transitoires ». De celles-ci, la Damoiselle émue (troisième envoi), poème lyrique pour voix et orchestre, connu quelques succès. Précisons que cette œuvre fut écrite à Paris et non à Rome. Le rapport de l'Académie fut plus favorable que pour les précédents envois. Bien qu'achevée en 1886 la Damoiselle émue fut donnée à la Société Nationale, le 18 avril 1913 sous la direction de Gabriel Marie. (A suivre).

Pierre PAUBON.

HENRI RABAUD

(SUITE DE LA PAGE 1)

teur a été l'un des meilleurs directeurs de notre Conservatoire et qu'il fut élu membre de l'Institut, à l'âge de quarante-cinq ans, à la fin de 1918, en remplacement de Ch.-M. Widor, élu secrétaire-perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. Ce sont là des titres qui comptent dans une carrière musicale et qui commandent le plus grand respect.

Tout à l'heure, au début de cet article, j'ai eu une absence en écrivant qu'il ne me souvient guère d'avoir entendu une œuvre de Rabaud pendant la dernière guerre. Je dois à la vérité qu'il y a eu au moins une exécution qui a été en quelque sorte une exception confirmant la règle de proscription quasi-générale des ouvrages de ce maître. Il me revient, en effet, qu'à la date exacte du 19 décembre 1943, le charmant Andante et Scherzo de Rabaud a été joué par le pianiste Albert Lévyque, le flûtiste Gaston Crunelle et le violoniste Georges Alès au concert de l'Orchestre Symphonique de Chambre dirigé par Fernand Oubradous, à l'ancienne Salle du Conservatoire.

BUFFET CRAMPON

18-20 Passage du Grand Cerf, Paris 2^e - Tél. : 468.88.78

Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes





Soubassophone WELTKLANG

Le 18 octobre dernier, Marouf nous a été donné à France-Culture avec une très belle distribution. Les trois rôles principaux : Marouf, la Princesse et son père le Sultan étaient chantés respectivement par Henri Legay, Lina Dachary et André Velissières, l'Orchestre Lyrique de l'ORTF, les solistes et les chœurs étant placés sous la direction de Pierre-Michel Le Conte. On ne peut croire qu'un chef-d'œuvre de cette qualité ait pu être si longtemps négligé, tant il est écrit de main de maître. Sous les riches, séduisantes et caractéristiques parties vocales, il faut écouter avec soin les merveilles de la polyphonie orchestrale. Quand Marouf et la Princesse font le joyeux projet de s'enfuir ensemble, se lançant dans une folle aventure, ce qui se passe à l'orchestre est un enchantement. Quelle maîtrise de composition ! Ce soir-là, l'audition qui nous a été donnée était presque intégrale. Elle durait deux heures, seules les danses avaient été coupées mais celles-ci, si belles et si pittoresques, nous ont été présentées excellentement quelques semaines plus tard, exactement le 27 novembre, par l'orchestre de Radio-Lille sous la baguette de Victor Clowez. Entre temps, le 18 novembre et toujours sur France-Culture, nous avions la chance d'écouter l'épouvante Procession nocturne exécutée par l'orchestre de Radio-Lille dirigé par Dimitri Chorafas. Nous sommes ravis de tout cela et ces émissions qui nous ont été offertes dans l'espace de cinq semaines semblent indiquer que le cher Henri Rabaud est en voie de reprendre sa place sur les ondes. Souhaitons que ce retour soit définitif et que d'autres réparations se manifestent bientôt en faveur de tous les vrais musiciens qui ont été si longtemps et si injustement proscrits.

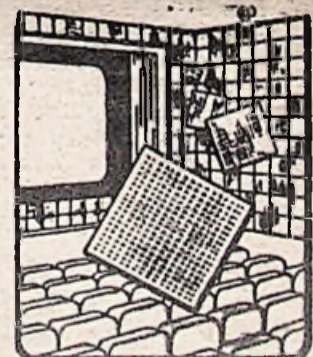
Henri Rabaud a été si longuement écarté de notre vie musicale que d'aucuns, dans la presse des théâtres et concerts, en sont arrivés à oublier que Marouf, créé à l'Opéra-Comique à Paris, a été représenté à l'Opéra avec grand succès. Voici, à titre d'exemple, ce que j'ai pu lire dans le n° 38 du 18 octobre dernier (1) : « Cet ouvrage, tiré des « Mille et une nuits » d'après la traduction du Docteur Mardrus, par Lucien Népoty, fut créé en 1914 à l'Opéra-Comique. Ce pourrait être avec une belle mise en scène, un merveilleux spectacle sur la scène de l'Opéra ». Rassurez-vous, cher confrère, cela a été fait et dans la perfection, notamment en novembre 1928. J'en suis d'autant plus sûr que j'ai chez moi l'affiche de l'Opéra qui, à quelques jours d'intervalle, annonce la projection du film « Verdun, visions d'histoire » dont j'avais écrit la musique, et « Marouf, savetier du Caire », le chef-d'œuvre de Rabaud, le maître qui me fit l'insigne honneur, deux ans plus tôt, de me parrainer à la S.A.C.E.M. On peut comprendre que je ne l'aie pas oublié ! Je n'ai pas oublié non plus qu'Henri Rabaud, Directeur du Conservatoire et fils d'un professeur de violoncelle dans ce même établissement, fut élève de deux grands maîtres français : Massenet et André Gedalge. Il avait donc de qui tenir et il pouvait être aussi fier de ses éducateurs que ceux-ci ont pu l'être de leur disciple.

André PETIOT

(1) « La Semaine Radio-Télé ». — Ajoutons que Rabaud a été le premier compositeur à présenter à l'Opéra une partition de film : « Le Miracle des Loups ».

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction

Acoustique
« GLASAL-PERFORE »
PHONÉLO



FIBROCIMENT
TRUEL (78-Yvelines)
Téléphone : 965.78-86
PARIS, 18, rue Volney (2^e)
Téléphone : 073.65.74
073.69.12

bre au Nouveau Théâtre de la rue Blanche. Les protagonistes de cette première audition publique furent Philippe Gaubert, Georges Enesco et, au clavier, le jeune auteur. Prix de Rome qui devait si rapidement et si noblement réaliser ce que la Musique Française attendait de lui. C'est donc ce que j'écrivis dans le programme mais je puis bien ajouter aujourd'hui ce que le grand maître disparu m'avait confié au cours de notre entretien, à titre d'anecdote. Il me dit qu'il n'était pas un virtuose du clavier, il jouait du piano simplement en compositeur et ce ne fut que sur l'insistance de la nièce de Gounod qu'il consentit à participer à l'exécution de son œuvre aux côtés de deux authentiques virtuoses comme Enesco et Gaubert. Il se tira évidemment d'affaire, malgré « l'affreux trac qu'il avait eu », ainsi qu'il me l'avoua en souriant. Bien que l'œuvre ait remporté un franc succès, l'auteur-pianiste malgré lui se promit bien de ne plus jamais se lancer dans pareille aventure. « A chacun son métier », me dit-il en conclusion. Et il tint parole, jamais plus il ne se produisit en public au piano. J'ai tenu à livrer cette anecdote authentique à nos lecteurs pour montrer quels scrupules de conscience avait ce pur artiste envers lui-même.

Ste Cécile à la Musique de la Police Nationale

Le 9 décembre, les musiciens de la Musique de la Police Nationale se sont réunis dans la très belle salle Saint-Tropez du Ministère de l'Intérieur pour dîner ensemble et célébrer, comme chaque année, Sainte-Cécile. M. Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur, retenu par les obligations de sa charge, n'avait pu répondre favorablement à l'invitation des musiciens et c'est M. Jacques Aubert, secrétaire général pour la Police, qui le représentait et assura la présidence de cette manifestation.

Parmi les personnalités présentes, citons : M. Martinod, sous-préfet, représentant M. le Préfet chargé de la Direction de la Sécurité Publique ; M. Bonnes, administrateur civil, représentant M. le Directeur général de la Sécurité Nationale ; M. Sirinelli, directeur ; M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France ; M. Semler-Gallery et M. Huré, tous deux ex-chefs de la Musique de la Police Nationale ; M. Calmel, compositeur ; M. Chouteau, directeur de l'Orchestre Philharmonique de l'Île-de-France.

M. Gallois-Montbrun, directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique et M. Tomasi, compositeur, empêchés au dernier

moment, avaient exprimé leur vif regret de ne pouvoir se joindre à nous.

Au nom des musiciens, M. Schroeder remercia les personnalités d'avoir bien voulu honorer cette manifestation et la Musique de leur présence. Le chef de Musique, M. Bigot, exprima ensuite à chacune d'elles sa gratitude personnelle, trouvant dans leur présence l'intérêt porté par l'Administration et le monde musical au rôle et à l'activité de la Musique de la Police Nationale. Il rappela également le sens de cette manifestation : montrer l'esprit de corps de la formation et témoigner son respectueux dévouement à l'autorité tutélaire.

M. le Secrétaire général pour la Police voulut bien, dans sa réponse, souligner l'importance de la formation dans ce qu'il est convenu d'appeler les relations publiques et rappeler les mérites de ceux qui se succèdent à la tête de la Musique. Il termina en souhaitant prospérité et succès à la Musique de la Police Nationale.

Les discours terminés, commença le banquet. Menu délicat, service stylé n'empêchèrent pas les conversations d'être animées et l'ambiance très amicale. Plusieurs anciens, retraités ou en fonction dans

d'autres orchestres, s'étaient joints aux musiciens et l'occasion fut belle de renouer les souvenirs et de resserrer les liens d'amitié.

On se sépara fort tard dans la soirée, et les organisateurs de cette réunion, en l'occurrence l'Association des musiciens et anciens musiciens de la Sécurité Nationale, que préside M. Merlot, chef-adjoint, peuvent se féliciter de sa parfaite réussite. Mention doit être faite, en particulier, de l'inlassable activité de M. Delhaye au sein de l'Association.

Ainsi la plus jeune des grandes Musiques d'Harmonie a maintenant définitivement renoué avec les traditions et signifié son existence et sa foi en son rôle et en son avenir. Si elle a maintes fois fait la preuve de sa valeur et de son haut niveau musical, c'est en de telles occasions qu'elle démontre sa profonde cohésion et l'esprit qui l'anime. A une époque où l'on continue à faire fi de l'éducation musicale, où l'on s'en remet aux disques et à la publicité pour former le goût musical où il est de bon ton de mépriser la culture musicale, il faut se louer de voir s'épanouir une formation professionnelle et permanente qui ait à cœur de défendre le rôle éducatif, le répertoire spécifique et les traditions centenaires des Musiques d'Harmonie Françaises.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi intéressante à professionnel du bâtiment de l'industrie et du commerce (1 jardinier entretien propriété, logé, réservé en priorité à bon musicien clarinette, trombone, basse et saxo. S'adresser maître de SAINT-FLORENTIN (Yonne). Tél. 51.

■ NOGENT-LE-ROTRON, 150 kms de Paris, 150 kms de Trouville, 150 kms d'Angers, ville en pleine expansion, recherche, pour usine, plusieurs dessinateurs industriels qui puissent collaborer comme trompettiste ou trombone à l'Harmonie municipale. S'adresser ou se présenter au Directeur de l'Ecole de musique, M. Lucien BLIN, 42, rue Gouverneur, à NOGENT-LE-ROTRON (Eure-et-Loir).

■ Harmonie Municipale CHATEAUBRIANT (44) recherche garçon de laboratoire pour établissement d'enseignement, bon instrumentiste, cuivre ou bois. S'adresser M. BASSEREAU, directeur.

■ Emploi municipal commis de bureau réservé à excellent Tambour-Major susceptible assurer secrétariat. Ecrire à M. Jean BERTRAND, directeur du Conservatoire municipal, Cours Henri-IV, LA ROCHE-SUR-YON (Vendée).

■ Quelques places d'AGENT de COLLECTIVITES LOCALES avec possibilités de titularisation et de logement, sont réservées à des musiciens jouant Basse-Baryton, C-Basse et Clarinette. Il y a également des places pour des tourneurs qualifiés. Ecr. à M. GUTERMANN, directeur Ecole municipale de musique (09) FAMIERS (Ariège-Pyrénées).

■ Commune de MEURSAULT (Côte-d'Or) offre emploi garde-champêtre à temps complet, à musicien capable diriger fanfare et harmonie municipales. Logement assuré. Ecrire à M. le Maire de MEURSAULT (21).

■ Usine COUESNON - CHATEAU, THIERRY (02) recherche, à temps complet, excellent musicien pour essais d'instruments à embouchure.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Professeur de Musique, Compositeur, ex-clarinette-solo, retraité, recherche direction, création ou réorganisation fanfare ou harmonie, formation élèves, solfège, cuivres et anches, avec emploi réservé et logement assuré. Ecrire au journal sous numéro 670 qui transmettra.

■ Accordéoniste, désire trouver un emploi dans le domaine musical. Ecrire M. Edouard KLESK, 18, rue Francis-Bazin (95) GARGES-LES-GONSESE.

OCCASIONS

■ A VENDRE HAUTOBOIS à anneaux TRIEBERT - COUESNON, très bon état, étui simple et double. Ecrire M. C. PELE, 21, rue A-Briand (64) PAU.

■ CHERCHE tambours, clairons occasion, bas prix pour C.E.G. (04) RIEZ.

■ A VENDRE occasion 2 matériels ASBA un blanc neuf étuis, un noir, bon état, caisse claire Ludwig, accessoires, batteries complétant matériel ou indépendant, cymbales ZILDJIAN, pédale CHARLESTON, un saxo SELMER argenté ténor, pavillon gravé, étui, un bandonéon. Une série de temples blocs neufs. Téléphoner de 10 h. à 12 h., à DANTON 64.07.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

AVIS DE CONCOURS

ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DE DIJON

Nomination d'un professeur de violon chargé de cours de lecture instrumentale et de préparation technique orchestrale (16 heures de cours par semaine).

Le concours ouvert le 6 décembre 1968 est reporté au vendredi 14 février 1969.

Le titulaire du poste devra obligatoirement habiter DIJON ou dans les environs immédiats.

Il devra accepter de prêter son concours à titre onéreux à l'orchestre symphonique et l'orchestre du Théâtre municipal.

EPREUVES

1) Exécution instrumentale : a) Chaconne de la Partita en ré mineur, pour violon seul de J.-S. Bach ; b) Tzigane, de M. Ravel.

2) Lecture à première vue d'une pièce manuscrite pour violon avec un accompagnement pianistique ;

3) Exécution de divers fragments d'œuvres du répertoire symphonique sous la direction d'un chef d'orchestre ;

4) a - Cours à faire à des élèves de différents niveaux qualitatifs d'enseignement dont un tout débutant ; b - questions éventuellement posées par le jury concernant l'instrument, son histoire et son répertoire.

Les dossiers devront parvenir à la mairie de Dijon avant le 6 février 1969, délai de rigueur.

Les épreuves du concours se dérouleront à Paris-17ème, salle de l'Ecole normale de musique, 134 bis, boulevard Malesherbes.

TRAITEMENTS. - Traitement brut mensuel de début, 1.612,11 F ; traitement brut mensuel de fin de carrière, 3.067,65 F.

Il y a lieu d'ajouter éventuellement à ces chiffres le supplément familial de traitement et les prestations familiales telles qu'elles existent dans les services de l'Etat.

CATALOGUES POUR BATTERIES-FANFARES ET HARMONIES

Partitions conductrices et parties séparées

G. LUYPAERTS

FIFRELINE fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 204 M.

R. FAYEULLE

DE TEMPS EN TEMPS marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

CHANSON DE ROUTE marche pour batterie fanfare Decca ACL 825

JOYEUX DRILLES marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

LA SAINT-GEORGES grande marche pour fanfare de trompettes Unidisc 30 159 P.

T.A.M. marche pour batterie fanfare Unidisc 30 159 P.

(Arrang. pour harmonie de revue)

CAMP DE MEUCON marche pour tambours, clairons et fanfare Unidisc 30 159 P.

M. POIRRIER

LA MONTCHANINOISE marche pour tambours, clairons et cors Decca ACL 825

SOUVENIRS DE THIEFFRANS marche pour tambours, clairons et cors Decca ACL 825

MICHAEL marche pour batterie fanfare Decca ACL 825

SALUT AUX GARS DE LA VALLÉE marche pour tambours et clairons Decca ACL 825

P. BREARD

JOCARIGRA marche pour fanfare et trompettes Decca ACL 825

SAINT-VALENTIN marche pour fanfare et trompettes Decca ACL 825

BEAUJON marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

GRAND'RUE marche pour tambours clairons et cors Decca ACL 825

COSTANAS fantaisie rythmique pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

G. TERRE

L'ETINCELLE marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

G. PLATEAU

GLOIRE AU STADE marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

J. DEVO

NOUVELLE VAGUE charleston pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 147 M.

TANGO MARTIAL tango pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 276 M.

MAZURKA fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 147 M.

DOLLY twist fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 149 M.

CUBA samba pour batterie fanfare Unidisc EX 45 149 M.

BADINAGE cha-cha-cha pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 149 M.

NELLY twist pour batterie fanfare Unidisc EX 45 155 M.

LA BOITEUSE marche pour batterie fanfare Unidisc EX 45 155 M.

TROIKA fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 165 M.

IL ETAIT UNE BERGERE marche pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 165 M.

GALOPADE galop pour batterie fanfare Unidisc EX 45 204 M.

CHINOISERIE fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 228 M.

FLANERIE marche pour batterie fanfare Unidisc EX 45 228 M.

PEPITA pasé doble pour batterie fanfare Unidisc EX 45 261 M.

HABANERA habanera pour fanfare de trompettes Unidisc EX 45 276 M.

LE PERROQUET valse pour batterie fanfare Unidisc EX 45 276 M.

MISTER BOUM marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

FANFARONNADE marche pour batterie fanfare Decca ACL 825

LE MUSCADIN marche pour tambours, clairons et basses Decca ACL 825

ALOUETTE marche pour batterie fanfare Unidisc 30 159 P.

DEFILE-PARADE N° 2 marche pour batterie fanfare Unidisc 30 159 P.

(J. Devo - R. Goute)

DOMY marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.

R. GOUTE

TAMBOUR BATTANT marche pour tambours, clairons et cors Decca ACL 825

HELGA marche pour tambours et clairons Decca ACL 825

TAPTOE-CLANDAMI marche pour tambours et clairons Decca ACL 825

LES ESSARTS marche pour batterie fanfare Decca ACL 825

BERET ROUGE marche pour batterie fanfare Decca ACL 825

JAVANAISE fantaisie pour batterie fanfare Unidisc EX 45 228 M.

GAI LURON marche pour batterie fanfare Unidisc EX 45 204 M.

SEMILLANTE marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.

PREMICES marches pour tambours et clairons Decca ACL 825

LE BENJAMIN marche pour tambours et clairons Decca ACL 825

WITH DRUMS BEATINGS marche pour tambours et clairons Unidisc 30 159 P.

LES JOUVENEAUX marche pour batterie fanfare Unidisc 30 159 P.

POUR HARMONIES

J. DEVOGEL

MARCHE ROCAMBOLESQUE pour harmonie et fanfare Decca ACL 825

FESTIVAL Decca ACL 825

MARCHE DU CHATEAU marche Decca ACL 825

L. FARFAX et J. JONATO

QUAND LE CIRQUE Decca ACL 825

R. FAYEULLE

T.A.M. marche de revue, avec batterie fanfare Decca ACL 825

L. PHILIPPO et M. COMBRE, éditeurs

24, boulevard Poissonnière, Paris-9^e

Sainte-Cécile de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris

Le mardi 3 décembre 1968, toujours fidèle à sa tradition, le personnel de la Musique se réunissait dans le cadre très apprécié du Restaurant de la Tour Eiffel, afin de fêter « en plein ciel » sa patronne Sainte-Cécile, cette symbolique qui se perpétue au fil des ans.

A la table d'honneur, nous avions le plaisir de remarquer la présence de :

M. Diemer, chef du Cabinet de M. Jacques Aubert, représentant M. le Ministre de l'Intérieur; M. de Bearn, sous-préfet, chef du cabinet, représentant M. le Préfet de Police; M. Cay, sous-préfet, représentant M. le Préfet de Paris; M. Nectoux, directeur des Services de Police Municipale, représentant M. le Directeur général de la Police Municipale; M. Garnier, représentant M. le Président du Conseil de Paris; Mme de Hauteclocque, conseiller de Paris; Mme Bloch, sous-directeur; M. Guigon, administrateur; M. Dutertre, directeur du Service Social; M. Rommevaux, commissaire principal aux relations publiques; M. Clidière, chef du

Service des Cérémonies de l'Hôtel de Ville; M. Boudon, chef du Service des fêtes de l'Hôtel de Ville; M. Begue, commissaire divisionnaire, chef du bureau de Gestion Administrative; M. Callet, commissaire, représentant M. Gandouin, directeur des Ecoles et Techniques de Police; M. Bellanger, commissaire divisionnaire, commandant l'Ecole du Gardien de la Paix; M. Banyens, commandant du B.G.A.; M. Letendre, officier de Paix principal, section des effectifs; M. Gaucher, officier de Paix principal, chef du Secrétariat de la Police Municipale et ses collaborateurs; M. Monate, secrétaire général du S.G.P.; M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France; Maître Tony Aubin, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris; M. Bigot, chef de la Musique de la Police Nationale; M. Claisse, directeur du Conservatoire de Beauvais; M. Chouteau, chef d'orchestre; M. Gabal, clarinettiste de l'Opéra ex-artiste de notre phalange; et parmi nous, les maîtres, chefs d'orchestres, professeurs,

artistes des Musiques de la Garde Républicaine et de l'Air; M. Schroeber, artiste à la Musique de la Police Nationale, représentant du syndicat.

Dans ce restaurant somptueux, tant par le cadre que par sa perspective magnifique, la haute qualité gastronomique du banquet fut appréciée par tous; une ambiance fort amicale ne cessait de régner.

En termes éloquents, notre chef, M. Dondeyne remerciait les personnalités présentes.

Nos félicitations à nos collègues combien dévoués: MM. Roisse, Broquet, Colombo, Puech, Pages, Weidner, Moindrot, Renard, Marquet, qui contribuèrent en collaboration avec M. Afchain notre chef-adjoint, à la totale réalisation de ce succès.

Nos anciens camarades retraités, avaient répondu présent. Nous les en remercions vivement, car il faut préciser le rôle capital de ceux qui furent par leur persévérance et leur talent, les éléments de base de l'édification présente de la qualité artistique.

Félicitations à nos amis retraités Falvre, Leduc, Manesse; une magnifique médaille de bronze frappée au nom de l'intéressé leur fut remise en hommage de la Musique des Gardiens de la Paix à ses anciens musiciens; toutes nos fé-

licitations aux récipiendaires qui garderont auprès de nous tous le souvenir d'une carrière bien remplie.

Les musiciens exprimèrent leur estime à MM. Dondeyne, Afchain et Bréard, tambour-major, par une remise de souvenirs.

Une tombola a permis à tous nos collègues et invités de concrétiser notre assemblée par l'attribution de magnifiques lots.

Nos orphelins ne furent point oubliés, une somme de 280 F fut collectée, merci à tous les généreux donateurs.

Avant de conclure, je me dois de remercier chaleureusement M. Afchain, notre chef-adjoint, pour sa délicate attention envers ses musiciens collaborateurs; il fut en effet offert à chacun d'eux, un presse-papiers incrusté de l'insigne de notre formation.

Sainte-Cécile 1968, est pour nous révolue, mais combien nous comprenons la grandeur de notre art musical, qui permet d'élever nos esprits au-dessus des passions dans la joie des grandeurs humaines.

Jean GINTRAC

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE AJACCIO PAQUES - 1969 -

Conditions pour groupes par avion ou par bateau

TRANSATOUR S.C.T.T.V.

34, rue de Lisbonne - PARIS-8^e - Téléphone 522.83.37

l'Agence officielle

de la Confédération Musicale de France Lic. 183

Manifestations 1969

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
5 et 6 avril 1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F. et festival.	M. Ange Rezoagli, 22, rue Forcioli-Conti, Ajaccio.
20 avril 1969	SELESTAT (Bas-Rhin)	Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace organisé par la Société Chorale « Harmonie 1858 » de Sélestat.	M. Laugner, 2, avenue de la Liberté, à Sélestat.
21 juin 1969	BOURG (Ain)	Congrès de la Fédération Musicale du Sud-Est.	S'adresser au siège, 3, rue de l'Angile, Lyon-6 ^{ème} .
1070	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F. et concours international.	
CONCOURS			
15 et 16 mars 1969	SAINT-AVOLD (Moselle)	III ^{ème} Concours fédéral international Festival d'accordéon.	M. Quafa, 20, rue Valentin-Metzinger, Saint-Avold (57).
4 mai 1969	BLAYE (Gironde)	Concours inter-régional de batteries-fanfares organisé par la Batterie-Fanfare « Les Merlots de Cars et Blaye ».	M. Curot, président, 1, cours du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Blaye (Gironde).
8 mai 1969	MULHOUSE (Haut-Rhin)	21 ^{ème} Concours de Chant scolaire organisé par l'Association des Chorales d'Alsace.	M. Rodolphe Pflimlin, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse.
8 mai 1969	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Concours de Chant scolaire organisé par l'Association des Chorales d'Alsace.	M. Claude Hebling, 31, rue de la Paix, à Schiltigheim (Bas-Rhin).
11 mai 1969	CHATEAUNEUF (Char.)	Concours national.	M. Andrieux, trésorier, à Chateaufort (Charente).
18 mai 1969	JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Concours international fédéral - Cinquantenaire et festival.	M. Pierre Farcy, 25, rue Charles-Gounod, Jarny (Meurthe-et-Moselle).
25 et 26 mai 1969	EVRON (Mayenne)	Concours international de musique.	M. Raymond Guibere, directeur de la Musique municipale, Mairie Evron (53).
15 juin 1969	ROMORANTIN (Loir-et-Cher)	Concours national.	M. Lucien Benoist, 31, Cité des Grands-Prés, Romorantin (41).
22 juin 1969	BOURG (Ain)	Concours international de musique.	Hôtel de Ville de Bourg (01), M. Raquet, secrétaire général du C.O.
1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Concours international.	
FESTIVALS			
PAQUES 1969	AJACCIO (Corse)	Festival international de musique, réservé aux sociétés classées en 1 ^{ère} division et catégories supérieures; organisé à l'occasion du bi-centenaire de la naissance de Napoléon 1 ^{er} et du Centenaire de la Musique Municipale d'Ajaccio.	M. le chef de la Musique Municipale d'Ajaccio 22, rue Forcioli-Conti, 20 - Ajaccio, qui transmettra au Comité d'organisation.
5 et 6 avril 1969			
Du 8 au 13 avril 1969	VILLERUPT (Meurthe-et-Moselle)	Semaine musicale.	M. Marcel Rigollet, 2, rue Gambetta à Villersrupt (Meurthe-et-Moselle).
28 et 29 juin 1969	MANOM (Moselle)	Festival de musique.	M. Alain Kiffer, 16, rue Lagrange à Manom (Moselle).
4 mai 1969			M. Patin président. Hôtel-de-Ville du Bourget (93)
11 mai 1969	LE BOURGET (Seine-St-Denis)	Festival de musique est organisé par « l'Avenir musical du Bourget » pour harmonies, fanfares et batteries fanf.	
11 mai 1969	STEENBEQUE (Nord)	Centenaire de l'Harmonie municipale	M. René Desmis, président secrétaire du « Progrès Steenbecquois », à Steenbecque (Nord).
15 mai 1969	TAUGON (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Baudouin, directeur.
25 mai 1969	SAINT-FORS-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Saire, président, Saint-Fors-sur-Gironde (Charente-Maritime).
Pentecôte	SAINT-MIHIEL (Meuse)	Festival de l'Harmonie municipale.	M. Marc Benedic, secrétaire, 9 rue du Puty, Saint-Mihiel.
25 mai 1969			M. René Godfrin, président, Corny-sur-Moselle (57).
25 et 26 mai 1969	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de musique.	M. Mathé, président-directeur.
26 mai 1969	ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Jean-Marie Georgin, 23, rue Claude-Debussy, Bouzonville (Moselle).
Lundi Pentecôte	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival de musique.	M. Camille Michel, secrétaire de mairie, Algrange (Moselle).
31 mai - 1 ^{er} juin 1969	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique.	
31 mai - 1 ^{er} juin 1969	REIMS (Marne)	Festival de l'Harmonie du 3 ^{ème} Canton. (Le nombre de sociétés prévu pour ce Festival est atteint, aucune candidature ne pourra être retenue).	M. Merle, président-directeur.
1 ^{er} juin 1969	SAIGNES-SAINTE-RADEGONDE (Charente)	Festival organisé par les « Echos du Pharon » ouvert aux batteries simples et batteries-fanfares avec trompes et trompettes.	M. G. Fery, secrétaire, rue de la Poste, Sommedieu (55).
8 juin 1969	SOMMEDIU (Meuse)	Festival de la Fanfare municipale.	M. André Godier, secrétaire du Cercle des XVII.
8 juin 1969	VITRY-LE-FRANÇOIS (Marne)	Centenaire de la fondation de l'Harmonie du Cercle des XVII. Elle sollicite la participation de 4 ou 5 sociétés de 1 ^{ère} division pour organiser, à cette date, un programme musical de qualité.	11, place d'Armes, Vitry-le-François (Marne).
8 juin 1969	SAINT-SAVINIEN (Ch-Maritime)	Festival de musique.	M. Bernard, président
8 juin 1969	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de musique, Harmonie Municipale.	M. Gérard Muller, président, 15, rue du Stade, L'Hôpital (Moselle).
15 juin 1969	ARS-EN-RE - ILE DE RE (Ch.-M.)	Festival de musique.	M. Baudry, président.
15 juin 1969	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival du 30 ^{ème} anniversaire du groupement Villefranche-Beaujolais et cinquantenaire de l'Union musicale de Villefranche.	M. Cascz, 35, rue F.-Giraud, Villefranche (69).
15 juin 1969	BASSE-HAM (Moselle)	Festival de musique.	M. R. Zehren, président, 151, rue Nationale, Basse-Ham (Moselle).
15 juin 1969	FAMECK (Moselle)	Festival de musique et de Majorettes.	Mme Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, Fameck (Moselle).
15 juin 1969	GERARDMER (Vosges)	Festival fédéral des Vosges.	M. Libraire, chef de musique, Mairie de Gérardmer. Tél. 23.
15 juin 1969	PUTTELANGE-LES-FARSCHVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Alex Staub, rue Jean-XXIII, Puttelange (Moselle).
15-juin 1969	CHATEAU-SALINS	Festival de musique.	M. Guy Offcard, rue Solvay, Château-Salins (Moselle).
21 et 22 juin 1969	THIERS (Puy-de-Dôme)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, Festival de musique.	M. Paul Therre, président de l'Union Philharmonique, 20, rue Docteur-Joubert, Thiers (63).
22 juin 1969	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique - Fête des Fraises.	M. Thiriet René, vice-président, 8, rue Général-Gilbon, Woippy (57).
29 juin 1969	BRIOUDE (Haute-Loire)	Festival de Musique du Centenaire de l'Harmonie.	M. Pothier Maurice, directeur de l'Harmonie, 4, place La Fayette, Brioude.
29 juin 1969	BOUHET (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Georges Moreau, directeur.
29 juin 1969	FAREBERSVILLE (Moselle)	Festival de musique.	Avant-Garde Saint-Jean ou Mairie, 57 - Farebersviller.
29 juin 1969	METRICH (Moselle)	Festival de musique.	M. Pierre Kuhl, président, route de Sierck, Metrich (57).
6 juillet 1969	GROSBLEDERSTROFF (Moselle)	Festival de chant.	M. Lucien Roth, président, rue de la Chapelle, Grosblederstroff (57).
6 juillet 1969	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique.	M. Joseph Krupp, président 15, rue du Parc, Distroff (57).
6 juillet 1969	DIGOIN (Saône-et-Loire)	Festival de musique et Congrès de la Fédération de la Saône-et-Loire.	M. Elle Barthélemy, 9, cité des Saphis, Digoin (71).
6 juillet 1969	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Marchand, président.
20 juillet 1969	GARCHE (Moselle)	Festival de musique.	M. Gérard Gaber, 25, Grande-Rue, Garche (57).
27 juillet 1969	METZERVISSE (Moselle)	Festival de musique.	M. F. Marchetti, 4, rue du Vieux-Moulin, Metzervisse (57).
15 août 1969	ILE DE RE - LA NOUE - SAINTE-MARIE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux sociétés de l'île.	
3 et 7 septembre 1969	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)	Festival national des Anciens de la Musique nationale des C.J.F. de Châteauguyon	M. Salle 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

ÉDITIONS RIDEAU ROUGE

24, rue de Longchamp — PARIS-16^e — 704-52-37

PIANO LE COIN DES ENFANTS

SIX PIÈCES
DIFFICULTE PROGRESSIVE
ODETTE GARTENLAUB

GUY LASSON
EMILE PASSANI

UN DISQUE

DE CES ŒUVRES
EST INCLUS DANS CE RECUEIL

PRIX T.T.C. 11,62

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AISNE

La Sainte-Cécile à l'Union Musicale des Cheminots Laonnais

L'Union Musicale des Cheminots Laonnais a célébré sa traditionnelle fête de l'honneur de Sainte-Cécile le dimanche 1er décembre 1968.

Au cours de la grand-messe, en l'église Saint-Jean-Baptiste, suivie avec ferveur par une nombreuse assistance, l'harmonie sous la direction de son chef, M. Fernand Dathy, interpréta un beau concert spirituel composé d'œuvres bien de circonstance interprétées à la plus grande satisfaction des mélomanes :

- 1) Andantino (Duo extrait de Titus W. Mozart) ; 2) Le Freyschutz (prière - Ch. M. de Weber) ; 3) Adagio (Ave Verum - Mozart) ; 4) Célébre Largo (G. F. Haendel) ; 5) Bon accueil (J. Furgeot).

L'abbé Iannier félicita les participants de cette fête musicale et procéda à la bénédiction toute simple, mais émouvante du nouveau drapeau de la société, sous le signe du 30ème anniversaire de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français.

A l'issue de la cérémonie religieuse, après un bon dîner, la Société offrit le vin d'honneur aux personnalités officielles ainsi qu'à ses invités et aux membres exécutants.

Comme d'habitude, le banquet traditionnel fut servi au buffet de la Gare dans une ambiance fort sympathique. A la table d'honneur, autour du président M. Grave et du chef de musique M. Dathy, on remarquait :

M. Benoit, président de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français ; M. Sabatier, député-maire de Laon ; M. Martinot, adjoint au maire ; M. Rayée, président d'honneur ; MM. Jonville et Hubert, chefs de service S. N. O. F. ; M. l'abbé Raux, représentant le Clergé ;

MM. Delattre, Moreau et Teller, chefs de musique de sociétés amies ; M. Delforge, représentant le conseil d'administration de la Cité des Cheminots.

M. Thirault, secrétaire général de la confédération musicale de France, retenu par d'autres obligations, nous avait fait l'honneur de sa présence le matin à l'office religieux.

AUBE ET HAUTE-MARNE

En ce début d'année, nous donnons quelques dates que MM. les chefs de musique et dirigeants de nos sociétés de l'Aube et de la Haute-Marne voudront bien noter à leur calendrier musical. Cela leur permettra en outre de prendre toutes dispositions pour participer :

- 1) au congrès annuel de la Fédération Musicale Aube Haute-Marne qui se tiendra à Bayel (Aube) le dimanche 23 mars. Le bulletin de participation sera adressé à chaque société fin février, mais d'ores et déjà pour tous renseignements concernant ce congrès on peut s'adresser à M. Raoul Jacquot, chef de musique de l'Harmonie, 16 rue Neuve, 10, Bayel ;
- 2) les examens fédéraux auront lieu à Troyes, Romilly, Chaumont et Saint-Dizier le dimanche 20 avril, pour les épreuves préparatoires s'adresser à M. Maurice Pallienot, rue de Gournay, 10, Troyes, en joignant deux timbres à 0,30 F pour chaque exemplaire demandé. Pour les autres épreuves voir le journal de la Confédération Musicale de France de Novembre et de décembre 1968. Chefs de musique, ce n'est pas en vaines paroles que vous résoudre les problèmes de vos sociétés, venez à Bayel le 23 mars et envoyez des élèves aux examens fédéraux le 20 avril, ce sera la preuve que votre société est bien vivante.

D. BORNOT.

Un bel exemple d'éducation populaire : la présentation de « l'Enfance du Christ », de Berlioz à l'Alerte de Troyes

Qui dira le mérite de ces aventuriers de l'Éducation Populaire que sont les dirigeants de « l'Alerte de Troyes » ? Que des hommes issus du milieu populaire, s'étant formés par eux-mêmes, restant intégrés à leur quartier qu'ils aiment, se lançant dans l'initiation musicale, cela n'est guère étonnant.

Qu'ils le fassent sans moyens, avec une foi capable de renverser les montagnes, c'est plus étonnant à une époque où on crée parfois artificiellement, souvent sans grand succès et à coups de millions des centres d'animation pour les jeunes.

Des éducateurs plus orthodoxes eussent attendu les moyens matériels pour entreprendre ce difficile travail, mais auraient peut-être moins bien réussi. Les frères Logé (« l'Alerte » possède la deux animateurs, hors du commun) ne s'embarrassent pas de ce genre de problème.

Ils voulaient expliquer et faire entendre à leurs membres « l'Enfance du Christ » l'oratorio de Berlioz. Eh bien ! c'était simple : il suffisait d'aller chercher les disques, les faire entendre, faire la quête ensuite... puis aller payer.

VIENT DE PARAÎTRE

Vient de paraître aux Éditions du Rideau Rouge, 24, rue de Longchamp, Paris-16ème :

1) Six préludes en forme de suite pour violon accompagné de piano ou petit orchestre de Pierre-Max Dubois ;

2) Grave Toccata pour piano d'Odette Gartenlaub ;

3) Le coin des Enfants - six pièces pour piano (accompagnée d'un disque) d'Odette Gartenlaub, de Guy Lasson et d'Emile Passani.

dents, ainsi que par le maire, les musiciens et les membres dirigeants se sont dirigés vers le monument aux morts où M. Toutaine, président déposa une gerbe. Sonnerie « Aux Champs » et « Marsellaise » clôturèrent la cérémonie. Tous gagnèrent ensuite la salle du banquet.

Nous avons noté la présence de MM. Fontaine, président, Dermignoz, Legrand, Rabouf, vice-présidents, Locqueneux directeur, Lopez, sous-directeur, Henninot, instructeur, Fleury, chef de fanfare, Cagny, trésorier, Legrand Marcel, secrétaire, M. Pallier, maire de Voué, Bourdon, président de la symphonie « La Lyre » étaient également présents ainsi que MM. Lefebvre, chef de musique à Chauny et Tailly, chef de musique à la Fère qui entretiennent des rapports amicaux et constructifs avec les musiciens de Tergnier.

Le docteur Cerf, maire de Tergnier arriva un peu plus tard. Au dessert M. Fontaine eut le plaisir de remettre deux médailles d'honneur de l'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots de Fer à MM. Binot, Campomenoso et un diplôme à M. Frayon.

Au cours du discours qu'il prononça, M. Fontaine félicita chef, sous-chef et musiciens de leur dévouement et parla des difficultés financières de la société.

Il fit appel à la compréhension du conseil municipal afin que les subventions soient mises en harmonie avec le coût de la vie et avec l'augmentation du nombre d'élèves de notre école de musique.

M. Locqueneux, après avoir remercié les personnalités présentes, dressa le bilan des activités de la société.

Il en ressort que la moitié des musiciens ont de 80 à 90 % de présences effectives aux répétitions et concerts.

Lors des examens de fin d'année présidés par M. Thirault, secrétaire général de la Confédération, président artistique de la Fédération, 60% des élèves présents ont obtenu une première mention.

M. Locqueneux félicita les professeurs MM. Lopez et Henninot. Le directeur évoqua aussi les difficultés financières notant que nos réserves subissent chaque année une hémorragie que nous nous efforçons de limiter sans pouvoir l'arrêter.

Il déplore le peu d'empressement des Ternois à assister aux concerts. « Si nous avons un urgent besoin d'une aide matérielle il existe aussi une aide aussi efficace, sinon plus, c'est celle de la présence aux concerts ».

S'adressant ensuite aux musiciens il leur dit « que cela n'arrête pas vos efforts nous finirons par vaincre l'indifférence, car nous défendons une cause vitale pour notre civilisation, la musique ayant un rôle des plus importants au point de vue éducatif. Continuez dans cette harmonie, car elle est aussi l'harmonie des cœurs ».

On resté éberlué devant une telle foi qui relève de l'apostolat musical. Dans le même temps, certains parlent d'éducation populaire. Possèdent de gros moyens fournis par les collectivités publiques et ne feront pas le quart de leur travail. Une société mieux faite donnerait aux frères Logé, des moyens dignes de leur tâche.

L'ŒIL... VOILÀ L'ENNEMI. Il y avait là samedi soir, une centaine de personnes de milieux modestes le plus souvent, dont les âges variaient de 12 à 60 ans, venant s'initier à la musique symphonique.

Ces soirées d'éducation se sont soldées par un résultat tangible : de nombreux jeunes gens de l'Alerte assistent maintenant aux concerts symphoniques.

Il faut reconnaître que M. Jean Logé, avec des moyens matériels très limités, sut parfaitement créer l'ambiance. Au mur, un panneau avec les photographies d'Hector Berlioz, des reproductions de tableaux représentant la naissance du Christ, quel que soient les biographes, etc...

Deux tables de chaque côté du commentateur supportent des candélabres garnis de cinq bougies. Un arbre de Noël derrière, brille de ses feux.

La pénombre complice est créée. Seules les bougies diffusent une lumière douce.

Jean Logé parle, souligne là un accord avec la sonorité d'instrument, décortique l'œuvre presque mesure par mesure. Que de fleurs modestes du magnifique parler que constitue l'œuvre de Berlioz, aurions-nous négligé sans ses indications.

Combien de professionnels réussiraient comme lui ? Ceux qui affirment que l'amateurisme ne peut conduire à rien de valable auraient dû venir tel pour constater combien on peut faire réagir heureusement un public devant le chef d'œuvre, pour peu qu'on sache le lui présenter.



BASSES ALPES

MANOSQUE Conservatoire Municipal de Musique

MANOSQUE O4. — Après de très brillants concours : Madame Jacqueline Bouliercq a été proposée comme professeur de piano et solfège ; Mlle Anne Ker, professeur de danse classique et rythmique, au conservatoire Municipal de Musique de Manosque. Sincères félicitations à ces deux professeurs.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Lyre de Bonneveine

Depuis sa création qui remonte à 150 ans, jamais au grand jamais, Sainte-Cécile a été célébrée avec autant d'éclat que le 1er décembre 1968.

Cette fête a commencé dès 9 h., par le défilé des majorettes, groupe formé par Gilbert Gay, que nous remercions infiniment.

Il était assisté de son président, notre excellent ami, Giordano, et de M. Taccussel, ancien musicien représentant M. Hippolyte Blanc président qui, allié, n'a pu malgré son désir, être présent en totalité pour cette journée.

Cependant, M. Blanc a fait un effort pour sortir de la clinique. Nous remercions d'ailleurs sur cette question.

A 11 heures, un grand concert musical a été exécuté sous la direction de notre excellent ami Henri

Mais si Jean Logé possède la compétence, il a aussi la manière. Cette « mise en scène » que d'aucuns pourraient trouver ingénue était au contraire parfaitement adaptée.

« L'œil... voilà l'ennemi » explique M. Jean Logé. C'est vrai, l'attention s'évapore, l'esprit vague sur d'autres eaux.

Voilà de l'authentique et bonne éducation populaire ! M. Emile Logé quant à lui présentait le compositeur.

On s'expliqua ce qu'est un oratorio, pourquoi Berlioz qui venait de perdre sa femme composa cette œuvre en 1854.

Bien qu'il n'ait pas fait preuve d'une inspiration aussi soutenue que dans la « Damnation », le compositeur produisit là de belles pages.

On songe plus à l'entendre, à la peinture primitive qu'à la musique ancienne.

Si parfois Berlioz manquait de talent, jamais chez lui le génie n'était absent. On le sent bien dans cette œuvre.

Mais M. Emile Logé ne veut pas faire une critique pédantesque et montre en définitive le compositeur sous son meilleur jour.

On s'en doute, au cours de cette soirée, fut évoquée aussi la mémoire du regretté Père Lafra, dont c'était le troisième anniversaire de la mort.

Chabaud, basson, premier prix de Conservatoire de Paris. Le programme musical comprenait :

Cupidon, de Gabriel Allier ; l'Arlésienne, intermezzo de Bizet ; Rêve sur l'Océan, fantaisie de E. Marsal ; Joyeuse Époque, fantaisie sur les airs d'Hoffenbach ; La Marche de Babette, arrangement de R. Martin.

Un grand banquet a suivi avec, comme plat de tradition le Civet de Lièvre, sans oublier également tout ce qui a été servi et qui était vraiment succulent, et dont tous les musiciens, et invités (ils étaient environ 70) sans oublier les personnalités présentes, ont été ravis.

Parmi les personnalités présentes, on notait :

M. E. Bonnet, président de la Lyre de Bonneveine et son épouse ; M. Baromet, sous-chef de musique ; M. Taccussel, président de la société Mutualiste Saint-Jean-Baptiste de Bonneveine (qui avait prêté sa salle pour le banquet).

M. Estellon, ancien chef de musique des Cheminots qui a dû prendre sa retraite et que nous félicitons, tons pour ses 81 ans qu'il porte solidement sur ses épaules et sur ses jambes, sans défaillance. Nous remercions Mme Estellon qui était présente, des soins affectueux qu'elle lui prodigue.

Mme Chirousse, professeur de piano et son époux, et biens d'autres personnalités que je ne puis citer étant tenu par les décisions de la Confédération Musicale de France, d'abréger le plus possible les compte-rendus.

Malgré l'état de santé de notre sympathique ami que nous estimons tous, M. E. Blanc, une surprise nous a été faite malgré l'interdiction qui lui était faite d'assister à cette manifestation. Il a tenu essentiellement à se retrouver dans l'ambiance du passé, et vers 16 h., nous avons eu la joie de l'avoir parmi nous pendant un instant.

A son arrivée une ovation lui a été faite, lui montrant ainsi la satisfaction qu'avait ses musiciens et ses amis de l'avoir un instant parmi eux.

Sitôt l'arrivée de M. Blanc, la chorale de l'École de Musique qu'il a créée il y a deux ans, accompagnée de tous les élèves (ils sont 70) a interprété :

La leçon de chant du Petit Duc ; La Cigale et la Fourmi, et Le Petit Moulin.

Ensuite, il a été procédé à la distribution des prix aux 70 élèves qui étaient présents.

Chaque élève qui a concouru aux examens a exécuté au piano, le morceau qui avait été imposé par la C. M. F. Ce fut un succès complet, étant donné la préparation et le travail qui avaient été imposés par le président Blanc, sous la conduite, au piano, du professeur, Mme Chirousse.

Lors du banquet, quelques mots ont été prononcés par le président Bonnet, et lors de la distribution des prix, M. Blanc a tenu essentiellement à remercier tout ce petit monde. Il lui a demandé l'assiduité aux cours, en indiquant que ce n'est qu'à force de travail que l'on arrive à être un bon musicien, ou chanteur.

M. Blanc ayant constaté que les élèves qui se sont présentés aux examens, étaient surtout des pianistes, a demandé aux parents de pousser les enfants étant donné que l'on peut jouer d'un instrument. Le piano d'abord qu'il faut connaître, et qui sert énormément, et un autre instrument, mais de préférence un instrument pour Harmonie, car si l'on veut grossir l'effectif des sociétés musicales, et remplacer les vieux, il faut que les jeunes écoutent ces paroles et apprennent à jouer un instrument quelconque : bois ou cuivre.

Ces paroles ont été très écoutées, et dès cette année des professeurs seront destinés pour apprendre aux enfants : Bûche, hautbois, ou clarinette, et dans la partie « cuivre » : trompette, piston, bugle, même la

base qui est un instrument indis- pensable dans une harmonie. Nous avons eu l'avantage également d'avoir parmi nous, M. Rouvière vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône.

LES MILLES

La Philharmonie indépendante a brillamment joué sa 7ème Sainte-Cécile.

Notre chère société musicale vient une fois de plus (le 23 novembre) de célébrer dignement et avec un très grand éclat la fête de sa sainte patronne. Au effet, à tous points de vue, ce fut une très grande journée pour notre chère phalange.

Aussi, tous les événements spontanés passés au fond du cœur, recueillis de la part de nos invités d'honneur en l'honneur personnel de notre phalange et aussi avec ceux de nos sociétés voisines (tous les amis de la Musique Municipale d'Aix, de la Philharmonie de Rogues-Saint-Cannat ainsi que ceux de la Lyre Gardannaise).

Tous, mais derrière le chef millois : M. Aimé Fouqué, sont en quelque sorte, un reflet très exact de la Sainte-Cécile réussie de cette journée, en même temps que la preuve que notre vieille et belle société musicale possède toujours, malgré ses 78 ans, de solides vertus de jeunesse génératrices de vigueur, bien unie derrière son sympathique président, M. Paul Camoin.

Mais récapitulons plutôt les diverses cérémonies traditionnelles de cette mémorable journée.

Dis 9 h. 30, nos musiciens, tambours et clairons se rassemblent, en tenue impeccable, pour s'achever peu après vers notre cimetière, où après l'exécution d'un morceau funèbre (Marche funèbre de Chopin), joué à l'intention de tous ses morts, notre phalange alla tour à tour déposer une gerbe et s'incliner sur les tombes de M. Félix Vial, dernier membre honoraire disparu, tout récemment de René Chaudou, notre dernier chef, mort en 1963 et de M. Aimé Gazel, notre ancien chef regretté, décédé en 1959, et qui dirigea notre phalange pendant un demi-siècle. Puis on prit le chemin de l'église, où nous eûmes le privilège, à 10 h. 30 d'assister à une très belle messe au cours de laquelle notre curé le chanoine Charles Pradel, nous «écoutes» avec plaisir : «L'Hymne à Vesta» de F. Andrieu et le «Concert des Anges» de Lecœur. Après la messe un long défilé en fanfare conduisit tous nos membres actifs et leurs amis à la salle des fêtes de la place de la Liberté, par la rue de l'Eglise, le cours M. Brémont la Place, A. Gazel et la rue Pasteur.

Dans notre coquette salle des fêtes devant un auditoire très fourni, et fin connaisseur fut donné un magnifique concert au programme très judicieusement choisi et dirigé par notre chef ou tour à tour, les airs classiques, le moderne et la fantaisie se conjuguèrent très heureusement pendant une heure, mélangant d'aise les plus difficiles mélomanes qui ne ménageront d'ailleurs pas leurs applaudissements nourris. Ce concert fut très apprécié par un auditoire véritablement emballé par l'exécution quasi-parfaite des morceaux variés qui y furent interprétés par 70 musiciens, tambours et clairons parmi lesquels figuraient 3 chefs de musiques environnants venus avec quelques amis témoigner leur amitié à notre chère phalange en y apportant leur précieux concours.

A l'issue du concert, on se retrouva tous membres actifs honoraires, bienfaiteurs et invités autour d'une longue table pour l'apéritif.

Ensuite ce fut l'achèvement par petits groupes au Foyer Familial Millois pour le grand banquet traditionnel, où pendant plus de cinq heures et parmi plus de cent convives, ne cessait de résonner une formidable ambiance de gaieté et de bonne camaraderie qui laisse bien augurer, soyons en certain, du bel avenir que notre société musicale bien vivante, a encore devant elle.

LES ALLOCUTIONS

Celles-ci furent au nombre de 6, et malgré toute leur belle portée morale et la richesse de leurs arguments magnifiquement développés et partant toutes d'un cœur touché et sincère, nous contenterons d'en relever évidemment l'essentiel.

Il ressort donc de celles-ci que le sentiment de prospérité partagée et ressentie par tous et que l'on ressent à la pensée de notre musique est d'autant plus profond, après la mise en relief du dévouement de quelques uns de nos dirigeants, qui se sacrifient véritablement afin que vive et prospère encore longtemps notre chère phalange, et aussi en constatant l'union parfaite régnant autour de son président, notre ami Paul Camoin.

Notre secrétaire donna donc la parole à celui-ci et notre président ouvrit donc la série de ces belles paroles, toutes empreintes d'amitié. Le président Camoin donna un bilan très positif et fort encourageant de l'activité annuelle (nombreuses sorties et félicitations etc) et remercia tous ses fidèles et dévoués collaborateurs de la commission administrative ainsi que tous les membres actifs, sans oublier également les membres honoraires et

bienfaiteurs qui nous apportent toujours leur précieuse amitié. Puis, il souligna le rôle ingrat, et précieux mais très important et précieux joué par les instructeurs dévoués et bénévoles qui sont M.M. L. Thier, rée et E. Reynaud l'un pour le solfège, l'autre pour la fanfare et la batterie, les remercia vivement pour leur beau rôle d'éducateur au profit de l'art musical, et de la musique «populaire», et les assurait tous 2 de sa vive reconnaissance au nom de la Philharmonie indépendante. En terminant il adressa encore ses remerciements aux amis musiciens d'Aix-Rogues, Saint-Cannat et Gardanne qui apportent toujours leur précieux concours à nos concerts et félicita notre chef de la qualité des programmes et de l'interprétation très réussie de ceux-ci.

Ensuite, la parole fut donnée à notre adjoint spécial, M. Louis Granet qui traduisit toute son admiration pour la très bonne ambiance qui ne cesse de régner au sein de notre musique locale et félicita tout le monde en mettant également l'accent sur les enseignements bénéfiques véritables pionniers pour l'avenir de notre musique. Il remercia ensuite le président et sa dévouée commission pour le précieux concours apporté par notre phalange dans les diverses manifestations publiques locales félicita le chef pour le si beau concert donné le matin et tout le monde pour la réussite de cette si belle journée.

Puis notre secrétaire pria M. Granier nouveau président de la musique municipale d'Aix-en-Provence de prononcer sa petite allocution, toujours très écoutée, depuis qu'il vient parmi nous. Celui-ci souligna une fois de plus, la belle vitalité de notre phalange véritable pépinière de jeunes, faisant plaisir à voir... et à entendre et dont les éducateurs dévoués et méritants doivent être loués, pour leur noble tâche. Il nous dit également sa joie de se retrouver parmi nous et termina en assurant notre président que s'il était lui, l'ami de tous les musiciens par son dévouement sans bornes à la cause musicale les musiciens le lui rendaient bien, car ils étaient, eux, ses amis.

Enfin, notre conseiller général : M. Paul Ferréol auquel succédèrent encore M. Henri Tassy, président du Foyer familial, et notre curé, le chanoine Charles Pradel, mit un dernier accent sur l'excellente union régnant au sein de notre phalange, se réjouit de voir une si belle jeunesse toute prête à assurer la relève des anciens, et traduisit sa joie admirative à notre président Camoin pour avoir su catalyser autour de sa personne, du chef Fouqué et de la dévouée Commission, tant d'ardeur et d'amour pour cet art si noble qu'est la musique.

Il rendit un hommage général au dévouement de tous, assura de toute son amitié le président Camoin et adressa ses remerciements en levant son verre à la prospérité toujours croissante de notre belle Philharmonie.

Enfin après un tonnerre d'applaudissements qui succéda à ces gentilles paroles pleines d'a-propos, notre conseiller général se leva à nouveau pour accomplir une mission très agréable et au nom du conseil général des Bouches-du-Rhône remit à notre président une superbe plaquette souvenir en récompense de son grand dévouement de président pour la cause musicale aux Milles. Celui-ci visiblement ému, remercia, puis chargea notre secrétaire de procéder à la remise des diplômes obtenus par les lauréats des cours de solfège lors des examens fédéraux de mai et juin, déroulés soit aux Milles soit à Aix.

Les résultats obtenus avaient été flatteurs, puisque sur 12 candidatures présentées, 12 furent récompensées. Aussi ce furent 12 diplômes, dont 2 premières mentions et une quantité de deuxième mentions qui furent distribuées par notre secrétaire et professeur bénévole bien connu qui aimait bien, on s'en doute, que cela se renouvèle encore souvent à l'avenir.

Puis, l'on passa aux chansonnettes. M. Calliol, dans un air d'opéra, avec son bel organe à la fois vibrant et chaud. M. Vera, notre président d'honneur, fin diseur des chansons anciennes. M. Alain Reynaud notre jeune chanteur moderne M. Deleuil chef de la Lyre Gardannaise dans l'air de la Calomnie du «Barbier de Séville» et notre trompettiste solo M. André Simoni, dans quelques uns de ses bonnes blagues suivit de notre chef : M. Aimé Fouqué,

qui aime bien rire, et faire rire, lui aussi, (sans la baguette évidemment) dans ses blagues, lesquelles dit-il, sont... «véridiques».

A 21 h. 30, dans la vaste et coquette salle des fêtes de la Place de la Liberté, un grand ba. gratuit fut animé par le jeune et trépidant orchestre de Saint-Chamas : André Raymond et son ensemble régalant les fidèles adeptes de Terpsychore et clôturant ainsi de magnifique façon cette merveilleuse journée musicale.

Le concert de la Sainte-Cécile. Ariaban : pas-redoublé pour cors de chasse de J. Bernard lequel fut dirigé par le sous-chef M. Thierrée ; Fête Provençale Ouverture de Francis Popy, solo de trompette de M. André Simoni ; L'Entrée des Gladiateurs : Marche triomphale de C. Wittmann ; Marche des Tirailleurs : de François Ménéchetti ; Feux d'Artifice avec C. Bécoud ; Fantaisie pot-pourri sur les principaux et les plus célèbres succès de notre chanteur national, musique de G. Bécoud, arrangée par Laurent Deleuil ; La Veuve Joyeuse célèbre valse de Frantz Lehar, arrangée par Louis Villerman ; Magali ; Défilé final d'airs provençaux de R. Diéderich.

Les personnalités présentes. Voici en terminant la liste des principales personnalités présentes à notre banquet :

Autour de notre président, M. Paul Camoin, et de notre chef, M. Aimé Fouqué, accompagnée de son épouse, on pouvait remarquer : M. Paul Ferréol, conseiller général du canton Sud ; M. Louis Granet, adjoint spécial des Milles ; M. le Chanoine Charles Pradel, curé des Milles ; M. Granier, président de la Musique Municipale d'Aix-en-Provence ; M. Vera, président de la Philharmonie de Rogues ; M. Gauthier, président de la Lyre Gardannaise ; M. Deleuil, chef de la Lyre Gardannaise ; M. Tassy, président du Foyer Familial Millois ; M. Rambaud, représentant M. Félicien, président de la Coopération Vinicole des Milles ; M. Vera, président d'honneur de notre Philharmonie ; M. Porta, vice-président de la Philharmonie ainsi que la plupart des membres de la Commission administrative. Quant à M. Lombard, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône et M. Mouttet, notre sympathique conseiller municipal qui au talent tous 2 étaient invités, ils s'étaient fait excuser, le premier étant retenu à cause de la célébration ce même jour, de la Sainte-Cécile, au sein de sa société : la Musique Municipale de St-on, dont il est président, et le second pour raison de santé.

Connaissant ces 2 sympathiques personnalités, nous les avons bien sincèrement regrettés. Et maintenant nous pouvons dire encore une fois que notre société musicale peut être fière d'être à l'avant garde des musiques populaires.

La Sainte-Cécile 68 à vécu. Vive la Sainte-Cécile 69.

Le secrétaire : Louis Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

Thierrée.

JOIE D'OFFRIR PLAISIR DE POSSEDER un DISQUE PERSONNALISE HAUTE-FIDELITE GRAVE spécialement POUR VOUS d'après vos bandes magnétiques personnelles Les mêmes soins apportés à la gravure d'un seul disque, qu'à l'édition d'une quantité importante PRIX DEGRESSIFS TARIF et documentation envoyés gratuitement par retour, sur demande DEPLACEMENT pour PRISE DE SON dans toute la France. PARISONOR - 22, rue Lamoricière 10-SAINTE-SAVINE - AUBE - Tél. (25) 43.69.26

tes chorales de notre cité : Saint-Nicolas (Mlle Breton), La Maîtrise (l'abbé Allary) et les chœurs de l'école de musique donnait un concert d'une exceptionnelle qualité. Programme de circonstance et d'une ampleur inaccoutumée. Disons tout de suite que les exécutants de la Lyre ont atteint à une perfection d'interprétation qui dépasse formellement l'amateurisme et que les chœurs se sont révélés par leur parfaite homogénéité ainsi que par leur talent, l'instrument précieux et indispensable des futures émissions de notre musique municipale.

En ouverture : «La Marche héroïque» de Saint-Saëns, accueilli d'entrée, l'après impétuosité de caractère du Maître Belliqueux, agressive, d'une grande noblesse d'inspiration, les chœurs en adoucissent un peu les lignes brutales. Elle scandait la marche au combat, rescaudait l'ivresse guerrière, et monte, crescendo, jusqu'aux sublimes accents du sacrifice. Il se sans dire que la Lyre, secondée par les chorales, lui a conféré toute sa fougue grandeur avec une pertinence remarquable, un sens aigu du style et du caractère de l'œuvre.

Le Prélude en mi-mineur, de J.S. Bach, tout en développant les traits majestueux dont le maître les a paré, conserve une architecture délicate, une dentelle exquise où frémissent, ça et là, des échos familiers de toccatas. Dans cette pièce, bois et cuivres se relaient en réalisant de subtilité et de douceur d'articulations délicates, de nuances bien senties.

La Lyre témoigne, dans cette pièce de toute sa finesse d'interprétation, sa science du son, son intelligence individuelle et collective de Bach, lequel chacun le sait, présente, dans toutes ses productions, de redoutables difficultés techniques. Dans l'œuvre ultra-humaine de Mozart, le «Quintette avec clarinette» occupe une place de choix quasi solitaire. C'est l'un des premiers accents du chant du cygne, puisqu'il figure dans les ultimes compositions du divin Maître (de 1787 à 1791, année de sa mort).

Nous louerons sans réserve la clarinettiste Antoine et le jeune flûtiste Jacques Pottier, de nous avoir avec tout leur talent, ait de charme et de sensibilité, restitué le «Larghetto» de ce quintette ce soupri angoissé et mélodieux du génie, et l'âme de Mozart qui passe dans cette extatique modulation. Jamais partition fit autant «valoir» l'instrument. La langue de Mozart est, avant tout, celle de l'inspiré. Son choix des instruments détermine et oriente son inspiration : un choix des timbres, rigoureux, savant et malgré tout instinctif.

A Haendel compositeur d'essence internationale, par l'italianisme de son écriture, sa technique harmonique reçue des Allemands, son style, le léger, aéré, dédié, pris aux Français, n'appartient-il pas de célébrer toute l'universalité de la divine personnalité du «Messie» ? «L'Alcélula» avec chœurs et orchestre, restera l'une des meilleures (peut-être la meilleure ?), création de la Lyre Moulinoise. Cet Alcélula, quel envol vibrant d'accents joyeux, sur un rythme allégre et grandiose, mais d'une sobriété de dessin accessible à tous, comme si le vrai génie, comme si la foi authentique voulaient dans cet excès mystique de la joie du monde, du plus obscur mortel au plus brillant génie, n'oublier personne.

Et voilà, de nouveau une sainte Cécile écoulée. A travers vents et marées, au-dessus des contingences d'une existence emprisonnée dans l'affligeant utilitarisme de notre actuelle civilisation, qui l'étonne et l'avilit, il est reconfortant de constater qu'à l'école de musique, à la Lyre moulinoise, au sein de toutes les chorales de notre bonne ville de Moulins, à chaque jour suffisant sa peine, un travail considérable se poursuit, sans cesse, dans les plus hautes sphères de la spiritualité, en défi à la sottise incommensurable de notre façon de vivre.

Mon cher Emile Fosse, de toute cette spiritualité «montante», n'êtes-vous point l'âme ? Une âme toujours vigilante, certes bien souvent tourmentée, mais ne désespérant jamais... M. D.

MONTLUÇON Salle comble au Théâtre et chaleureux bravos pour le concert de l'Harmonie Municipale Il faut aussitôt noter la réussite complète de concert de Gala, donné, au soir du 4 décembre, à l'occasion

de la Sainte-Cécile, par l'Harmonie Municipale et l'Orchestre Symphonique du Conservatoire.

M. Paul Troubat, qui dirigeait avec son habituelle maîtrise, les deux excellentes formations locales, avait fait appel à deux artistes de grand talent : René Schabel, premier violon à l'Opéra de Metz, et Gérard Troubat, son fils, professeur au Conservatoire de la grande cité lorraine, un hautboïste dont il semble bien inutile de rappeler ici le talent.

Tous deux aiment s'illustrer remarquablement dans le Concerto en ré mineur de J.-S. Bach, pour violon, hautbois, et orchestre à cordes, et la richesse des sonorités habilement conjuguées fit merveille sous les doigts des artistes qui ont donné à ce concert un éclat tout particulier. René Schabel, est un violoniste dont on admire tout à la fois la précision et la sensibilité ; il sait faire chanter son instrument en restant toujours fidèle aux exigences d'une partition qui ne pardonne rien, avec à son côté Gérard Troubat, ce fut un vrai régal.

Gérard Troubat, dans la Fantaisie Pastorale de E. Bozza, pour hautbois et orchestre, faisait la démonstration confondante de ses magnifiques possibilités, dans un art dont il connaît tous les secrets, et qu'il domine en maître. Délicatesse, brio, éclat, rien ne manque à ce jeune hautboïste français, premier prix du Conservatoire National Supérieur de Musique, lauréat du concours international de Genève, mais qui n'oublie point qu'il découvre les richesses de cet instrument, à Montluçon, sous la conduite d'un autre lauréat du Conservatoire. Notez

Et chaque fois, pour lui, s'est la même joie, la même émotion de retrouver tous ses amis, et de jouer pour eux, avec les musiciens de sa ville natale.

L'ovation qui lui fut réservée, comme à son ami René Schabel, exprima assez bien la satisfaction du public, de tous les mélomanes conviés à une véritable fête. Il faut dire que l'orchestre symphonique fut une nouvelle fois, à la hauteur d'une tâche délicate et brillante.

Et les archets, avant l'entracte, allaient détailler avec grâce et vélocité les harmonieux enchaînements d'une célèbre ouverture de W. A. Mozart : «Titus».

Quant à la seconde partie, consacrée à l'Harmonie Municipale, elle fut également de qualité : qu'il s'agisse du «Lac des Fées» de Auber, où le brio et la puissance s'unissent pour le meilleur, dans le triomphe des cuivres et des bois : des «Six chants populaires russes» de A. Lidov (M. Bordes au saxophone, restituait admirablement la nostalgie prenante d'une complainte slave) ou bien encore de ce «Fandango d'Aïnhwa», œuvre de G. Razindge, qui évoquait toute la couleur, le rythme et la lumière des danses ibériques. Un fandango que l'Harmonie dut donner en bis, pour répondre à l'ovation du public.

M. Paul Troubat et ses musiciens avaient bien mérité de Sainte-Cécile. (Extrait du journal «La Montagne»).

BELLERIVE-sur-ALLIER

Dimanche 24 Novembre 1968

La Société Musicale a témoigné de sa fidélité à sainte Cécile en célébrant, dimanche dernier, la fête de la patronne des musiciens suivant les rites de la tradition. Le matin, à 11 h., tous les membres des deux sociétés musicales de Bellerive et de Vichy aux destinées desquelles préside M. André Métot, ont assisté à une grand-messe solennelle célébrée par M. l'abbé Etienne Poix, curé de la paroisse.

Au cours de cet office, ils ont interprété un programme musical de circonstance comprenant la «Marche du sacre» de Napoléon Ier de Lesueur ; «Elegie» de M. André Rein, directeur de l'Harmonie Municipale de Vichy ; «Plus près de Toi, Mon Dieu» psalme ; «O salutis hostia» (du regretté Eugène Métot, père du président André Métot, qui dirigea pendant de longues années la Société Musicale) ; enfin la «Marche solennelle», (de Steliani).

En l'absence de M. Paul Rollin, directeur de la société, qui a dû être transporté vendredi dans un grand centre hospitalier parisien pour y subir une intervention chirurgicale, c'est M. Marcel Gérard qui a dirigé l'exécution de ces œuvres. A 13 h. 30, après un vin d'honneur offert par M. l'abbé Poix, dans la salle paroissiale, un banquet amical réunissait quatre-vingt-deux convives au restaurant du Bois de Boulogne, avenue de Vichy.

Paul Beuscher au service de la musique... et: A VOTRE SERVICE! vous propose : - Tous instruments pour HARMONIES et FANFARES, - Equipements pour formations musicales : casquettes, écussons, bannières, etc... - Catalogues gratuits sur simple demande, - Conditions spéciales aux sociétés. Paul Beuscher 25, 27 et 29 Bld Beaumarchais - PARIS-4° Aucune succursale - Tél. 887-09-03

Tout ce qui concerne

RETAILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES - COIFFURES - CHEMISES

La tenue comprenant: Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e Laborde 34-00.

La table d'honneur, le président... M. Pierre Cornilou...

Le concert se terminait par la marche de « La Madelon » en l'honneur du cinquantième de l'armistice de 1918...

VICHY

Société Musicale

Après avoir passé le cap des cent ans depuis déjà plusieurs années, la Société Musicale de Vichy a brillamment fêté sainte-Cécile...

Ce fut d'abord une messe en musique à l'église des Garets où officia M. le curé Aucouturier...

Musiciens et officiels se retrouvèrent ensuite à la salle des répétitions, rue Michel, où un vin d'honneur...

Cette cérémonie était honorée de la présence de MM. Gabriel Féronnet, député de l'Allier; Frélastré, conseiller général; le docteur Chabrol, maire adjoint; Mazerolles et le docteur Nigay...

Il exprima des remerciements à ses musiciens, ainsi qu'aux dirigeants et exécutants de la Société Musicale de Vichy...

ne fournissant plus d'éléments. E nous faut donc remplir notre mission auprès des jeunes.

C'est pour cela qu'il vous faut vous instruire musicalement d'une façon assidue. Soyez fidèles à la société qui vous a appris l'A.B.C. de la musique.

« France exemple sur ces braves anciens qui ont servi le feu sacré, encore si jeunes physiquement et moralement, fidèles à leur exemple, vous demeurez notre grande espérance et la Société Musicale progressera encore longtemps sur la route du succès ».

M. Métot exprima ensuite sa reconnaissance aux membres honoraires, ses remerciements à M. Feuchet pour le dévouement qu'il a manifesté à la société depuis trente-deux ans, ses souhaits de bienvenue à M. Féron, nouveau membre exécutant.

Parlant du chef, absent pour raison de santé, il ajouta :

La qualité artistique d'une société dépend de son directeur. Je tiens donc à remercier M. Paul Rollin. Avec un tel maître, aussi modeste que talentueux, notre Société Musicale est entrée de bonnes mains.

M. le docteur Chabrol, après avoir excusé M. le maire de Vichy absent pour quelques jours, évoqua quelques voyages effectués en compagnie des musiciens de la Société Musicale et qui lui ont laissé des souvenirs inoubliables.

(Extraits de la Montagne 2. 12. 68).

Estudiantina - Ecole Mozart

Dimanche 15 décembre 1968

La Sainte-Cécile de l'Estudiantina-Ecole Mozart a été fêtée dimanche matin, en présence des familles et amis, par les petits enfants inadaptés et des petits enfants étudiants musiciens.

Profitant de cette sensibilité acquise, Mme Andrieux raconta l'histoire de la « Souris qui saute... » de M. Martenot, qu'elle interpréta ensuite avec J.-P. Granon sur deux lyres stéréophoniques.

Elisabeth Marty, bercant sa poupée, chanta « Berceuse », de J. Ruk, soutenue à la flûte à bec par Didier Marbouty.

Puis l'ensemble se mit aux rythmes musicaux de Carl Orff, où Yvonne Lafaye montra de grands progrès. Les petits Philippe Kasparek, Jean-Marie Marty, Olivier Saint-Marc, Didier Frévat, Véronique et Elisabeth Marty, Philippe Saint-Marc, Philippe Barge, Catherine Lamousse firent gentiment profiter de leurs connaissances musicales leurs petits amis inadaptés.

Les « Dialogues » de Jacques Dalcroze mirent ensuite en lumière les rapports de la musique avec l'être humain.

A la faveur d'une intéressante causerie consacrée à « l'Influence de la musique sur les enfants inadaptés », Mme Andrieux-Legrand, évoqua, notamment, l'expérience musico-pédagogique de Juliette Alviré, professeur de musique dans une école spéciale de Londres. Si la musique est un terrain privilégié, dit Mme Andrieux-Legrand, l'enfant demeure un sujet constant de révélations, car, quel qu'il soit, il est à la fois un imaginaire et un réaliste.

Une table garnie de friandises et de gâteaux sollicita petits et grands à l'issue de cette confrontation riche en enseignements divers.

(La Montagne 17. 12. 68).

Harmonie Municipale

Dimanche 15 Décembre 1968

Eglise Saint-Louis, à 15 heures

En cette fin d'année, dans nos villes, dans nos villages, il est une tradition qui se perpétue à travers toutes les difficultés de notre époque moderne, c'est la fête de la Sainte-Cécile que tous nos musiciens aiment à honorer.

A l'Harmonie municipale il est fut ainsi dimanche dernier par le concert de gala donné en l'église Saint-Louis grâce à l'amabilité de M. le curé Legou, archiprêtre.

En préface à l'audition dans une courte allocution, ce dernier fut, avec beaucoup de bonheur, remercié par nos musiciens et leur chef, M. André Reilin, d'avoir réservé leur après-midi de cette fin d'automne pour se produire dans un programme de haute qualité.

Est-il besoin de le souligner, cette audition composée d'œuvres de nos grands maîtres : Lully, Saint-Saëns, Marcel Dupré, Dvorak, Haydn, César Franck, recueillit d'un public venu nombreux, un accueil particulièrement chaleureux.

Nous serions incomplets si nous ne réservions une mention toute spéciale au jeune Guy Touvron, premier prix du conservatoire national supérieur de musique de Paris, qui interpréta à la trompette deux mouvements du Concerto en mi-bémol de Haydn. Toutes nos félicitations à ce jeune artiste devant lequel s'ouvre une belle carrière.

M. le docteur J. Lacarin, maire, avait tenu personnellement à être présent à cette audition à laquelle assistaient également M. le docteur Nigay, adjoint délégué à l'Harmonie municipale; M. Fouljou, conseiller municipal et trésorier de la société; M. Laurent-Loriot, conseiller municipal; M. Alviset, directeur du Conservatoire municipal de musique, et Mme M. Hugonnet, trésorier général de la Confédération musicale de France, et Mme, plusieurs présidents et directeurs des sociétés musicales de la région parmi lesquels nous avons reconnu M. André Métot, président des sociétés musicales de Vichy et de Bellevue; M. Bordes, directeur de l'Harmonie de Digoïn; M. Lerot, président-directeur de l'Union chorale; M. Deloger, du Grand Casino; M. De Montchemu, substitué du procureur de la République, et Mme; Mmes Métégnier, Reilin, Mlle Delor.

Nous ne saurions oublier Jean Joyeux, qui, avec son érudition habituelle, présentait cette audition. En conclusion, nous féliciterons à nouveau notre belle phalange municipale qui, au cours de l'année nous permet d'entendre les meilleures œuvres du répertoire, ce qui grâce au travail assidu de ses membres sous la direction de son chef André Reilin, dont tous se plaignent à reconnaître les grandes qualités de musicien.

(La Montagne 18.12.68). PROGRAMME (direction André Reilin).

- (Présenté par Jean Joyeux de l'O. R. T. F.) 1. Deux Fanfares, J.-B. Lully; 2. Adagio et Allegro de la première Symphonie C. Saint-Saëns; 3. Cortège et Litanie, M. Dupré; 4. Largo de la Symphonie du Nouveau Monde, A. Dvorak, cor anglais; M. Marcel Papon; 5. Concerto en mi bémol pour trompette et orchestre, J. Haydn, deux mouvements: a) Andante; b) Allegro. Soliste: Guy Touvron, premier prix du Conservatoire de Paris; 6. Symphonie en ré mineur (premier mouvement), C. Franck.

VICHY

2 et 3 Novembre 1968 Festival de Trompes de Chasse à l'occasion du 80^e anniversaire de la Saint-Hubert Vichyssoise

La Saint-Hubert du Creusot, la Diane Bressane, le Débuché des monts de la Madeleine, le Cercle des Sonneurs Indépendants de Clermont-Ferrand, ainsi que le Daguet de Genève et le Bien-Aidé de Lausanne avaient rallié Vichy pour fêter avec la Saint-Hubert Vichyssoise, au cours du week-end, son quatre-vingtième anniversaire, en même temps que leur saint patron à tous.

Ces quatre fois, vingt ans ont donc été répercutés à son de trompe par 80 sonneurs de grande classe dans les sonneries rouges, vertes ou bleues, parsemées de couleurs salonnées d'or, ont de surcroît fait sensation parmi une population toujours sensible à l'émotion.

Notre saint patron des fêtes a retenti, le samedi des sonneries soigneusement sélectionnées par chacune des sociétés, afin de composer un programme varié et complet. Les fanfares ont mis un bel accent à l'exécution de morceaux choisis, un bel entrain, un bel bris, et leur succès a été si grand qu'ils n'auraient pas à ajouter sonneries à sonneries. Finalement les deux sociétés aillaises n'ont pas pu exécuter « Le Salut à Saint-Hubert » et « Le Rallye Bercé » et toute les fanfares pour la marche des Certes et « Les honneurs ».

Le dimanche matin, comme prévu, chaque église de Vichy et aussi Saint-Saturin de Cusset offraient à leurs fidèles, grâce au concours des trompes, une messe de Saint-Hubert brillante sur des compositions de Cantin, Obry ou Tyndare, quand ce n'était pas comme « Le Bien-Aidé de Lausanne » à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc un arrangement des trois.

À la sortie des offices ainsi solennisés, nos sonneurs offraient de se rendre à l'hôtel de ville, une aubade, aux carrefours avant où ils étaient attendus pour une réception et un champagne d'honneur.

La foule carnait le terre-plein de la mairie dans l'attente de l'éclatante sérénade offerte à la municipalité. Sur les marches de l'édifice public, aux côtés du Dr. Jacques Lacarin, maire; M. Frélastré, conseiller général; M. Mazerolles, adjoint, grand cordon de la Saint-Hubert Vichyssoise; M. Faron, président;

Chacune des phalanges exécuta une sonnerie puis, toutes ensemble, sous la direction de M. Henri Cave « La Marche des Certes », pour terminer par « Les Honneurs ».

RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE.

Dans le grand salon d'apparat de l'hôtel de ville, où toutes les fanfares se trouvaient réunies l'instant d'après un certain nombre de personnalités se trouvaient rapidement rassemblées. Autour des représentants de la ville de Vichy: Dr. Lacarin, Dr. Chabrol, Dr. Nigay; MM. Mazerolles et Métégnier, adjoints; Frélastré, conseiller général; Gression, Dejoux, Fouljou, Peyneau, Popelut, Valet, conseillers municipaux, on reconnaissait MM. Gabriel Féronnet, député; Determes, conseiller général du Montet; capitaine Monnier, commandant la compagnie de gendarmerie de Vichy; le chanoine Legou, archiprêtre de Saint-Louis; Rabin, secrétaire de la paroisse.

Centre; Wirin, président; Ocoquenet, vice-président; Alais, trésorier départemental de la société d'encouragement au dévouement; Cause, receveur des finances; Carlier, juge d'instance; Métot, président de la société Musicale; Feuchet, vice-président; Dutérié, directeur-adjoint de l'Harmonie Municipale; Berger, président des Décorés de la Légion d'honneur; l'abbé Boyer, curé de Sainte-Jeanne-d'Arc; Lerot, directeur de l'Union Chorale.

Accueillant les invités de la municipalité, le Dr. Lacarin traduisit le plaisir qu'il avait à les recevoir, exprimant ses souhaits de bienvenue les plus cordiaux, en même temps que ses compliments les plus sincères pour l'aubade qui venait d'être donnée. « Je tiens à saluer tous nos visiteurs étrangers et français qui ont tenu à se joindre aux manifestations du quatre-vingtième anniversaire de la Saint-Hubert et à les féliciter des marques d'amitié de sympathie et d'admiration qu'ils témoignent ainsi à notre société de trompes ». Se tournant vers M. Faron, le maire de Vichy ajouta: « Par sa haute tenue, une société telle que la vôtre est un fleuron de plus à notre cité. J'ai très souvent apprécié vos belles présentations. Quatre vingt ans c'est vraiment un très long bail, une belle continuité dans l'effort et je constate que dans vos rangs de jeunes sont prêts à assurer le relève. Je suis heureux de vous féliciter, au nom de la ville de Vichy, devant toutes les sociétés réunies ».

Puis le Dr Lacarin, s'adressant à M. Faron, ajouta « J'ai été chargé, en tant que président de la Société d'encouragement au dévouement, honneur auquel je suis très sensible, de vous faire chevalier ». Et pendant que le maire de Vichy accrochait au revers du veston de M. Faron la médaille de la S. E. D., la Saint-Hubert Vichyssoise exécutait de tout son souffle la sonnerie des « Honneurs ».

Très ému M. Faron composa un bouquet de remerciements pour la distinction accordée par la chancellerie de la S. E. D., pour la réception offerte par la municipalité aux sociétés de trompes amies, pour l'aide qu'il a trouvée autour de lui pour organiser ce 80ème anniversaire, aide qui rend la tâche légère.

M. Faron remit ensuite à chaque fanfare une médaille commémorative du 80ème anniversaire. M. Reilin, secrétaire général de la Fédération Musicale du Centre, apportait le salut de la Fédération, de ses six mille musiciens, de ses cent soixante six sociétés. Il souligna le fait que la Fédération s'honore de posséder en son sein, élément rare, trois sociétés de trompes.

Avant traduire les félicitations, compliments et sentiments d'estime du président des Fédérations françaises, M. Reilin complimenta les sonneurs qui jouent d'un instrument très difficile, délicat, aux sonorités distinguées.

Le secrétaire de la Fédération Musicale du Centre termina en glorifiant

CUSSET

Brillant concert de « La Semeuse » mercredi 20 Novembre 1968

Rarement on avait vu autant de monde que pour ce concert de Sainte-Cécile de « La Semeuse » donné au moulin du Chambon mercredi soir.

On peut dire aussi que les très nombreux spectateurs (près de 500) ont été enthousiasmés par la qualité du spectacle présenté et n'ont pas ménagé leurs applaudissements tout au long du programme aussi bien musical que vocal.

En présence du docteur Pruney, maire de Cusset, de Mme Féronnet, adjointe, représentant également M. le député, retenu à Paris par les devoirs de sa charge; de MM. Lucien Chardonnet et Daudier, présidents d'honneur; de plusieurs conseillers municipaux et présidents de sociétés de Cusset ou Vichy; de M. Henri Forestier, président de « La Semeuse »; des vice-présidents de la société, etc... notre brillante Harmonie (avec ses solistes exécutants ainsi que sa clique d'une trentaine de tambours, trompettes et clairons), en tout, quatre-vingt-dix musiciens, a une nouvelle fois prouvé, sous la direction de M. Georges Bontillier, qu'elle était toujours une des meilleures du Centre.

Le concert était présenté par M. Yvon Bertrand, que l'on avait déjà apprécié dans cette spécialité et qui a su mettre beaucoup d'originalité dans sa présentation des morceaux de musique ainsi que des jeunes « cadets » de « La Semeuse » qui furent ovationnés.

Le programme comprenait tout d'abord le pas redoublé « Joyeux trompettes » mettant en valeur les trompettes de la clique. Puis un « Paso-doble tylique » « Sang et or » nous amenait en Espagne.

Interprétation parfaite de la belle ouverture de Fr. Suppé: « Cavalerie Légère » (solo de clarinette par Claude Ducher). Une fantaisie donnée pour la première fois à Cusset sur le célèbre conte « Blanche-Neige et les sept nains » où tous les solistes furent particulièrement applaudis.

« Saint-Cyr » le défilé de la semeuse « galette » tiré des refrains de l'école militaire, puis la « Valse du ballet » de Fabre avec en clarinettes soli: Claude Ducher et Guy Laplace, deux excellents musiciens.

Le public attendait tout particulièrement le chanteur ténor Edgar Meneau. Dans le tango et la valse de « L'Auberge du Cheval-Blanc », il a pu donner au maximum les effets de sa belle voix et les félicitations qui lui furent adressées ont bien méritées.



fiant la vénéralité et ses traditions, (extraits de la Montagne, 11, 68).

PUY-DE-DOME

SAINT-ELOY-LES-MINES

Harmonie des Mineurs
Matinée musicale du 3 novembre 1968

L'Harmonie des Mineurs de Saint-Eloy a donné, le dimanche 3 novembre 1968 à la salle des fêtes des Houillères, son deuxième concert en salle de l'année.

L'habitude est maintenant prise et, comme en avril dernier, c'est devant une salle bien garnie que les musiciens de l'Harmonie ont exécuté avec brio, les œuvres variées inscrites au programme. C'est ainsi que, sous la baguette de leur sympathique chef, M. A. Monsauret, nous avons pu entendre : les 1er et 2ème mouvements de la symphonie « La Surprise » de Haydn... « Flair d'Amour » de Martini, et les « Danses Hongroises numéro 5 et 6 » de Brahms et, sous la direction du sous-chef de la société, M. E. Ferronin, une série de brillants défilés, parmi lesquels : « Sur le Rhin » de E. Bourbelle, « A Travers la Corcorgie » de Miller... « Le Joyeux Trompette » de G. Allier et « Départ en Liesse » de A. Saguez.

Une matinée musicale fort goûtée, par les mélomanes de notre région qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux dévoués musiciens de l'Harmonie des Mineurs. Au cours de ce concert, en salle des récompenses ont été remises à plusieurs musiciens de l'Harmonie et à de nombreux élèves de l'Ecole de Musique de la Société. C'est par un temps gris et froid que les musiciens de l'Harmonie des Mineurs se sont réunis pour fêter leur patronne. La légère cou-

che de neige fortement verglacée qui couvrait les rues de la cité gloysienne les a empêchés de faire le traditionnel défilé mais c'est tout de même en grand nombre qu'ils se sont retrouvés à la grand-messe de 10 h., en l'église Jeanne d'Arc où la messe était célébrée par M. le chanoine Arnaud. Dès le début les musiciens, sous la baguette de M. Monsauret, interprétaient le prélude de Bach ; à l'offertoire c'était un choral de Bach pendant qu'à l'élevation la Batterie sonnait « Aux Champs ». Enfin la sortie de la messe s'effectuait par un autre choral de Bach.

Les musiciens parlaient ensuite vers la place de la mairie où ils exécutaient sur place « Vers la Paix » défilé d'A. Saguez ; puis ils exécutèrent les sonneries réglementaires pour rendre hommage aux morts des deux guerres pendant que M. Nesson, trésorier-adjoint déposait une gerbe. Après avoir pris l'apéritif dans les cafés avoisinants la place de la mairie, les membres de la société parlaient pour la salle des fêtes de la Houillère où un succulent repas leur fut servi par M. et Mme Regnier.

Au dessert M. Rousseau, président de la société, remerciait les personnalités qui avaient bien voulu s'associer à la fête et exprimait toute sa satisfaction de voir la franche camaraderie qui règne au sein de l'Harmonie et saluait les jeunes rentrés sur les rangs de la société et terminait en portant un toast à la prospérité de la société et de la musique. M. Pouzadoux, maire de Saint-Eloy, lui succédait et en quelques mots disait sa joie de se retrouver parmi les musiciens qui après avoir toute l'année rehaussé l'éclat de toutes les manifestations gloysiennes avaient bien mérité de se retrouver ensemble pour honorer traditionnellement Sainte-Cécile.

HAUTES-PYRÉNÉES

L'Harmonie Municipale de Tarbes au Festival « Paul Lacome »

Le dimanche 3 novembre, un festival Paul Lacome s'est déroulé à Nogaro, commune du Gers voisine du Houga, où naquit l'illustre compositeur.

M. Dehaut, président de l'Harmonie Municipale de Tarbes et Jacques Le Bourgeois, son directeur, avaient organisé ce concert, à la mémoire de Paul Lacome, et aussi, pour recueillir les premiers fonds destinés à la remise en état du monument élevé au Houga, que les Allemands avaient amputé de son médaillon en bronze, pendant la dernière guerre.

Le programme était uniquement composé d'œuvres de Paul Lacome, dont certaines étaient arrangées ou orchestrées par Jack Le Bourgeois. Mascarade et la Fêria émergeaient du lot et font toujours les délices des amateurs de bonne musique populaire.

L'Harmonie Municipale de Tarbes est un groupement de premier ordre, tous les pupitres sont abondamment fournis, et les solistes rappellent ceux des brillantes musiques militaires d'autrefois.

Il est intéressant de faire connaître les noms des principaux animateurs du concert, M. Guilhaumenc, clarinetiste, Hernandez, trompettiste, Philhilingegedera hautbois, Bentue, basson Garcia clarinetiste, Fourcade, piccolo et flûte et Bernal petite clarinette.

L'ensemble discipliné et bien au point peut rivaliser avec les meilleurs, à cette remarque il faut associer la municipalité Tarbaise, qui par sa générosité a participé au résultat obtenu.

L'Harmonie Municipale de Tarbes est très sollicitée à Tarbes et dans le département voisin, l'honneur pleinement.

Le fait qu'une musique de plein air se produise avec bonheur sur une scène est déjà la preuve de la souplesse de son de ses instrumentistes, de leur bonne volonté et de la confiance qu'ils mettent en ceux qui les dirigent.

A cette véritable cérémonie du souvenir qui s'est déroulée au théâtre Municipal de Nogaro, un nombreux public a manifesté sa satisfaction par des applaudissements nourris.

Parmi les personnalités qui assistèrent à la séance nous avons noté, M. et Mme Marc Lacome d'Estalens, fils et belle fille du compositeur, entourés de leurs enfants, des musiciens qui étaient venus d'Auch, de Mont-de-Marsan, de Condom, de Vic-Fezensac, de Faisance Riscle etc... La manifestation était présidée par M. Laurence, représentant le préfet du Gers et M. le docteur Dupuy, maire de Nogaro.

M. Jacques Lamy, directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes, présent avant le spectacle, avait dû regagner Craulhet où par télégramme, il était appelé au chevet de sa belle-mère mourante. C'est son fils qui lut au début du concert l'hommage à Paul Lacome écrit par Paul Marot, professeur honoraire à l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes.

En résumé ce fut une matinée utile à la musique, qui mit en évidence les efforts fournis à la fois par une municipalité soucieuse de maintenir dans sa région, la flamme spirituelle qui l'a toujours animée, et prouva une fois de plus que des musiciens modestes et effacés quand ils sont conduits par des hommes d'élite peuvent encore porter bien haut le drapeau de l'art populaire que nous défendons toujours, parce qu'il est la source de bien des joies, et qu'il ramène la créature à sa véritable vocation humaine.

Paul MAROT.

TOULOUSE - PYRÉNÉES (318 m.)

— BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY —
— de 14 h. 30 à 15 h. —
— MOIS DE FEVRIER ET DE MARS 1969 —

9 FEVRIER :

Giselle, polka pour clarinette, L. Météhen (soliste : Armand Médous) ; les Dames de Toulouse, schottisch, X... ; Follette, mazurka, F. Minet ; Conte de fées, valse, F. Romain ; Madagascar, quadrille, E. Lozcs.

23 FEVRIER :

La Nivernaise, polka pour 2 Cornets, J. Bida (Solistes : Albert Calvayrac et Albert Philibert) ; Chic-au-Ré schottisch, F. Romain ; La belle Margot, mazurka, F. Romain ; La belle Alsacienne, valse, L. Fivet ; Le Mystérieux, quadrille, X...

9 MARS :

La Tourterelle, polka pour petite flûte, E. Damaré (Soliste : Jacques Tiberge) ; Pas de patineurs, Ed. Jouve ; Mimi Pinson, mazurka, G. Allier ; Aquilla, valse pour clarinette, F. Deydier. Soliste : Armand Médous ; Les Misérables, quadrille, X...

23 MARS :

Branche d'aubépine, polka pour clarinette, F. Bressy (Soliste : Armand Médous) ; La grande Iza, schottisch, A. Corbin ; La Montagnarde, mazurka, F. Bressy ; Douce gaité, valse pour cornet, F. Minet (Soliste : Albert Calvayrac) ; Rocamboles, quadrille, L. Bajus.

ILE-DE-FRANCE

Centenaires de Sociétés

Nous signalons avec satisfaction la vitalité des sociétés ci-après qui fêteront leur centenaire en 1969 et nous félicitons les responsables et les exécutants de ces sociétés pour leur fidèle attachement à leur société :

Sartrouville, Harmonie les 10 et 11 mai, M. Aubert, président, 10 rue Paul Langevin à Sartrouville 78.

Maisons-Laffitte, Harmonie, le 18 mai, M. Pincemille 3 rue Pierre Loti, 78-Maisons-Laffitte.

Houilles, Harmonie, le 25 mai, correspondant, M. Eugène Gosset 24 rue du Maréchal Joffre à Houilles (78).

Eaubonne, Harmonie, du 7 au 15 juin, président, M. Nosbaum, 16 rue Garibaldi, 95-Eaubonne.

La Ferté-Alais, Fanfare, le 22 juin, correspondant, M. Heutre, route de Melun, 91-La Ferté-Alais.

Le secrétaire général de la Fédération Colonel CHAROLLAIS.

Sainte-Cécile

et le grand Orchestre Symphonique de la R.A.T.P.

Le samedi 23 novembre dernier le grand orchestre symphonique de la R. A. T. P. manifestait à son tour, en la salle Gaveau, sa vitalité et sa haute valeur artistique et musicale, sous l'égide de notre Sainte-Cécile et en l'honneur de son anniversaire. Notre camarade, Georges Fossier, son talentueux directeur, un

CHAMPAGNE ET MEUSE

SEZANNE

L'Harmonie Municipale de la musique de Damery ont été applaudies par plus de 400 personnes au premier concert de la saison d'hiver. En cette occasion, l'excellente fanfare de Damery rendait visite à ses amis sézannais, donnant ainsi à nos concitoyens l'occasion d'apprécier les qualités de cette sympathique formation.

Des 17 h., la salle du Prétoire était littéralement comble et plus de 400 auditeurs avaient eu peine à y trouver place.

Parmi l'assistance, nous notons la présence de : MM. Stasi, député de l'arrondissement ; Pierre Gaurier, conseiller général du canton ; Henri Manciaux, maire de Sézanne et président de la musique municipale ; Cornu et Falcom, adjoints, plusieurs conseillers municipaux ; MM. Michel Fournier, chef de la musique militaire de la 3ème région à Rennes ; Lambert, maire de Damery ; Badret, président de la musique de Damery ; A. Lhôpital, vice-président ; le Lieutenant Bonvalet, représentant le commandant Lhomme, empêché ; M. Mauclet archiprêtre de Sézanne ; MM. Durand, président de l'U. C. I. A. ; Bigot, président du Syndicat d'Initiative, et de nombreuses autres notabilités de la région ; M. Fernand Boucher, vice-président de la Fédération musicale Champagne-Meuse, habitué des auditions sézannaises avait adressé ses excuses.

Avant l'ouverture du concert, M. H. Manciaux, s'adressa à l'assistance. Après avoir remercié de sa présence le public, en général et les personnalités, en particulier, il félicita MM. Masson, directeur de la musique de Damery, et M. René Fournier, directeur de la musique municipale, pour les efforts qu'ils avaient déployés en faveur du développement de l'art musical. Il rapela le brillant succès obtenu cette année en Allemagne par l'Harmonie sézannaise qui avait su démontrer dans un pays étranger la

valeur des musiques françaises et, plus particulièrement, de la région champenoise. Il regretta cependant que ce genre de manifestation ne se reproduise pas plus souvent, ainsi que le souhaitent les mélomanes de la ville et des environs. « Mais — devait-il dire — la mise au point de semblables concerts est longue et ardue, et l'on comprend que le directeur préfère se manifester moins souvent, peut-être, mais avec une préparation plus parfaite ».

A l'issue de cette allocution, la musique de Damery se fit entendre, donnant un aperçu de ses excellentes qualités, dans l'exécution des œuvres interprétées.

L'Harmonie de Sézanne prit ensuite place sur le plateau, et, tour à tour, exécuta de façon impeccable des compositions de musique classique telles que « l'ouverture de la dame blanche » de Boïeldieu, et de musique moderne avec, par exemple « La leçon de tchiks » et « Tyroler laenter ».

Il convient de mentionner également le gros succès obtenu par un charmant duo de deux trompettes d'harmonie, « Les deux comères », interprété par M. André Pigeot et son jeune fils âgé de 16 ans à peine. Des salves d'applaudissements sont d'ailleurs venues récompenser ses deux excellents artistes.

A 18 h. 30 deux morceaux d'ensemble, exécutés par les deux sociétés réunies, terminèrent ces brillantes auditions que le public mélo-mane de Sézanne souhaite entendre le plus souvent possible.

AVIS AUX DIRECTEURS DES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE DU SUD DE L'ARRONDISSEMENT D'EPERNAY

M. Vignot René, 43 rue Léon Joly à Sézanne, délégué fédéral, se tient à leur disposition en vue d'entreprendre les démarches nécessaires en vue de faciliter l'engagement par devancement d'appel de leurs jeunes musiciens, dans les musiques régionales de l'armée.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Décès subit de M. Léon Metthez, président de l'Harmonie, imprimeur, ancien conseiller municipal

Avec stupeur, nous avons appris hier le décès subit d'une personnalité montbéliardaise très connue et très aimée dans la région : M. Léon Metthez, imprimeur à Montbéliard et président de l'Harmonie municipale.

Le jour de la célébration du cinquantième anniversaire de l'armistice, M. Léon Metthez était parmi ses camarades au square du Souvenir. Son état de santé était légèrement éprouvé, mais rien ne pouvait laisser supposer que la mort le frapperait dix jours après.

Dimanche dernier, il promenait sa petite fille quand glissant sur la neige, il tomba et se fractura une jambe. Cet accident entraîna des complications et, dans la nuit de jeudi à vendredi, M. Metthez décédait.

Né à Hérimoncourt en 1903 il entra à la chorale de cette ville dès 1919. Après son service militaire au 35è R. I., où il s'intégra à la musique, il revint à la chorale de l'Espérance comme directeur en 1924. Avec ses frères, il se fixait à Montbéliard en 1929 pour y exploiter l'imprimerie située rue de la Mouche, au pied du château.

Passionné de musique, excellent ténor, il devint aux côtés de MM. René Clerc, Lanot et Vénot, un des piliers de l'Harmonie « Les Enfants de Montbéliard ». Dès 1932 il était entré dans cette société montbéliardaise dont il défendit toujours les intérêts avec conviction, avec gentillesse mais aussi avec efficacité. Il y occupa successivement les fonctions de secrétaire adjoint, puis de secrétaire, de vice-président et de président actif. Dès 1958 le ministère de l'Education nationale récompensait les services qu'il avait rendus à la musique en lui décernant les Palmes académiques.

A. C. F. G. dans un stalag de Bavère, il appartenait à l'amicale F. G. du Pays et y jouait un rôle actif.

Dès 1951 aux dernières élections municipales, il appartenait à l'assemblée locale aux côtés de MM. Tharradin, Ferrand et Tuefferd, et ses avis étaient toujours très écoutés.

Grand travailleur, il développa l'imprimerie familiale avec ses frères et il eut, il y a quatre ans, le chagrin de perdre son frère Fernand, dévoué comme lui à la cause musicale.

Aujourd'hui, M. René Metthez reste seul à la tête de l'entreprise. Douleuruse coïncidence, le président de l'Harmonie est mort le jour de la Sainte-Cécile, patronne

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18è

Tél. : MONtmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

des musiciens, et le concert prévu pour aujourd'hui est, évidemment annulé.

A sa veuve, à ses enfants, Mme Jacques Greys, Mme Fernand Malriat et M. Claude Metthez, nous exprimons nos condoléances attristées. Cet après-midi, les musiciens montbéliardais et une foule d'amis assisteront aux obsèques de cet homme de bien.

LES ÉDITIONS OUVRIÈRES

12, avenue Sœur-Rosalie 75 - PARIS-13è

Téléphone : 331-29-07 - 707-18-56

Pour renouveler,

enrichir

le répertoire

des classes instrumentales, des concours

La Collection L'ASTREE

collection de musique instrumentale classique publiée sous la direction de Max PINCHARD

présente

Des œuvres de haute qualité :

Campra, De La Lande, Balicourt, Duport, Marin-Marais, Corrette, Francœur, Clérambault, Bonporti, Montéclair, etc...

révisées par les meilleurs spécialistes français

- pour violon, flûte, hautbois, clarinette ; violoncelle avec accompagnement de piano ;
- pour piano, guitare.

VIENT DE PARAITRE :

Pierre PAUBON

MÉTHODE DE FLUTE A BEC

doigtés modernes et doigtés anciens ... 7,00

Demandez notre catalogue général

REPARATION
ENTRETIEN
RENOVATION
de tous instruments bois
Michel PARMENON
Spécialiste des bois
85, rue Basse-d'Ingré
45 - ORLEANS

habitué des grandes et belles réalisations artistiques, avait élaboré un fort beau programme en lequel se côtoyaient des œuvres : de Rossini, de Haydn, de Koechlin, de Lalo, tous grands maîtres de notre répertoire musical classique ou moderne. La particularité de ce programme fut de nous faire entendre des œuvres peu connues, quoique de grande qualité. Ainsi, cette ouverture de Rossini, *Le Voyage Italien* de Paris, fut intéressante et rarement exécutée. La Symphonie Concertante de Haydn, qui suivait, est plus connue. Son charme et son attachante musicalité fut bien exprimés, nous permirent d'y entendre des solistes de valeur, MM. Jean Colombani, Guy Hosplice, Jacques Rognier, Ladislav Strba, tous chefs de pupitres en notre orchestre. Moins connue est la symphonie en Sol Mineur, de Lalo, qui, cependant affirme de grandes et belles dimensions classiques. Et son excellente exécution eut, pour nous, auditeurs, un double intérêt, une double satisfaction : d'apprécier, tout d'abord, sa musicalité, très poussée dans le domaine de la forme et de la beauté, l'impression de l'entendre pour la première fois. La deuxième partie du programme comportait l'audition de Quatre Chorals, de Charles Koechlin, écrits avec des thèmes ayant pour bases, nos modes anciens, en usage au moyen âge. Ils nous offraient le plaisir d'apprécier ce, Art Musical qui commençait à surgir, à se répandre, dans un monde de plus en plus sensible aux accents, et à leurs appels, de la musique et du chant. Ces modes anciens, Dorien, Mixolydien, Hypodorien, Phrygien, etc., caractérisés par l'absence de la note sensible, pincée auprès d'une tonique, en nos tonalités modernes, ont un charme tout Médieval très attachant. Et à ce sujet je voudrais rendre un hommage, ici, à un grand musicien français de l'époque du moyen âge, malheureusement bien oublié, et qui contribua grandement au développement de l'art musical populaire et à son expansion dans le peuple et sous l'égide de notre Sainte-Eglise. Il s'agit de Gui d'Arezzo, un moine, né à Saint-Maur-des-Fossés, en l'an 995, élevé en son couvent. Puis, en raison de ses dons particuliers pour la musique, envoyé à Chartres pour y poursuivre ses études musicales au sein de son Monastère, en son école liturgique de musique réputée. Devenu un talentueux musicien, il est envoyé à Pomposa, en Italie, près de Ferrare, en son abbaye de Moines Bénédictins, puis affecté à Arezzo, en son couvent. Là, il s'attache aux problèmes de la théorie musicale qui la correspondait plus aux besoins d'un art qui se développait de plus en plus. Il crée la partie du plain-chant en quatre lignes. Les sons étaient, alors, fixés par lettres, sur une seule ligne. La cinquième ligne viendra plus tard. Il fixe la forme et la valeur des neumes, signes remplaçant les lettres. Puis il crée la solmisation, qui est encore la dénomination des notes actuelles de notre gamme moderne. Sa réputation musicale était telle, qu'il fut appelé par le pape, à Rome. Mais il revint, volontairement au couvent d'Avellino, où il mourut, vers 1050. La ville d'Arezzo lui a élevé un monument. Il signait souvent ses ouvrages didactiques du nom de moine de Sancto-Mauro. Pour l'instant, il est complètement méconnu en son pays natal : Saint-Maur-des-Fossés, cependant très attaché à tous les arts et à la musique en particulier. Un jour viendra, et il appartiendra à un autre musicien français, Charles Koechlin, grand maître, pédagogue, qui fut élève de l'Ecole Polytechnique, avant que d'être élevé au conservatoire de

Paris, d'utiliser ces Modes Anciens, tout en respectant, en leur orchestration, délicate, une expression sonore, marquée, par le signe des temps. Ainsi, ces quatre chorals, interprétés avec art, furent-ils très goûtés par un auditoire attentif et charmé, qui ne ménagea point ses applaudissements. Remercions et félicitons notre cher grand chef : G. Fossier, de vouloir bien ajouter un intérêt musical nouveau, attachant et historique, à l'audition de ses programmes, toujours très artistiques.

Echo Philharmonique « Paris »
Dans le cadre de la salle de mariages de la mairie du 18ème arrondissement, l'Echo Philharmonique Paris a tenu le 13 décembre sa soixantième assemblée générale présidée par M. Biocquysen maire-adjoint, président d'honneur de cette société.

Parmi les nombreux amis de l'Echo on remarquait la présence de M. Brun président de l'U. S. M. P., M. Charpentier vice-président de l'U. S. M. P., M. Roussel et Mme secrétaire général de la mairie du 18ème arrondissement, M. Rosier et Mme, directeur de l'hôpital Beaujon, Mlle Petit, présidente de la Lyre de Montmartre, M. Nerini et Mme professeur de violon au Conservatoire National de Paris, Mme Binoche, maire du 18ème arrondissement avait bien voulu se faire excuser.

Au cours de la première partie de cette manifestation présentée par M. Bergeon, l'orchestre exécuta sous la baguette de M. D. Huys et de M. G. Daussy, l'ouverture des Noces de Figaro de Mozart, la Symphonie numéro 1 de Beethoven, une sélection de l'Opéra-Comique : Les contes d'Hoffmann d'Offenbach et la Marche de Bravoure de Schubert. Tous les musiciens et leurs chefs peuvent être félicités pour cet excellent concert. Des amateurs dont le « Violon d'Ingré » est la musique, qui s'appliquent à répandre le goût des belles œuvres au moment où le public s'en détourne et où les pouvoirs publics s'en désintéressent ont droit, à tous les éloges.

La seconde partie de cette Assemblée fédérale était réservée aux questions administratives.

M. Godinet, secrétaire général, présente le rapport moral de la société, où il s'attache à rappeler les événements marquants des soixante années d'activité de l'Echo.

M. de Morand, trésorier général fit un bilan positif de la situation financière.

La charmante Dany Huys fut réélue Muse de l'Echo.

M. Brun président de l'U. S. M. P. remit des décorations très méritées pour services rendus à la musique à Mme Brefort (violin), M. Coupz (flûte), M. Obsehwit (violin), M. Martin (clarinette).

M. D. Huys remercia tous les amis de l'Echo de leur présence. Un vin d'honneur clôtura cette belle manifestation placée sous le signe de la musique et de l'amitié.

L'Echo Philharmonique « Paris », se fera entendre le 2 février 1969 au cours du concert organisé par la Lyre de Montmartre et le 2 mars 1969 à l'occasion de son gala annuel. (ces manifestations auront lieu à la mairie du 18ème arrondissement, à 14 h. 30).
J. MARTIN

ACHERES
Société Municipale de Musique
La jeune société musicale comprend un ensemble d'une vingtaine de musiciens et une quinzaine de clairons et tambours. En majorité ce sont des jeunes étayés par quelques adultes déjà formés à un instrument. Créée dans le cadre du Centre Culturel laïque de la ville, son école de musique compte déjà environ 70 élèves.

Sous la conduite dévouée, active et éclairée de M. Somelette cette nouvelle formation donne des espoirs très fondés pour un bel avenir, car la municipalité, très compréhensive, s'est penchée sur elle et agit dans l'intérêt permanent de ce groupe de jeunes. De très beaux locaux, et une aide matérielle qui s'implétera, donnent de l'air à tous les exécutants et aussi aux responsables de cette société.

Le 6 janvier 1969 la Commission Technique de la Fédération a entendu la Fanfare et la Batterie et sur un début prometteur, elle a classé l'ensemble des 2 formations en troisième division, deuxième section.

NOUVEAUTÉS POUR HARMONIE

Cahuzac - VARIATIONS SUR UN AIR DU PAYS D'OC, version pour clarinette et harmonie

Conducteur	7,80 F
Complet harmonie	37,30 F
Clarinete solo	2,25 F
Chaque doublure	0,95 F

Maire - FETE JOYEUSE, morceau d'ensemble du Concours International de Besançon, pour harmonie ou fanfare, avec ou sans clique.

Conducteur	3,15 F
Complet harmonie	18,80 F
Complet fanfare	15,40 F
Chaque doublure	0,50 F

Éditions ALPHONSE LEDUC 175, rue St-Honoré PARIS 1^{er}

M. Dupont, maire d'Achères, s'excuse; mais M. Legoff, maire-adjoint et M. Boscher, conseiller municipal, représentent la municipalité.

M. le capitaine Boyer président du jury et M. Maurice Brun vice-président de la Fédération félicitèrent les jeunes exécutants et leur chef M. Somelette, les encourageant dans leur persévérance à pratiquer un instrument, car ils se réserveront ainsi de sages et sains divertissements.

Au nom de M. Hugonnet président de la Fédération, le colonel Charollais secrétaire général de la Fédération et membre du jury remercia très chaleureusement la municipalité en la personne de M. Legoff, pour son attachement à la cause des jeunes et de la Musique et l'assurance de tout le dévouement du comité de la Fédération, à cette jeune formation.

Colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération.

Sainte-Cécile et l'Harmonie Municipale de Bondy

Ce dimanche 24 de novembre dernier, 1968, l'Harmonie Municipale de Bondy avait désiré rendre un hommage à Sainte-Cécile, patronne des musiciens et à l'occasion de son anniversaire traditionnel. Le grand concert, préparé à cet effet, eut lieu en la salle des fêtes de Bondy, en matinée et sous la présidence de son distingué sénateur maire, M. Coutrot, très attaché au Culte des Arts et de la Musique en particulier. Le talentueux directeur de l'Harmonie, M. Lyssandre, bien connu, toujours souriant et dynamique, avait également désiré, en accord avec son comité directeur, de subir une épreuve de classement et pour situer au sein de notre Fédération Musicale d'Ile-de-France, et par elle, de notre grande Confédération Musicale de France, la valeur musicale et artistique de notre jeune Harmonie, de création toute récente. A cet effet, M. Maurice Brun, notre cher et distingué président de la Commission Technique de la Fédération Musicale, notre Fédération Musicale, avait réuni, autour de lui, son jury traditionnel, le commandant Dautricourt et moi-même. Ainsi, la 1ère partie du programme fut-elle réservée et consacrée à cette opération technique et musicale. Après avoir entendu les œuvres destinées au classement, qui étaient : 1) La Marche Parisienne, de T. Rotter; 2) l'Ouverture du Nouveau Seigneur du Village, de Boieldieu; 3) Une Suite du Roi s'amuse, de Léo Delibes, œuvres classiques et délicates, qui furent fort bien interprétées, et après avoir entendu une excellente lecture à vue, signée, Maurice Brun, le jury classait en première division, deuxième section, l'Harmonie Municipale de Bondy. Ce qui est un beau résultat, pour une entrée en matière. La deuxième partie de ce concert était réservée à l'audition d'un programme présenté par le club des trente, phalange réputée et classée en division supérieure A et déléguée officielle de la Fédération des Sociétés Musicales d'Ile-de-France. Avec de pareils titres, il est inutile d'insister sur la haute valeur artistique de ce concert. Il faut bien dire que notre club des trente a absorbé, en ses rangs, les éléments de la Sirène, la grande et réputée phalange parisienne, bien connue, et dirigée par M. A. Delsarte, qui a amené sur un haut sommet artistique sa belle réputation musicale. Et sous la haute direction de M. Lyssandre, le Club des Trente exécuta un fort beau programme débutant, par la Marche de Richard-Wallace, de Sellenick, suivie du Ballet de Henri VIII et d'une sélection sur Samson et Dalila, de Saint-Saëns. Dans le grand air du Chalet de A. Adam nous entendîmes un remarquable soliste - bassiste : M. Michel Tachet. Enfin la Valse du Ballet de Patrie de Paladilhe, suivi de l'Ouverture de Tanezède, de Rossini, terminait ce beau programme. L'auditoire, très satisfait, ne ménagea point ses applaudissements.

Après ce remarquable concert, un déjeuner musical, servi en la maison des jeunes de Bondy, était offert à nos musiciens, à leurs chefs, aux hautes autorités municipales présentes et à leurs invités, y compris les membres du jury. Tous réunis autour d'une excellente table pla-

cée sous la présidence de M. Coutrot, notre sénateur-maire, après une dégustation très appréciée et dans une atmosphère très cordiale, les discours d'usage, louangeurs, furent prononcés, des idées furent échangées, des suggestions faites et concernant l'enseignement musical donné aux jeunes et pour mieux les attirer vers lui. Entre autres, M. Lyssandre, approuvé et soutenu par M. Maurice Brun, notre président technique, exprimait le désir de voir les études théoriques-musicales, solfège et théorie, être menées de front avec les études instrumentales. Une même séance d'instruction pour les deux matières. Ce qui obtint l'approbation générale. M. Coutrot en prit bonne note et remercia encore nos chers musiciens et leurs chefs, ainsi que le président du jury et ses assesseurs, représentant, notre grande Confédération Musicale de France. Et ce fut la fin de ce solennel et charmant hommage, rendu à Sainte-Cécile par l'Harmonie Municipale de Bondy et son club des Trente.
Capitaine F. BOYER.

Sainte-Cécile et la « Boulonnaise », société municipale de Musique de Boulogne-Billancourt

Les grandes vacances, scolaires terminées, alors que l'automne vient nous préparer à la venue de l'hiver, et de son cortège de froidures, de pluies et de brouillards, Sainte-Cécile apparaît en notre ciel, assombri, comme une joyeuse lumière, une étoile, dont les luciers musicaux, et spirituelles, ranimeront en nous, en passant par nos oreilles, les sourires du charme et de la beauté. Ce mois de novembre, qui ramène le souvenir anniversaire de notre Sainte-Patronne, provoque tous jours une grande émulation musicale au cœur de nos musiciens et de leurs chefs. Ce qui donne lieu à des réjouissances, concerts ou autres manifestations artistiques, suivies de réunion gastronomiques délicates, fort appréciables et propres à retenir, à maintenir, à accoutumer, même, dans l'Esprit d'un

être humain, le désir de servir Nos Muses, la tradition, le rêve, la paix et même le mouvement, par le culte de la musique, ce sonore enchantement. En cette fin d'année 1968 ce fut notre grande et toujours, bien vivante Boulonnaise qui groupe, en son sein, son Harmonie, sa Symphonie et sa Batterie-Fanfare sous le titre de : Société Municipale de Musique de Boulogne - Billancourt, et que préside avec ferveur et grand dévouement notre ami : M. G. Le Duc, qui ouvrira le feu musical de ce joyeux anniversaire.

Ce dimanche 17 de novembre dernier elle se réunissait, sous la haute direction de son talentueux directeur : le commandant J. Dautricourt, en sa grande salle de répétition, rue de la Belle Feuille, à Boulogne, et en matinée, pour y donner un concert offert à ses invités, et à ses amis et fervents auditeurs, nombreux. Du beau et très intéressant programme qui y fut exécuté, j'en rendrai surtout, la belle suite d'orchestre composée par notre camarade, J. Avignon, ex-chef de musique de l'Infanterie de Marine et, maintenant, directeur du Conservatoire de Musique de Dakar. Cette fort belle œuvre, intitulée : Heures Sénégalaises, donnée en première audition, est dédiée à M. Senghor, président de la République du Sénégal. Très évocatrice, délicate et fort bien interprétée, sous la direction de M. Dautricourt, elle nous fit grande impression. D'autres œuvres, du répertoire classique de nos Harmonies furent brillamment exécutées et sous la direction musicale de leur excellent sous-chef : M. Robert La Batterie-Fanfare, placée sous la direction, précise, de M. Neuf, son tambour-major, participait à cette belle audition, destinée à mettre ses auditeurs en bonnes conditions pour aborder ensuite, les épreuves très agréables, d'un excellent déjeuner, qui réunissait, autour de nos musiciens, de leurs chefs et de son comité-directeur, les hautes autorités musicales et municipales et leurs honorables invités, en la grande salle des fêtes de Boulogne-Billancourt. Un menu délicat y fut servi. Et vers la fin de cette agréable dégustation, en ut majeur, puis, sans altérations, l'heure des discours vint ajouter aux plaisirs de la table, celui des aimables et chaleureuses paroles, prononcées pour remercier Sainte-Cécile et ses fidèles serviteurs. Nos musiciens, ainsi que les personnalités dont le dévouement et l'attachement à notre belle Boulonnaise contribue à perpétuer une tradition musicale qui permet, par ailleurs, en maintenant sa vitalité, de réjouir, en d'autres occasions, ses fidèles auditeurs, toujours nombreux.

Tour à tour, M. Agogué, notre sympathique maire de Boulogne-Billancourt, M. de Vassal, son cordial maire-adjoint, M. G. Le Duc, le cher Président, qu'entourait son comité-directeur, M. Dautricourt, vice-président, M. Bousquet son vigileant et dynamique administrateur, M. Verrey et pour ne citer qu'eux, félicitèrent et remercièrent nos musiciens et tout particulièrement leur talentueux directeur, M. J. Dautricourt, et sans omettre de souligner la grande valeur de l'apport technique, très précieux apporté à notre réputée société municipale de musique, notre chère Boulonnaise, par les élèves de son Conservatoire Municipal que dirige avec grande autorité, le maître J. L. Damaze, 1er grand prix de Rome, présent à cette belle réunion et y représentant M. Marcel Landowski.
Capitaine F. BOYER.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

FIRMINY-UNIEUX
La Sainte-Cécile

Le dimanche 1er décembre marquera dans les annales d'Unieux. En effet, la messe de 9 h. 30 était à l'occasion de Sainte-Cécile, animée par la chorale mixte de l'Oratoire et l'Harmonie de l'O. C. O. sous la direction de M. Claude Touche. Une assistance recueillie et nombreuse emplissait la vaste église d'Unieux. On y remarquait : MM. Guillaume directeur de la C. A. F. L., Abel, Laurenton ingénieurs et présidents des sociétés musicales Cheuclé, Colombel adjoint au maire, représentant M. Claudius Petit, député-maire de Firminy, Constant maire-adjoint de Fraisses.

En termes délicats, le Père Jourjon félicita ces sociétés musicales de mettre leur art au service du Seigneur, puis dans son homélie, commenta l'Evangile de Saint-Luc du 1er décembre de l'Avant.

On put écouter avec beaucoup de plaisir la belle messe en musique à trois voix mixtes de C. Touche : l'Harmonie donna au cours de la cérémonie, trois morceaux : « Suite pour une Sainte-Cécile » de Lesieur; Harmonie et chorale interprétèrent à l'Offertoire avec brio « Seigneur donne la Paix » de C. Touche.

Ensuite musiciens et choristes se retrouvèrent au Cercle d'Unieux pour un apéritif offert aimablement par M. J. Meynard, président du Cercle et les membres.

Une délégation de la Chorale se rendit au Foyer du Vieux Français, pour apporter un peu de joie aux pensionnaires de cet établissement que dirige Mme Chapelon aidée de Mme Carrot, cuisinière. Ils furent chaleureusement remerciés par M. Roche du conseil municipal de Firminy et M. Métais pensionnaire ancien membre de l'Orphéon.

Vers 13 h., un succulent banquet réunissait de nombreux convives, fut servi au restaurant de l'Intérieur. Au cours de ce repas empreint de la plus grande gaieté, différentes allocutions furent pronon-

cées par MM. Laurenton, Abel, Mathias, Saby, Colombel, Selouy et Touche et à la gloire de la Musique. Toutes ces personnalités et les membres de ces trois sociétés regrettaient l'absence de M. Georges Walet, vice-président de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire et président de la chorale empêché par la maladie.

Rappelons qu'au cours de ce banquet, une collecte fut effectuée et versée aux anciens d'Unieux, de Fraisses et du Foyer du Vieux Français de Firminy.

ROANNE
L'Harmonie de Roanne a brillamment célébré Sainte-Cécile

Fermant pour l'année 68 le ban des Sainte-Cécile locales, l'Harmonie de Roanne a honoré le dimanche 15 décembre notre Sainte-Patronne, au cours d'une journée dont le protocole a été scrupuleusement respecté. A 9 h. 15, ce fut le premier défilé en direction des Pensionnaires des Petites Sœurs des Pauvres où à 9 h. 30 une aube fut donnée accompagnée d'une distribution de brochures et friandises. En parcourant les rues de Roanne les 92 musiciens tambours et clairons accompagnés des présidents rejoignirent le Péron du Musée Déchelette pour la photo de la société. Puis direction vers l'église Saint-Louis où après avoir pro-

DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS FAIRIES FAIRIES FAIRIES FAIRIES FAIRIES FAIRIES
AS. ROBERT INSIGNES
LE TAIN (DROK) INSIGNES
CATALOGUE FRANCO
ET TOUS ARTICLES POUR FÊTES

Musique BUCHER
68 - MULHOUSE
8, place de la Concorde
vous présente en exclusivité tous les instruments cuivre, Marque **SYMPHONIC**
Qualité - Justesse - Prix
Cornet trompette modèle américain : cuivre 265 - argenté 330 TTC
Soubassophone très grosse perce, pavillon démontable et orientable
Cuivre : 2.835 ; argenté : 3.465 T.T.C.
Catalogue et condition sur demande
ATELIER de REPARATION

COUESNON

tous instruments
d'orchestre
d'harmonie et de jazz

cuièvres
fanfares
batteries
flûtes
clarinettes
hautbois
guitares

NOUVELLE ADRESSE : 31, rue du Maroc — PARIS XIX^e

Téléphone : 206.69.81

Le 2 décembre dernier, les Etablissements Couesnon ont inauguré leurs nouveaux locaux, 31, rue du Maroc, Paris-19^e.

COUESNON s'est installé dans un immeuble de quatre étages dans lequel sont groupés : un dépôt de matériel, les bureaux de direction, un atelier de réparation et une vaste salle d'exposition dans laquelle sont présentés tous les instruments COUESNON, une salle insonorisée permet les essais des instruments et une cour facile le parking des voitures.

M. Jacques Chirac, secrétaire d'Etat au Budget et Mme la Maréchale de Lattre de Tassigny s'étaient excusés de ne pouvoir venir.

Parmi l'assistance, on pouvait remarquer, avec de nombreux marchands de Musique et professeurs du Conservatoire : MM. Désiré Dondoyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix ; Georges Selmer, président de la Chambre de la Façonne Instrumentale ; Pierre Ruais, député de Paris ; André Rossi, député de l'Aisne ; Robert Catherine, du Ministère de l'Industrie ; Léon Gingembre, délégué général des P.M.E. ; Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France.

Le 19 novembre 1968, l'Harmonie Lyre Decazevilloise, procédait dans la grande salle de réunions de l'Hôtel de Ville, à la remise officielle des diplômes obtenus par les élèves de son école de musique.

Cette manifestation était présidée par M. Rouquette, maire et conseiller général et réunissait les dirigeants de la Lyre et de la Fanfare « Avenir decazevillois », ainsi que les représentants de l'enseignement, de l'administration académique et les parents des élèves.

Le docteur Bourdoncle, conseiller municipal, secrétaire de la Lyre présentait l'école de musique, dirigée par M. Robin.

Elle est conforme aux règlements de la confédération Musicale de France et suit le même plan de travail que les conservatoires régionaux et municipaux, devait-il déclarer en préambule.

Elle groupe 52 élèves répartis en 4 cours de solfège et 6 cours d'instruments, tous suivis avec assiduité exemplaire.

En conclusion, il se réjouit que l'enseignement de la musique, parent pauvre de l'Education Nationale, soit bien vivant à Decazeville.

M. Robin, directeur se félicite des résultats obtenus et conclut en disant que nous sommes en marche pour devenir une des meilleures musiques du Sud de la France.

M. Boyer, président s'adresse aux élèves et à leurs parents et leur déclare, en tant qu'enseignant, que la musique ne saurait nuire en rien au travail scolaire qu'elle contribue peut-être à améliorer.

M. Rouquette, maire et conseiller général, termine la série des allocutions en adressant ses vives félicitations à chacun et assure le président de la sollicitude de la municipalité.

Le dimanche 24 novembre 1968 « La Lyre Decazevilloise » fêtait Sainte-Cécile.

Cette manifestation débuta par un défilé en ville des 55 exécutants de l'Harmonie fort applaudis, continua par un concert spirituel donné en l'église Notre-Dame, pendant la grand-messe, concert unanimement goûté où les musiciens sous la con-

duite de leur chef, M. Raymond Robin, ont réalisé une exécution digne de toutes éloges :

- 1) Marche Pontificale, C. Gounod ;
- 2) Jugez et Ego Sum, Ch. Gounod ;
- 3) Le dernier Sommeil de la Vierge, Massenet ;
- 4) Marche Nuptiale, Mendelssohn.

Après la messe, nouveau défilé en ville avant de se réunir autour d'une table bien garnie, table présidée une fois encore par M. Rouquette, maire et conseiller général, que rien de ce qui touche à l'art musical ne laisse indifférent.

A l'issue du repas, deux membres de la société se voient décerner la médaille de la Fédération du midi, tandis que M. Rouquette, reçoit celle de la Confédération Musicale

de France pour ses éminents services rendus à l'art musical populaire.

Les trois décorations furent épinglées par M. Robin vice-président de la Fédération du Midi.

M. Rouquette remercie en termes choisis, se félicite de la bonne entente qui règne entre la Fanfare et l'Harmonie qu'il qualifie de complémentaires.

La parole fut ensuite donnée aux chanteurs et, tard dans la soirée, chacun se retira satisfait.

Le Jour de l'An un quinzaine commun aux deux sociétés est organisé en faveur des écoles de musique.

Ce bref, rappel d'activité, montre combien notre Bassin Industriel Aveyronnais, est ouvert à toutes formes de culture, nous ne pouvons que nous en féliciter.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

Harmonie des Enfants de Lens

Le dimanche 1er décembre les musiciens prélaient leur concours à la messe dite en l'honneur de leur patronne Sainte-Cécile et à l'intention des membres décédés, la messe commença par la bénédiction d'un drapeau. Les morceaux suivants furent interprétés : Chant de Sainte-Cécile andante religieux de A. Plancl, Tantum d'Amiens, arrangement de H. Habourdin, O Salutaris, de Mozart, Au Christ Roi arrangement de H. Habourdin. M. l'abbé Vanheve curé de l'église du numéro 4 de Lens sut faire apprécier par des termes choisis ces œuvres à la nombreuse assistance et félicita les musiciens pour leur exécution.

Après un dépôt de gerbes au monument aux morts, un vin d'honneur fut offert par Mme Deschamps présidente de la Société, dans la salle du cercle. M. Fouquet délégué fédéral remit leur diplôme à 3 lauréats des examens fédéraux, 4ème division Maerten Philippe mention bien en solfège.

Maerten Josiane, très bien en solfège

3ème division, Choquet Jean-Marie, bien en solfège, très bien à l'instrument.

Après cette remise de diplômes, il félicita le dévoué directeur M. Louis Delannoy, invita les musiciens à suivre régulièrement les répétitions et toujours rester fidèle à Mme Deschamps la sympathique et généreuse présidente pour qui il eut un mot aimable.

Fanfare Municipale d'Angres

Le dimanche 20 octobre en la salle des fêtes municipale, la société chorale de Liévin et la Fanfare Municipale ont donné leur annuel concert d'automne. Dès 16 h. 30, la Fanfare Municipale commença ce concert par la « Marche des enfants de troupe de Tournai » elle interpréta ensuite la fête des raisins à la Moselle ouverture de Nicky Kirsch, ce bon vieux temps, fantaisie pot pourri de L. Delbecq. Puis ce fut au tour de la société chorale de Liévin de se faire entendre dans Hymne à la nuit de Rambeau. Le jour ou la pluie viendra de G. Bécand. Chœur des chœurs de Weber. La Fanfare Muni-

cipale termina la première partie par Au près de ma blonde pas redoublé de Mougeot.

La Fanfare Municipale ouvrit la seconde partie par le défilé de Petit Salut au 85ème, la Société Chorale de Liévin continua ce concert avec Ola Glomstora chant norvégien de S. O. Planchet, Douce Nuit, version française de Mahat, Fleuve Profond de Robillard, la Fanfare clôtura cet après-midi musical par Le Silence modérato de Rosso et Brazza arrangement L. Delbecq soliste, le jeune Daniel Lefebvre. Elle eut, Lui valse de E. Flamand, le Tram pas redoublé de Mougeot, M. Maurice Crepin trésorier de la délégation du secteur musical de Lens après avoir adressé ses félicitations aux deux sociétés seurs eut la joie de remettre le diplôme fédéral à :

Quatrième division, Bac Michel Morenval Serge solfège, Tytgat Serge solfège, Cattelet Didier solfège, Glorian Daniel solfège, Vasseur Alain solfège, Glorian Christian solfège, Guillard Gérard, tous mention très bien.

Troisième division, Moronval Raymond, T. B. solfège mention B. instrument.

Troisième division, Ryckebusch Dominique, T. B. solfège bien instrument ; Tison Alain, T. B. solfège, T. B. instrument.

Deuxième division, Vasseur Joel, T. B., solfège, Bien instrument ; Glorian J.-M., B. solfège, A. Bien instrument.

M. Fouquet chef et secrétaire de la Fanfare Municipale, adressa ses remerciements aux choristes et aux musiciens pour leurs belles prestations, à la municipalité et à toutes les personnes qui s'étaient mises à la peine pour la réussite de ce concert et à la nombreuse assistance qui n'avait pas ménagé ses applaudissements nourris aux acteurs des deux sociétés.

Le dimanche 24 novembre les musiciens prélaient leur concours à la messe en l'honneur de leur patronne Sainte-Cécile et à l'intention des membres décédés. Les morceaux suivants furent interprétés : Avé Vêrum de Mozart, Avé Maria de Schubert, Au Christ Roi arrangement de H. Habourdin. M. le curé d'Angres sut faire apprécier par des termes choisis ces œuvres à la nombreuse assistance et remercia les musiciens pour leur interprétation.

Un vin d'honneur fut offert par les amis du Cercle Saint-Cyr à la salle paroissiale. M. Fouquet directeur rappela l'activité de la société pendant l'année écoulée et remercia toutes les personnes qui aidèrent par leur concours à la bonne marche de la Fanfare Municipale. La cérémonie se termina par l'exécution de deux célèbres défilés « Au près de ma blonde » de Mougeot et la marche des Enfants de Troupe de Tournai.

Harmonie Municipale de Bully-les-Mines

13 NOVEMBRE 1968. — Date mémorable pour la société, c'est le jour du grand concert organisé dans la salle du Kursaal sous la présidence de M. le sous-préfet de Lens, de M. Henri Darras député maire de Liévin, et de M. Jean Mallet conseiller général maire de Bully-les-Mines. Le concert a obtenu un immense succès puisque la salle était archi-comble. L'Harmonie Municipale s'était attachée les services du Quatuor de saxophones de la musique de l'Air et avait la chance de bénéficier de la présence de M. Vincent Gambau, compositeur lauréat de l'Institut et de l'Académie des Beaux-Arts. Les textes écrits par M. Gaston Héaulme étaient présentés par M. Jean Lacroix.

En 1ère partie, l'Harmonie a exécuté sous la direction de son chef M. Henri Dhennin, les œuvres suivantes : Le 7^e régiment de Mousquet-Cavalerie, Légère de F. Suppé, Ballet égyptien de A. Luigini.

Le six-quartet de Paris interpréta : Solitude de D. Ellington, le Petit prince à dit de R. Clérise, Blue Belis dance de Stanley, Andante (du quatuor en ré mineur arrangement R. Clérise de L. Tchakovsky), Les lutins en folie de V. Gambau, Les Vignerons de Grimont de J. Dactwiler Sévilla de I. Albeniz.

En deuxième partie, l'Harmonie exécuta l'italienne à Alger de G. Rossini l'Or et l'Argent de F. Lehár.

Le six-quartet interpréta Danses d'Argentine de A. Walsmann, A la Claire, fontaine de F. Devey, Quatre saxophones s'amuse de F. Devey, Au Pays des Cardas de V. Gambau, Amours de Reinhard, Sardane de V. arrangement Letellier, Danse du Sabre de Katchaturian, pour terminer l'Harmonie exécuta sa fanfare de C. Gourdin.

23. 24 novembre fête de Sainte-Cécile, samedi 23 novembre présentation des vœux à M. Jean Mallet maire de Bully, à M. Florimond Dambrine président de la société et à M. Henri Dhennin directeur.

Le dimanche 24 novembre les musiciens prélaient leur concours à la messe dite en l'honneur de leur patronne Sainte-Cécile et à l'intention des membres décédés. Quelques pages musicales furent interprétées, en particulier 2 chorals de Bach et l'Angélus de Massenet. M. le doyen Logie sut faire apprécier avec des termes choisis ces œuvres à la nombreuse assistance de haute érudition musicale son sermon nous fit vibrer.

Après un dépôt de gerbes au monument aux morts les membres de la Société se sont rendus à la mairie où un vin d'honneur leur était offert par la municipalité. Au cours de la réception, des remerciements furent remis aux membres méritants de la société ainsi qu'aux élèves ayant obtenu des résultats excellents aux examens fédéraux.

cédé à « l'accord » des instruments, le programme suivant fut exécuté à l'office de 11 h. 15 sous la direction du chef André Déchelette en présence d'une nombreuse foule de fidèles.

- 1) L'Andante de la Première Symphonie, de Beethoven ;
- 2) Les Scènes Alsaciennes (dimanche matin), de Massenet ;
- 3) Pavane pour une Infante Défunte, de Ravel ;
- 4) Marche Solennelle de Sigurd Jorsalfar, de Grieg.

De nombreuses personnalités assistèrent à ce concert, M. Brun secrétaire général de la sous-préfecture, M. Charles Labouret président du comité Roannais et des mandolinistes, M. Fornas directeur de la chorale des Primevères, M. Guicherd, président de la Fanfare de Roanne, M. Ortiel, président de l'Harmonie, M. Deschodt, secrétaire général de la mairie, vice-président de l'Harmonie, M. Guingand, vice-président, M. Colombat, Pernon, conseillers municipaux etc. Toutes les personnalités adressèrent leurs félicitations sincères au chef et aux musiciens à l'issue du concert « qualifié » d'un des meilleurs jamais exécutés. Le travail paie et l'assiduité aux répétitions aussi. Il faudrait beaucoup de Sainte-Cécile dans une année ?

Il était tard et, tous les sociétaires, épouses, dirigeants, membres honoraires rejoignirent la commune des Moulins à Chérin à 20 km de Roanne où à 13 h., une gerbe fut déposée aux Monuments aux Morts en présence de M. Labouret, la sonnerie aux Morts et la Marseillaise ponctuèrent cette cérémonie. Puis après l'exécution d'un pas redoublé devant l'Hôtel du Relais des Moulins 152 convives apprécièrent l'excellent repas qui se déroula dans la bonne humeur et joyeuse ambiance. Au dessert le président Eugène Gruel salua et remercia de leur présence M. Brun représentant M. le sous-préfet, M. Cornillon, 1er adjoint représentant M. le maire de Roanne, Deschodt secrétaire général de la mairie, M. Guicherd de la fanfare, Maître Dubreuil, président d'honneur de l'Harmonie, MM. Guingand Lavolsey, vice-président et le doyen M. Patin, 90 ans, toujours aussi alerte. Il se réjouit de la bonne entente avec la fanfare de Roanne et souhaita qu'elle soit durable et féconde. Il félicita les musiciens pour le concert du matin et associa à ces compliments la clique et son chef, M. André Lapendrie (vifs applaudissements). M. Deschodt annonça que l'Harmonie se rendra les 27, 28, 29 et 30 juin 1969 à Reutlingen (Allemagne) ville jumelle de Roanne ; en échange les musiciens allemands seront reçus par l'Harmonie et la ville de Roanne pour la foire au mois d'octobre 1969. (Nouvelle qui fut applaudie vivement).

Année comme devait le souligner le directeur André Déchelette qui s'annonce très chargée avec le concert au théâtre le 8 mars avec notre société amie les mandolinistes Roannais, « Le Bal de La Freischütz » et le « Capriccio Italien » et un ballet seront au programme. Les deux premiers étant les morceaux de choix pour le concours de Bourg-en-Bresse, le 22 juin. Festival de Coutouvre, concerts d'été sont au programme, côté réjouissance organisation d'un concours de belote et bal courant février et mars. Beaucoup de travail demandant de l'assiduité et de bonnes volontés. M. Déchelette remercia les professeurs qui se dévouent pour enseigner la musique aux jeunes. Il regrette le départ de l'excellent et dévoué sociétaire, M. Feyneau qui rejoint Valence pour raison professionnelle. Il fit part d'une lettre du commandant Laby qui oublie pas l'Harmonie. M. Cornillon puis M. Brun apportèrent la note officielle à ces allocutions en soulignant le plaisir qu'ils ont d'assister aux auditions et aux manifestations de l'Harmonie.

Puis vint l'heure des récompenses furent à l'honneur :

M. Jacques Millet, diplôme des 15 ans ; M. Roger Boutaric, médaille des 20 ans du gouvernement ; M. Edouard Martin, médaille des 20 ans du gouvernement ; M. Pierre Masson, médaille des 20 ans du gouvernement ; M. Marcel Fradin, médaille des 20 ans du gouvernement ; M. Georges Chedmail, médaille des 30 ans de la Confédération ; M. Pierre Furoir, médaille des 30 ans de la Confédération ; M. Camille Maroz, médaille des 30 ans de la Confédération ; M. Paul Auclair, médaille des 50 ans de la Confédération ; M. Henri Minard, médaille des 50 ans de la Confédération.

Le vice-président et bugle solo notre grand ami Charles Lavolsey dans un élan de bonne humeur et de poésie qui lui est coutumier retraça alors pour les plus jeunes les mauvais (rares) et les bons (nombreux) souvenirs qu'il a vécus au cours de sa vie musicale à l'Harmonie, rappelant les sorties de Turin, Tours, Genève, Ancey, Nice, Almelo (Hollande), Barcelonne et les Baléares, Elbeuf (avec la municipalité Roannaise) etc. etc. Il ouvrit l'ère des chansons en interprétant « Pensée d'automne » de Massenet puis fut vivement applaudi.

Chanteuses et chanteurs se succédèrent avant que ne débute une sauterie privée qui clôtura brillamment cette magnifique journée.

Le secrétaire adjoint délégué à la Presse

Jean FOLIOT.

MIDI

L'art musical populaire en plein essor à Decazeville

La musique à Decazeville est en train de prendre un nouveau départ, qui s'avère prometteur. Diverses manifestations fort bien réussies concrétisent les espoirs de chacun en ce domaine.

TROISIEME DIVISION, 5 ans
Sœurs, solfège T. B. Instruments T. B.: Ronald Woloszyn solfège T. B., instruments T. B.: Jean-Paul Hoofstede, solfège T. B., instruments T. B.: Francis Courtemanche, solfège T. B., instruments T. B.: Philippe Leclercq, solfège T. B., instruments T. B.

DEUXIEME DIVISION, — Jean Pierre Delaunay, solfège T. B. instruments T. B.; Christian Lecomte, solfège Bien, instruments bien; Michel Rousseau, solfège T. B., instruments T. B.

Médailles de la Fédération pour 20 ans — Jacques Cayet, Tadeo Horodyski, Albert Delautre; médailles de la Fédération pour 30 ans, Arthur Hervais, Moïse Leclercq, médailles de 40 ans, Jean Raucou; médailles de la confédération, médailles de 30 ans, Arthur Hervais, Leclercq Moïse, médailles de 40 ans, Raucou, Jean.

A 14 h., les musiciens et leurs invités se retrouvent salle Lecomte pour participer au banquet qui fut suivi d'une réception en faveur des familles des musiciens.

NORMANDIE

C'est à l'Institut National d'Education Populaire à Marly-le-Roi (les salles du Conservatoire National Supérieur de Paris n'ayant pu, comme les années précédentes, être mises à disposition de la Confédération Musicale de France) que se sont déroulés les examens de la Division d'Excellence.

Une soixantaine de candidats (pour toute la France) étaient en présence.

Grâce à l'exigence justifiée de M. Anne, l'actif et dévoué président fédéral, en matière d'éducation musicale proprement dite, 5 premiers prix, un second de solfège, 3 premiers prix et 2 seconds en instrument ont été remportés. Les lauréats de ces brillants succès ont été récompensés comme suit:

Foubert Daniel, de Vire (cor d'harmonie), 1er prix de solfège, 20/20, 1er prix d'instrument, 17/20, soit un total de 37/40. Prix de 100 F du Ministère des Affaires Culturelles et une clarinette offerte par la maison Couesson pour sa société. Le jeune Foubert a été classé numéro 2 de l'ensemble des lauréats. Le numéro 1 a obtenu un demi point de plus.

Gauthier Philippe, d'Evreux (flûte), 1er prix de solfège, 17/20; 1er prix d'instrument, 18 1/2 total 35 1/2. Numéro 2 de l'ensemble; 80 F offerts par la Caisse d'Epargne de Paris et une trompette offerte par la Maison Selmer pour sa société.

Relet Nadine, de Caen (clarinette), 1er prix de solfège, 19 1/2; 2ème d'instrument, 16/20, et une clarinette offerte par la maison Leblanc pour sa société.

Villey Christian, d'Evreux (clarinette), 2ème prix de solfège, 16,75/20, 1er prix d'instrument, 18,50/20, 20 F offerts par la Caisse d'Epargne de Paris, un bon d'achat de 250 F offert par la Maison d'Édition Martin.

Belet Alain, de Caen (trompette), 1er prix de solfège 19/20, 2ème prix d'instrument, 14/20, 10 F offerts par la Caisse d'Epargne de Paris.

Renoncé Michel, de Châteaudun (clarinette), 1er prix de solfège 1967 avec 18 1/2; 2ème prix d'instrument, 14 1/2, 10 F offerts par la Caisse d'Epargne de Paris.

Solfège seul Hannier Joël, de Bayeux, 1er prix 19,50/20.

Il va sans dire que nous applaudissons chaleureusement les « heureux gagnants » et bien entendu, leurs dévoués professeurs respectifs. Nos félicitations s'adressent également à M. Muckensturm, directeur de l'École de Musique de Li-

PIANOS droits et à queue
INSTRUMENTS DE MUSIQUE
HARMONIUMS PORTABLES et à PIED
ORGUES ELECTRONIQUES — CLAVECINS
Vente • Location • Crédit
ACCORDS • REPARATIONS
15, rue d'Abbeville
PARIS 10^e - 878 24 88

steux, dont l'éloge n'est plus à faire et qui était le remarquable accompagnateur de tous les candidats. Bon nombre de collègues de M. Anne, présidents de Fédérations, étonnés de la place imposante de la Normandie dans le palmarès d'ensemble, l'en ont très amicalement complimenté. Il leur en a révélé le secret: la présélection qu'il opère quinze jours avant la présentation à Paris et que, malheureusement, il est vraisemblablement le seul à pratiquer en France.

CAEN Harmonie « La Fraternelle » François Bellis quitte la direction

Entré en 1902 à la dite Harmonie et l'ayant dirigée ces seize dernières années, il eut la joie de lui faire atteindre la division d'honneur en 1956, lors du concours de Macon et de voir confirmer ce classement en 1961 au concours d'Yvetot. Il eut aussi la joie de conduire sa société au concours C. I. S. P. M. de Lorient en 1965 où seule, pour représenter la France les 1er prix recueillis, lui permirent de prendre rang, parmi les meilleures sociétés étrangères des pays rattachés à l'U. N. E. S. C. O. Des concerts donnés à Alger, Versailles, Chartres, L'Yppe, Cherbourg Saint-Malo, Lorient, etc., confirmèrent que la Fraternelle de Caen était bien une de nos meilleures sociétés Françaises. Il n'oublie pas de rappeler la part qui revient à ses prédécesseurs, Eugène Martin 1829 à 1924, Emile Clérissé de 1924 à 1927, André Clérissé de 1927 à 1941, disparu si tragiquement lors des opérations du débarquement, professeur au Conservatoire de Caen en 1930, il le resta jusqu'en 1960, parallèlement aussi, il dirigea l'Union Musicale de Onistraham, Riva-Bella de 1955 à 1963. De la troisième division supérieure... tant d'activités usent les forces. François Bellis ayant atteint ses 80 ans le 1er septembre dernier, prit la sage résolution de passer le flambeau à un plus jeune, ce sera chose faite courant janvier. Il salt qu'au sein de la « Fraternelle », les qualifiés ne manquent pas.

C'est au cours des fêtes données pour la Sainte-Cécile qu'il fit part de sa décision. Un brillant concert fut donné le samedi 23 novembre, au Théâtre Municipal devant une salle archi-comble. Au programme La Marche des Ambassadeurs, extrait de Nicolas De Flue, d'Honneger, l'Ouverture du Freischütz, Skvonia de Wal-Berg, La Gazza Lavra sans oublier le magnifique ensemble de cuivres que dirige M. Grell professeur au Conservatoire, ex-trombone solo de la Musique de l'Air, œuvres qui obtinrent un grand succès le lendemain, ce fut la traditionnelle messe de Sainte-Cécile à l'abbatiale Saint-Etienne, 3500 personnes s'entassaient dans ce magnifique sanctuaire. Au programme étaient donnés, deux morceaux de la veille, le Freischütz et la Marche des Ambassadeurs plus La Plainte du Clocher, une élévation extraite d'une messe composée par R. A. Bau dot directeur de la Musique Municipale de Bayeux et la Voix des Cloches de Luigini. (Dans un prochain article, nous reviendrons plus en détail sur le programme de ces deux concerts).

A la sortie de la messe, de nombreux amis attendaient François Bellis, pour lui témoigner leur sympathie et leurs regrets de le voir quitter une si belle et brillante société, ce fut quelques instants d'émotion. Au banquet qui suivit, des discours furent prononcés par M. Barthélémy président de la Fraternelle et M. Jean Marie Louval sénateur-maire de la ville de Caen. Ils félicitèrent les musiciens de leurs brillantes exécutions et exprimèrent les regrets qu'ils éprouvaient de la décision prise par leur chef. Ce dernier, très ému remercia chaleureusement tous les représentants des pouvoirs publics présents pour l'aide qu'ils lui ont toujours apportée, puis, les chers amis musiciens pour le concours dévoué et l'amitié qu'en toutes circonstances, ils n'ont cessé de lui prodiguer. Il les invita à faire comme lui, militer le plus longtemps possible au sein d'une si fraternelle société, distributrice de joies et de bonheur.

LISEUX La ville de Lisieux a permis une grande commémoration de l'Armistice de 1918 sous la direction d'André Petit, l'Harmonie Municipale y a pris une part importante et notamment le beau concert donné à l'issue du banquet. L'ouverture de « La Mascotte » et une fantaisie sur « Véronique » servaient de lever de rideau. Ensuite, des chants patriotiques entonnés par M. Renault accompagné par la musique; chant du Départ, les Allobrogis, la Madelon de la Victoire et l'inoubliable Madelon des « Pollux de 1914 », tout cela reprit en chœur par l'assistance, confirma l'ambiance enthousiaste des 300 présents.

Et l'apothéose fut « La Marseillaise » chantée debout par tous et pour laquelle, dans un geste très sensible à M. Anne, M. Petit lui confia la baguette en hommage à ses anciens compagnons d'armes à l'unanimité, grand succès 100% et aussi à celui qui a renoué la Musique Municipale après la tourmente en 1920.

Cette manifestation de sympathie toucha d'autant plus M. Anne que ce fut pour lui le rappel, que ce « 11 novembre », il était toujours, depuis le 9 juin, cloué sur son lit de douleur à l'Hôpital de Nantes.

En ce 11 novembre 1968, que de souvenirs rassemblés par ceux qui pendant 52 mois connurent les atrocités et les souffrances que l'on ne doit pas oublier, ni de faire connaître « Aux Jeunes ».

LISEUX Au cinéma Royal (à défaut d'une salle à l'acoustique mieux appropriée aux auditions musicales) un public nombreux est venu applaudir l'Harmonie municipale sous la direction de son distingué « chef » André Petit. C'était le traditionnel concert de Sainte-Cécile pour la circonstance un programme de choix avait été travaillé et l'effectif des grands jours était à son poste.

« L'Ouverture d'Egmont » dans une remarquable transcription du colonel Dupont, ancien chef de « la garde » fut remarquablement rendue.

Avec « l'Enchantement du vendredi Saint », extrait de Parsifal (œuvre ultime de Wagner) ce fut, en effet l'enchantement d'une musique douce, forte à la fois, soutenue mais sérieuse, ample et émouvante: c'est le chant du cygne du grand maître.

Changement d'école: « Manhattan-Symphony », de Serge Lancel, né en 1922, premier prix de composition, second grand prix de Rome et grâce à la palette orchestrale de D. Dondeyne, éminent musicien, directeur de la musique des gardiens de la paix de Paris, nous avons été rapidement transportés dans certains quartiers d'Amérique aux sonorités particulièrement arrivées à Manhattan Central-Park, Harlem, Rockefeller-Building reflétant bien l'ambiance du pays et sa musique caractéristique... D'excellents solistes étaient indispensables pour rendre l'atmosphère de Harlem: MM. Bellis et Grell, tous les deux professeurs au Conservatoire de Caen, ont fait montre de leur virtuosité...

Revenant en arrière, avec Moussorgsky, Russe mort à 42 ans « Le Prélude de l'Opéra Khovanshina » fort heureusement transcrit par M. Gillet, professeur au Conservatoire de Caen et un « Scherzo », ont montré que ses dons intérieurs et sa puissance créatrice compensaient son manque de connaissances techniques.

Enfin, en apothéose: deux extraits populaires de la « Damnation de Faust », du romantique Berlioz: « Le Menuet des Follets », qui se place lorsque Mephisto invoque les esprits du mal pour l'envahissement de la maison de Marguerite et la puissante « Marche hongroise », de Rakoczy, dont la présence dans la partition est due à l'imagination de Berlioz de faire évoluer Faust à travers la campagne hongroise...

Cette soirée fut présentée, par M. Anne, qui annonça la venue à Lisieux, le 17 décembre prochain, du célèbre compositeur J.-F. Rameau.

A l'entrée, M. Thomas, président de l'Harmonie, salua les personnalités, remercia l'assistance et associa au succès de cette soirée les musiciens locaux, leurs amis de l'extérieur et M. Petit, qui « eut à aborder avec succès des œuvres difficiles ».

EVREUX

Avec le concert organisé par l'école municipale de musique, le Théâtre d'Evreux aura retrouvé le public des grands jours. De la fosse d'orchestre au « paradis » les travées étaient comblées.

Et devant ce « fortissimo » du succès, on comprend qu'il n'y ait pas eu le moindre bémol dans le sourire de M. Lion et de ses amis.

En compagnie de Pierre Duvauchelle et de l'Orchestre de Chambre de Paris, les spectateurs auront en effet, passé deux heures particulièrement agréables.

En inscrivant à son programme des œuvres de Haendel, Vivaldi, Geminiani, Albinoni et Bach, Pierre Duvauchelle ressuscitait quelques-uns des compositeurs qui ont permis la naissance du concerto de soliste.

Et ce fut un véritable régal que d'assister au fil du concert à chacune de ses aurores, toutes illuminées par le grand soleil de la musique italienne. Il est vrai que l'Orchestre de Chambre de Paris fut un excellent guide sous la direction de Pierre Duvauchelle, il montra une souplesse et un brio dans lesquels les solistes trouvèrent le plus choisi des écrins.

Ces solistes n'étaient pas tous des inconnus pour le public ébroïcien. Et en premier lieu, il faut naturellement saluer « l'enfant du pays » Brigitte Lion-Revert, qui recut un très chaleureux accueil. C'est à elle que revint la facette disons peut-être la plus moderne du programme, avec le « Concerto en fa mineur pour piano et orchestre » de Bach.

Le programme comportait une autre œuvre de Bach le très célèbre « Double concerto pour hautbois, violon et orchestre ». Il fut pour le hautboïste Pierre Perlot l'occasion de démontrer une fois de plus qu'il restait l'un des meilleurs spécialistes français. Le violoniste Jean Leber lui donna une plaisante réplique. Perlot avait déjà pu auparavant, à deux reprises, donner la mesure de son talent d'abord, avec le sensible « Concerto grosso en sol mineur pour hautbois et orchestre à cordes », de Haendel; ensuite, avec le très redoutable et très beau « Concerto pour hautbois », d'Albinoni, dans lequel il montra toute son autorité.

Le concert, devait comprendre deux autres œuvres de ce baroque italoien encore si méconnu, malgré les curiosités de la mode un « Concerto grosso op. 3 », de Geminiani dans lequel le violon solo mène, si l'on peut dire, « l'archet à la fenêtre » et surtout un « Concerto pour violoncelle op. 3 No 5 » de Vivaldi, qui mit en valeur la fraîche sonorité du soliste Klaus Heitz. Ces deux derniers morceaux traduisirent le talent doublement créateur de Pierre Duvauchelle, chef d'orchestre, mais aussi « découvreur » d'œuvres oubliées, et d'une adolescence fraîcheur.

Il était bien que cet hommage à l'éternelle jeunesse de l'art, soit rendu grâce à l'école municipale de musique.

CHARTRES En la Cathédrale, messe de Sainte-Cécile Fanfare, de L. Cordier, par les cuivres de l'Harmonie; Dieu régnera, d'Haendel, par les chœurs de l'Harmonie; Graduel et Alleluia, par les chœurs; Prélude et Lied, d'A. Bruneau, par l'Harmonie; Sanctus et Benedictus, de V. Ruello, Chœurs et orgue; Aux Champs, par la Batterie-Fanfare; Adagio, d'Albinoni, par l'Harmonie; Alleluia, G. F. Haendel, Judas Maccabée; Marche du Sacre de Napoléon 1er Lesueur, par l'Harmonie.

L'Harmonie Municipale, sous la direction de son chef, M. Léon Cordier. Les Chorales de la Ville sont dirigées par M. l'abbé Herfroy, Maître de Chapelle de la Cathédrale. Au grand orgue, le Maître Victor Ruello.

CARENTAN

Sous la direction de M. Lecornu, très beau concert devant une salle comble

PREMIERE PARTIE
1. Le Grenadier du Caucase, pas redoublé avec batterie, G. Meister; 2. Grazzella, ouverture, F. Andrieu; 3. Menuet, D. Dondeyne; 4. Sous l'Algue double, marche, J.-F. Wagner; 5. Les Marchés de Provence, avec les enfants de l'École de Musique, G. Bécaud;
ENTRACTE
1. Quatuor pour Saxophones, en sol mineur, F.-P. Loup; 2. L'Orchestre Juniors dans Caravelle, ouverture, L. Delbecq.

DEUXIEME PARTIE
1. Petite Patrie, marche, J.-M. Champel; 2. Les Noces de Figaro, ouverture, A. Mozart; 3. Sous un seul flambeau, marche, M. Fugain; 4. La Mascotte, fantaisie, A. Audran; 5. Si tous les Gars du Monde, (chœur final), G. Van Parys.

SAINT-LO

La Sainte-Cécile et l'inauguration de l'École des Beaux-Arts La journée du dimanche 8 décembre 1968 fera date dans l'histoire de la ville de Saint-Lo.

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
mêler suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-60
Se recommander au journal

En effet, non seulement la Musique Municipale commémorait, comme chaque année, la Vierge de Sainte-Cécile, mais il était procédé le même jour, à l'inauguration de la Cole des Beaux-Arts.

L'École des Beaux-Arts. — C'est par cette cérémonie que débute la journée. A 10 h. 30, une assistance nombreuse est rassemblée rue de l'Abbaye, devant le nouvel immeuble à l'inauguration duquel va procéder M. de Saint-Jorre, chef du Service des Enseignements Artistiques au Ministère des Affaires Culturelles.

Il faut dire que cet immeuble, aux lignes sobres et harmonieuses, est destiné à l'École Municipale de Dessin occupant le rez-de-chaussée, et au Conservatoire Municipal de Musique, placé sous la direction de M. Guy-Louis Carrière, premier prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, et auquel sont réservés le premier et deuxième étages. La répartition et l'aménagement des locaux ont été pensés et réalisés fort judicieusement par le bureau d'études de la ville et doivent faciliter l'enseignement qui sera dispensé dans cette maison.

C'est au accents de la Marseillaise exécutée par la Musique Municipale que M. de Saint-Jorre, coupe le ruban tricolore fermant symboliquement l'entrée, en présence de M. le préfet de la Manche, M. Mallard, secrétaire général, M. Garigue-Guyonnaud, directeur du cabinet du préfet, M. Guilbert, député, M. Bariteaud, conseiller général, M. Liébard, maître accompagnateur de ses adjoints et de plusieurs membres du conseil municipal, M. Bourdieu conservateur des Monuments historiques, M. Nédellec, directeur des Archives Départementales, M. Lepuisant, membre du bureau de la Fédération Musicale de Normandie (M. Anne président de la Fédération n'était excusé); M. Mesnildrey, président de l'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire, M. Carrière, directeur Mmes et MM. les professeurs, M. Godey, inspecteur de l'Enseignement primaire, M. Coljumeau, président du comité des fêtes M. Sabons, président de l'Union des commerçants et industriels.

Le secrétaire général de la mairie, M. Chevillon, secrétaire général du district urbain, M. Lenoir, directeur des travaux de la ville, et son adjoint, M. Drouhin, etc.

La visite des différentes classes de musique a lieu sous la conduite de M. Carrière et c'est avec admiration que l'assistance parcourt les salles dont chacune porte le nom d'un grand musicien: Palestrina, Beethoven, Bela-Bartok, Stravinski, Chopin, J.-S. Bach, etc. Au premier étage on remarque la salle destinée à l'orchestre symphonique pour que cette inauguration soit vivante, des élèves sont présents dans chacune d'elles, solifiant ou exécutant des exercices sur leurs instruments.

La visite se termine dans la salle Hector-Berlioz où se tiendront les répétitions de la Musique Municipale.

C'est là que M. le maire dit à M. de Saint-Jorre combien sa présence est un encouragement que les témoins de cette cérémonie apprécient hautement. Il remercie également M. le préfet dont la présence est une preuve du soutien dont les municipalités ont tant besoin.

« Ainsi donc, voici notre nouvelle École des Beaux-Arts, dit M. Liébard, bâtiment moderne, fonctionnel, sobre mais esthétique, spacieux et lumineux, capable d'abriter le renom qui s'attache déjà à l'enseignement qui y est dispensé par un corps professoral compétent et dévoué. »

Et, après avoir rappelé les nombreux succès remportés par les élèves de l'École de Musique, le maire poursuit: « Avoir donné à des jeunes de Saint-Lo un sens artistique, avoir permis à d'autres de choisir et de suivre une situation en harmonie avec leurs goûts, est certainement pour nous une récompense valable »

Prenant à son tour la parole, M. de Saint-Jorre se plaît à vanter les mérites de la municipalité à travers la réalisation qu'il vient d'inaugurer et dont le financement a été totalement supporté par la ville de Saint-Lo. Il rend hommage à M. Liébard, maire, et au conseil municipal « qui ont si bien compris l'intérêt de la formation culturelle des jeunes »

M. de Saint-Jorre adresse de chaleureux compliments à M. Carrière précisant que la réputation de l'École de Musique n'est plus à faire compte-tenu de succès déjà remportés par ses élèves. Le représentant du ministre des Affaires Culturelles confirme alors l'impression favorable que M. Béreau, directeur du Conservatoire Régional de Musique et Art Dramatique a eu au cours de la mission dont il a été chargé à Saint-Lo où il est venu rendre compte des efforts de la ville dans le domaine musical.

Il est indispensable, dit encore M. de Saint-Jorre, de proposer aux jeunes générations l'accueil culturel. Dans notre civilisation dure, exigeante, combative, contestataire, il faut que les jeunes apprennent les grands



DOCUMENTATION SUR DEMANDE: HENRI SELMER, 12, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11^e, TEL.: 033-09-74

courants de la culture. Cet Etablissement sera le cadre de leur initiation, de leur introduction à la pensée...

LA SAINTE-CECILE. — A l'issue de cette inauguration, la Musique Municipale accompagnée de la Batterie-fanfara des Sapeurs-pompier...

M. le chanoine Arguey dit sa joie d'accueillir autorités et musiciens. Il souhaite longue vie à la plus vieille société Saint-Loise dont dit-il la perfection déjà grande...

Au cours de la messe, la nombreuse assistance put apprécier, interprétée par la Musique Municipale, les œuvres suivantes: « Marche Focale », de Gounod; « Menuet d'Alceste », de Gluck; « Barcarole d'Obéron », de Weber; « Marche du Sacre de Napoléon Ier », de Lesueur...

L'après-midi, la foule des grands jours s'était donné rendez-vous au théâtre Roger-Ferdinand où, bien avant l'heure prévue il était impossible de trouver une place assise et très malaisé de trouver une place debout...

Ce concert, dont le programme était consacré principalement à la musique lyrique, fut extrêmement brillant et remporta un immense succès. La salle ne ménagea ses applaudissements ni au chef ni aux musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

Entre temps, des diplômes et médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie avaient été remis à dix musiciens...

décoration serait à partager entre tous les artisans de la réussite de l'harmonie municipale.

« J'avoue être toujours aussi embarrassé pour trouver les raisons qui ont motivé ce choix. Je ne pensais pas que le travail que nous avons entrepris ensemble puisse être à ce point remarqué. »

« Sincèrement je dois reconnaître que c'est beaucoup trop d'honneur. D'autres artistes, musiciens ou écrivains de talent, éminemment plus connus, d'une culture supérieure, auraient mieux mérité la distinction que je reçois aujourd'hui. »

M. Chaplain, secrétaire général de la mairie, président de l'harmonie, parlant au nom des membres actifs de la musique, soulignait la très grande compétence du récipiendaire. Il lui offrit un magnétophone.

« Croyez que tous les musiciens partagent votre joie, car peu de sociétés musicales ont le privilège de voir leur directeur nommé dans cet ordre réservé à ceux dont les références artistiques ne peuvent être contestées. »

Avant de vous manifester leur sympathie, les membres actifs de la musique auxquels se sont jointes quelques personnalités, ont fait preuve d'abord d'ingratitude. Le souvenir que nous offrons vous permettra d'écouter à vos rares moments de loisirs cette belle musique que vous aimez particulièrement.

Mme Bouny reçut une très belle gerbe de fleurs offerte par le groupe musical.

A l'issue de cette cérémonie amicale, M. Bouny remettait à son tour des récompenses à ses musiciens. Médaille de bronze de la Fédération Musicale de Normandie à MM. André et Jacques Herpin et François Poulain.

Médaille d'argent: Mme Denise Fichon. Médaille d'or: M. Robert Navarro. Médaille de bronze de la Confédération Musicale de France à MM. Pierre Bailleul et Pierre Leblanc.

Médaille d'argent: M. Maurice Jamonneau.

POUR LA SAINTE CECILE. La Journée consacrée à la Sainte-Cécile débuta par une messe solennelle en l'église Saint-Martin d'Argentan. Elle a été célébrée, en présence d'une foule considérable. Au cours de l'office, l'harmonie municipale et les chœurs de la ville interprétèrent, sous la conduite de M. Bouny, plusieurs œuvres écrites pour une audition religieuse: La marche solennelle de Haendel, Santa Maria de Lopez, œuvre moderne interprétée par les 130 élèves des chorales de l'école municipale et de Saint-Germain, dont la partie soliste était assurée par Mlle Moraine.

Mozart, également au programme, avec l'« Ave Verum » puis Gerhwin avec Summer-time dont la mélodie fut interprétée par l'ensemble choral et musical dans laquelle M. Poulain, soliste, sut éviter les difficultés de cette musique au rythme particulièrement difficile.

Pour terminer, cette très belle audition de Sainte-Cécile, l'ensemble interpréta une œuvre très moderne de Calafati intitulée Pax Hominiibus, chant de paix écrit sur musique au rythme bizarre pour un lieu saint. Elle fut écrite par John William, chanteur noir de négro-spirituels très connu du public.

Mozart, également au programme, avec l'« Ave Verum » puis Gerhwin avec Summer-time dont la mélodie fut interprétée par l'ensemble choral et musical dans laquelle M. Poulain, soliste, sut éviter les difficultés de cette musique au rythme particulièrement difficile.

Pour terminer, cette très belle audition de Sainte-Cécile, l'ensemble interpréta une œuvre très moderne de Calafati intitulée Pax Hominiibus, chant de paix écrit sur musique au rythme bizarre pour un lieu saint. Elle fut écrite par John William, chanteur noir de négro-spirituels très connu du public.

Mozart, également au programme, avec l'« Ave Verum » puis Gerhwin avec Summer-time dont la mélodie fut interprétée par l'ensemble choral et musical dans laquelle M. Poulain, soliste, sut éviter les difficultés de cette musique au rythme particulièrement difficile.

Pour terminer, cette très belle audition de Sainte-Cécile, l'ensemble interpréta une œuvre très moderne de Calafati intitulée Pax Hominiibus, chant de paix écrit sur musique au rythme bizarre pour un lieu saint. Elle fut écrite par John William, chanteur noir de négro-spirituels très connu du public.

Mozart, également au programme, avec l'« Ave Verum » puis Gerhwin avec Summer-time dont la mélodie fut interprétée par l'ensemble choral et musical dans laquelle M. Poulain, soliste, sut éviter les difficultés de cette musique au rythme particulièrement difficile.

Pour terminer, cette très belle audition de Sainte-Cécile, l'ensemble interpréta une œuvre très moderne de Calafati intitulée Pax Hominiibus, chant de paix écrit sur musique au rythme bizarre pour un lieu saint. Elle fut écrite par John William, chanteur noir de négro-spirituels très connu du public.

Mozart, également au programme, avec l'« Ave Verum » puis Gerhwin avec Summer-time dont la mélodie fut interprétée par l'ensemble choral et musical dans laquelle M. Poulain, soliste, sut éviter les difficultés de cette musique au rythme particulièrement difficile.

Pour terminer, cette très belle audition de Sainte-Cécile, l'ensemble interpréta une œuvre très moderne de Calafati intitulée Pax Hominiibus, chant de paix écrit sur musique au rythme bizarre pour un lieu saint. Elle fut écrite par John William, chanteur noir de négro-spirituels très connu du public.

Mozart, également au programme, avec l'« Ave Verum » puis Gerhwin avec Summer-time dont la mélodie fut interprétée par l'ensemble choral et musical dans laquelle M. Poulain, soliste, sut éviter les difficultés de cette musique au rythme particulièrement difficile.

Pour terminer, cette très belle audition de Sainte-Cécile, l'ensemble interpréta une œuvre très moderne de Calafati intitulée Pax Hominiibus, chant de paix écrit sur musique au rythme bizarre pour un lieu saint. Elle fut écrite par John William, chanteur noir de négro-spirituels très connu du public.

Mozart, également au programme, avec l'« Ave Verum » puis Gerhwin avec Summer-time dont la mélodie fut interprétée par l'ensemble choral et musical dans laquelle M. Poulain, soliste, sut éviter les difficultés de cette musique au rythme particulièrement difficile.

Pour terminer, cette très belle audition de Sainte-Cécile, l'ensemble interpréta une œuvre très moderne de Calafati intitulée Pax Hominiibus, chant de paix écrit sur musique au rythme bizarre pour un lieu saint. Elle fut écrite par John William, chanteur noir de négro-spirituels très connu du public.

Mozart, également au programme, avec l'« Ave Verum » puis Gerhwin avec Summer-time dont la mélodie fut interprétée par l'ensemble choral et musical dans laquelle M. Poulain, soliste, sut éviter les difficultés de cette musique au rythme particulièrement difficile.

Pour terminer, cette très belle audition de Sainte-Cécile, l'ensemble interpréta une œuvre très moderne de Calafati intitulée Pax Hominiibus, chant de paix écrit sur musique au rythme bizarre pour un lieu saint. Elle fut écrite par John William, chanteur noir de négro-spirituels très connu du public.

Mozart, également au programme, avec l'« Ave Verum » puis Gerhwin avec Summer-time dont la mélodie fut interprétée par l'ensemble choral et musical dans laquelle M. Poulain, soliste, sut éviter les difficultés de cette musique au rythme particulièrement difficile.

Pour terminer, cette très belle audition de Sainte-Cécile, l'ensemble interpréta une œuvre très moderne de Calafati intitulée Pax Hominiibus, chant de paix écrit sur musique au rythme bizarre pour un lieu saint. Elle fut écrite par John William, chanteur noir de négro-spirituels très connu du public.

8 juin, à Saint-Savinien-sur-Charente; s'adresser au président, M. Bernard.

15 juin, à Ars-en-Ré (île de Ré); s'adresser au président, M. Baudry. 29 juin, à Boubert; s'adresser au directeur, M. Georges Moreau.

6 juillet, à Chabon, s'adresser au président, M. René Marchand. 15 août, à la Noue Sainte-Marie-de-Ré festival réservé aux sociétés de l'île-de-Ré.

EXAMENS DES JEUNES MUSICIENS. Dates et centres prévus pour les épreuves: 17 mai, Chatellillon, 9 h.; La Rochelle, à 14 h. 30. 31 mai, Courçon, à 9 h. Sur-gères à 15 h. 7 juin, Royan, à 15 h. 19 juin, Marans, à 9 h. 22 juin, Saint-Jean-d'Angély à 9 h., pour les préparatoires, élémentaires et moyens; à 14 h., pour la division supérieure.

Programme de solfège: le même que l'année dernière; épreuve instrumentale; la liste des morceaux est parue dans le journal de la confédération musicale de France numéro de novembre; s'y reporter.

Les imprimés seront envoyés en janvier aux sociétés pour l'inscription de leurs candidats et devront être retournés à M. Boucard, président du jury d'examen à Saint-Jean-d'Angély, rue du Faubourg-Taillebourg, avant le 15 avril, en indiquant le centre choisi par les sociétés.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

Le président Bonnin fait appel aux sociétés pour qu'elles présentent leurs élèves aux épreuves de solfège et instruments, seules les sociétés qui présentent des candidats reçoivent une part de la subvention accordée par le conseil général de la Charente-Maritime, et la subvention de l'Etat; une société qui ne forme pas d'élèves est appelée à disparaître.

MUSICIENS CHANTEURS CHORISTES ENREGISTREZ SUR DISQUE MICROSILLON HAUTE FIDÉLITÉ VOS PIÈCES CHORALES ET INSTRUMENTALES D'après vos bandes magnétiques personnelles: qu'il vous suffit de nous apporter ou expédier. Ces bandes ne sont pas détériorées et restent votre propriété. Tarif spécial pour harmonies, fanfares, chorales: fortement dégressif suivant quantité. Prises de son dans toute la France. UN DISQUE à partir de 7,50 F AU KIOSQUE D'ORPHÉE 20, rue des Tournelles — PARIS-IV Téléphone: 887.09.87 Métro Bastille Documentation et Tarifs envoyés gratuitement sur demande

SARTHE ET MAYENNE

Sous la baguette... ou historique de la Musique Municipale d'Ernée (53)

Le document, le plus ancien sur la musique d'Ernée se trouve à la mairie de notre ville (archives, dossier 75/12).

En 1847 M. Giovanni Rivetti, compositeur et professeur de musique informe le maire et les conseillers municipaux que 13 musiciens et un « chef » acceptent de former une musique de la Garde Nationale. On ne sait, quelles furent la durée et la fortune de cette société.

Une autre lettre (archives 75/12) signée de M. Baquet Camille, datée du 7 mai 1860 et adressée aux membres du conseil municipal, demande l'autorisation d'organiser une musique qui sera à la disposition de l'administration municipale pour les fêtes publiques.

En 1864 c'est M. Garrouste qui est chef. A cette époque il y avait un chef, 21 membres. En cette même année, cette société devient Société Philharmonique (règlement daté du 15 octobre 1868). Le maire d'Ernée était président, honoraire, M. Eugène Philippot, président, le chef d'orchestre M. Karren.

En 1874 c'est M. Philippe, organisateur, qui dirige la musique, ainsi que l'indique une liste de jeunes élèves faite en 1874-1875 le président était alors M. Sorin. Le 1er septembre 1878 elle s'appelle « Société Musicale d'Ernée ». Ensuite une note signée Gauthier, indique une liste d'instruments de musique appartenant à la ville (22 juillet 1886). Ce M. Gauthier était professeur au collège dont le principal était M. Grandin.

Le 30 juillet 1891 un comité des fêtes fut créé sous la présidence de M. Girard qui arrêta les statuts de la musique du comité des fêtes municipales d'Ernée le 28 mai 1892. Le 1er juin 1892 les statuts furent approuvés. M. Renault-Morlière député-maire était président d'honneur et M. Pommier, président.

Le 2 octobre 1893 M. Boyer fut nommé président du comité des fêtes et M. Fortin Auguste, instituteur, chef de musique et devait le rester jusqu'en 1948.

Le Président de la Commission de la Musique était M. Cheux le 14 janvier 1895 le comité fut dissous et une commission municipale fut nommée en octobre 1895, composée de M. Bilheux, président, M. Fortin, chef.

En avril 1894 le comité ayant refusé de voter 100 F pour la continuation des cours de solfège le président donna sa démission. Le 23 avril M. Gérard est élu président de la commission municipale. Le 9 octobre 1895, M. Bilheux est nommé président, il conserve le titre jusqu'à sa mort le 22 avril 1907, M. Delalande le remplace.

Le 3 mars 1907 élaboration des statuts de la Musique des Sapeurs-Pompier qui sont approuvés le 9 avril 1907, et le 18 a lieu la première assemblée générale. Président d'honneur: M. Renault-Morlière (député-maire); président: M. Lambert, capitaine, chef, M. Fortin.

Après le décès de M. Delalande, M. Leroy a été nommé président. Après son décès en 1938, M. Beau-chef lui succéda le 22 novembre. Depuis 1920 les répétitions se sont régulièrement déroulées avec 17 musiciens.

En 1948 M. Fortin devient président d'honneur, M. A. Beauchef est président, M. Jégou instituteur, devient chef de musique le 20 avril 1948, M. Edouard Leclerc, sous-chef. Le 28 février 1952 de nouveaux statuts sont déposés, la Société s'ap-

pelle alors « Musique Municipale, dite des Sapeurs Pompier d'Ernée », le 4 décembre 1956 M. Edouard Leclerc est nommé chef de musique. A cette même époque M. Constant Heibert (ancien musicien) est nommé président en remplacement de M. Beauchet, décédé, le président d'honneur est M. René Ballayer, maire et conseiller général.

Lorsque M. Leclerc se retire son sous-chef (depuis 1904) M. Paul Guillot, devient chef le 7 décembre 1965 et le sous-chef M. René Leclerc, fils de l'ancien chef.

En décembre 1966 le comité de la musique décide de s'adjoindre un groupe de majorettes (jeunes filles du pays) et en décembre 1967 une modification des statuts est faite pour intégrer le groupe dans la société (50 musiciens et 30 majorettes).

Cet historique permet de constater qu'il a existé une continuité dans l'art musical à Ernée. Le chef actuel M. Guillot assure des cours gratuits de solfège le jeudi après-midi et le mercredi soir, aidé par son sous-chef M. Leclerc.

Le mardi soir, lors de la répétition générale et le vendredi soir, Mme Guillot, assistée par son mari, entraîne les majorettes.

Il s'agit d'un ensemble remarquable et remarqué, les musiciens et tenue bleu foncé et les majorettes en tuniques rouges et minijupes blanches, le menton farouche et la superbe guerrillère, port de Reine jouant aux petits soldats. Les jeunes filles ont été fort applaudies (extrait de la presse locale) dans les déplacements: au Carnaval de Ploermel, à Montaudin, à Liffré, à la fête des fleurs 1968 d'Ernée, à la fête des fleurs de la Haye-Pesnel, à Couptrain, au Gué d'Orger, (fête de quartier à Laval), à Aron, à Lesbois, à Désertines, à Commer, à Mayenne, à Fougères...

Musique Municipale d'Evron

Respectant en cela une excellente tradition la Musique Municipale d'Evron a offert, samedi 14 décembre 1968 à 21 h., à ses nombreux sympathisants et aux mélomanes un concert qui fut apprécié à sa juste valeur. M. Vadeplid, sénateur-maire, était représenté par M. Breux premier-adjoint. Parmi les autres personnalités nous notons la présence de M. Daniel Hureau, président de la Fédération Musicale Sarthe et Mayenne, M. Lacharme, président du comité de l'Union Commerciale, M. Semin Alex, membre du conseil d'administration de la Fédération et directeur de la musique municipale de Laval, M. Bodereau Georges, également membre du conseil d'administration et directeur de la musique de Saint-Vincent du Lorouët, M. Auzéméry directeur de la fanfare de Quelaines.

Le concert était placé sous la direction de M. Gilbert Raymond, 1er prix de saxophone alto du Conservatoire National de Paris, assisté de son sous-chef, Joseph Jouet.

Un programme judicieusement choisi, permit de mettre en valeur cette brillante phalange musicale d'Evron ainsi que de nombreux jeunes musiciens déjà incorporés dans la société ou bien encore sur les bancs de l'école de musique.

En première partie, le compositeur A. Bontemp ouvrait le concert en dirigeant l'« Allégo Militaire » Rony La Rochelle. Puis M. Raymond, avec toujours la même sûreté d'exécution nous fit entendre: Ouverture de la Bohémienne, clarinète solo, F. Chapron; My fair Lady de Loesso; Rose de Picardie de Wood.

En seconde partie il y eut, Adagio d'Aibonni; Suite rustique de Fillicul; l'« Allégo militaire avec tambours et clairons d'Alazard, Saint-Cyr.

En intermède les spectateurs purent applaudir quelques jeunes talents formés à l'école de musique que dirige M. Raymond assisté pour le piano de Mme Hubert, professeur à Hambers. Il y avait au program-

me: Rondo Turo de Stelbelt, piano, I. Roussel; Marche Hongroise de Schubert; Flûte, A. Chapron, clarinette, I. Pulchard, F. Chapron; P. Choupeaux et C. Bouchard basse B. Monnier, piano, I. Roussel; Sonata en Ut de Mozart, piano, F. Vert; Aubade Printanière de Laye, clarinette C. Bouchard, piano, F. Vert; Duo Concertant pour saxophones de Briard par S. Guillard et D. Douillet; Rondo, piano, Vert (célément); Mélodie pour trompette de Beethoven; trompette solo, J. Lemercler, clarinette, I. Pulchard, A. Renard, H. Emery, Basse B. Monnier piano A. Moysan; Ariette et variations d'Haydn, piano, P. Raymond; Cantabile de Czerni piano M. Loison; Duo pour trompette et bugle par J. Lemercler et C. Oger; Enfin Gazouillements de printemps de Singing, avec au piano, M. D. Jouët.

Le lendemain matin une messe fut célébrée avec les concours de la Musique Municipale et les chœurs de la paroisse, en l'honneur de Sainte-Cécile.

Enfin un banquet devait terminer cette journée dans une ambiance très gaie et très sympathique. Ces agapes joyeuses auront au moins permis de resserrer plus encore les liens d'amitié qui unissent tous ces musiciens et leurs familles. C'est au cours de ce repas que M. Daniel Hureau, président de la Fédération Musicale Sarthe et Mayenne remis à M. le sénateur-maire Vadeplid, la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France pour les services rendus à la musique.

Avant le grand concours international qui sera organisé à Evron le 25 mai prochain l'excellent climat d'amitié qui règne au sein de la musique municipale est un gage de réussite. Il semble bien que tous les membres, sans exception, ont pris conscience du rôle qu'ils sont appelés à occuper dans la manifestation de demain.

Musique Municipale de Laval

La Musique Municipale a été avec éclat Sainte-Cécile, le dimanche 24 novembre 1968.

A 11 h. 15, une messe fut célébrée en l'église Saint-Paul, en présence des autorités civiles et militaires de la ville au cours de laquelle la Musique Municipale, sous la direction de son chef M. Alex Semin, interpréta de façon parfaite la messe en cinq numéros de Steilan.

Puis à 17 h., dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Paris, qui malheureusement s'avéra rapidement trop petite, pour contenir la foule des auditeurs (beaucoup durent rester debout), elle donna, sous la présidence de M. le secrétaire général de la préfecture de la Mayenne et de M. Le Bassor, président du conseil général et maire de Laval en présence de M. Pierre Buron député de la Mayenne et de nombreuses autres personnalités, tout jours sous la direction de M. Alex Semin, un concert de gala avec au programme: l'ouverture du Roi d'Ys de Lalo. La Symphonie Inachevée de Schubert et les scènes pittoresques de Massenet. En début de programme la Musique Municipale, dirigée par M. Auzéméry, directeur adjoint, enleva brillamment un allégo de concert Pourquois-pas œuvre du compositeur Evrouvais, M. A. Bontemps.

Mais revenons un peu sur ces deux manifestations musicales, le matin, la Musique Municipale se faisait entendre à Saint-Paul dans un programme de bon esprit religieux qui faisait penser à une participation plus encore qu'à un accueil; ce n'est pas parce que la musique municipale, par son caractère populaire et à la fois son niveau musical, par son répertoire religieux proche de la polyphonie et donc essentiellement communautaire, peut se hausser aisément à la dimension de la musique sacrée traditionnelle.

Le concert donné à l'Hôtel de Paris est une nouvelle preuve de

CHEFS DE MUSIQUE du « Centre-Ouest » confiez-nous vos REPARATIONS de TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS TRAVAIL GARANTI Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix — Grand choix Ets DESCHAUX 79-NIORT 40, rue St-Jean Tél.: (48) 24.34.67 REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES 9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

talité pour la musique municipale. L'Allegro militaire de M. A. Bon-

La Symphonie inachevée de Schu-

On ne saurait trop admirer le

Le poids de ce concert mais

Le samedi 30 novembre à 20 h.

SUD-EST (Savoie)

Harmonie Municipale d'Ugine L'Harmonie municipale « Echo du



P. et J. BARAT

Apprenez rapidement et efficacement les principales notions de la musique avec :

LE SOLFEGE EN 12 JOURS

(élémentaire - pratique) SUIVI D'UNE ETUDE COMPLEMENTAIRE Editions MAPPEMONDE 86, allée Suzanne - Martorell 93 - MONTREUIL

re certes mais qui ne dépare pas un concert de ce genre, ensuite « Le Nouveau seigneur du village »

En dernière partie, le chef et le sous-chef de cette brillante phalanx MM. Henri Castaignède et Roland Lésagnol, respectivement saxophone soprano et saxophone alto

Félicitons vivement les musiciens et leur dévoué chef Henri Castaignède pour la qualité sans cesse renouvelée des concerts qu'ils nous offrent, dont la valeur est très appréciée de leur fidèle public.

Assemblée générale du Réveil Albertvillois C'est à la salle des sociétés de la mairie que les musiciens de la Batterie-fanfare municipale « Le réveil Albertvillois » se sont réunis

bres juniors et anciens de cette batterie-fanfare. Aussi le tour d'honneur de la saison écoulée a-t'il été révélateur des nombreuses productions tant dans notre cité que dans la région.

Comptes rendus moraux par le président, financés par le trésorier, technique par le directeur. La société a participé à 32 services malgré les événements, 7 juniors et 14 adultes dont 4 médailles d'état ont récompensé les musiciens de leur effort.

A l'issue de l'assemblée les fanfaristes se sont rendus à Frontenex pour donner sur la place de la cité, le concert de Sainte-Cécile qui fut fort apprécié.

Après le dîner et le repas en commun complétement agréable et sympathique façon cette manifestation en présence de MM. les maires de Frontenex et Grignon, M. Rohart, conseiller municipal d'Albertville et M. Martinetto représentant la fanfare de Confians.

Le mot du Maire...

Albertville comptait déjà depuis de très nombreuses années, deux sociétés musicales, l'Harmonie Municipale d'Albertville et la Fanfare de Confians toujours en activité

Les vieux albertvillois se souviennent aussi avec émotion de la fanfare du 22ème bataillon de chasseurs à pieds et ceux de ma génération de la magnifique fanfare du 7ème bataillon de chasseurs alpins qui jusqu'en 1939 donnait tant de relief à nos cérémonies et manifestations albertvilloises.

La création en 1961 d'une nouvelle société musicale laissa perplexe grand nombre de nos concitoyens car deux sociétés musicales dans une ville de notre importance pouvaient paraître suffisantes.

Ce fut ainsi que le 24 novembre 1961 naissait la batterie-fanfare du Réveil albertvillois fondée par le regretté Marcel Staquet qui était un homme d'un très grand dévouement.

Le souvenir du premier président du Réveil albertvillois et de Mme Staquet devait être rappelé ici. C'est chez eux que quelques amis s'étaient réunis ce 24 novembre 1961 pour fonder le Réveil albertvillois.

Et maintenant sous la houlette de M. René Biguet, son distingué et dévoué président, sous la baguette de son compétent directeur M. Albert Deville, le Réveil albertvillois depuis 7 ans est une des plus actives sociétés de notre ville, qui rend de très grands services non seulement dans la cité mais encore dans les communes environnantes

Bonne chance au sympathique Réveil albertvillois et merci à ses dirigeants et à ses musiciens.

Docteur J.-B. MATHIAS Sénateur-maire d'Albertville

SUD-OUEST

IZON (Gironde) Le 24 novembre les élèves de notre harmonie-batterie (solfège et instruments) ont été conviés pour recevoir les récompenses dues à leurs efforts au cours de l'année.

Nombreux étaient les enfants accompagnés par leurs parents, M. Paul Griot, vice-président du Groupement des Sociétés musicales du Libournais et directeur de l'Harmonie de Versins représenté par M. Blanchard président, ayant à ses côtés M. Bouché, premier adjoint; M. Lavenu, premier adjoint et M. Jacques Dubois, président de l'Harmonie-Batterie Izonnaise.

Avant la remise des diplômes offerts par la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, M. Griot exprima ses félicitations à M. Dubois à qui l'harmonie doit son extraordinaire vitalité puis complimenta les familles qui tiennent à la culture musicale de leurs enfants.

à l'Harmonie, à ses dirigeants et à son distingué chef et professeur.

Puis, on entendit M. Dubois et M. le maire, heureux d'avoir à récompenser, tous ces jeunes espoirs.

M. Dubois procéda ensuite à la remise des diplômes suivie d'un excellent vin d'honneur au cours duquel tous se réjouirent en prenant de sérieuses résolutions.

Pour l'année 1968-1969, les examens sont fixés le 18 mai à Coutras, espérons que l'Harmonie-Batterie Izonnaise présentera encore de nombreux élèves.

La Sainte-Cécile à Dax (Landes) La doyenne des sociétés locales qui porte le nom de ce qui caractérise notre station thermale, la source d'eau chaude « La Nehe »

Dejà, dans le passé, elle avait su nous gratifier d'excellentes exécutions; mais cette année elle se surpassa tant par le choix très éclectique du programme, que par la délicatesse et la perfection de son exécution.

« La Nehe » avait le plaisir et l'honneur à la fois, d'accueillir M. Ciran, le distingué président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, qui vécût d'ailleurs, une très belle journée.

Après le concert, donné à la cathédrale, le président, Henri Lapique, déposa une gerbe au monument aux morts où retentit la Marseillaise; simple cérémonie que rehaussait de sa présence, M. le sous-préfet.

Au banquet assistaient MM. Max Moras, maire, Goussac-Dupin, représentant M. Dassy, président de l'U. S. E., Duvignau représentant M. Gizard, président de la Jeunesse d'Arc, Camille Despujols, président de l'Union des Sociétés Musicales du département, Destouesse, directeur de l'école de musique de Mont-de-Marsan, les représentants de la clique dacquoise, le Cercle choral dacquois, l'Orchestre Mélodia, l'Harmonie d'Herm, les membres honoraires, les membres du bureau: MM. Dussars, Darracq, Degos, Morihain, Carmentran, Charles, Carmentran, Marius, Guillemain, Labiscarre, et tous les membres de la Commission administrative.

Après le repas, vint l'heure des discours, mais au préalable, M. Despujols, vice-président, annonça que cette année la Sainte-Cécile revêtait un caractère particulier par la remise de distinction honorifique à certains musiciens et des diplômes pour les jeunes.

Parmi le plus surpris, ce fut sans conteste le chef Barsacq-Mongis, qui recut des mains du président Ciran, la médaille d'or de direction et d'ancienneté au service de la musique. Ce furent à ce moment des acclamations à l'adresse de l'heureux récipiendaire et les cris de « Mexico... « Mexico... », scandés par un quarteron de jeunes néhistes toujours à la pointe de l'actualité et sentiments chahuteurs, mais gardant pour leur vénéré chef et professeur, un respect profond.

Par la suite, le président Ciran et M. le maire décorèrent tour à tour, les musiciens comptant plus de quinze années de présence: MM. Michel Degos, André Grégoire, Henri Labiscarre, Jacques Daguettes, Bernard Lalheugue, Pierre Dimulle, André Douat, Michel Sibé, François Bendejac, Daniel Dussars, Robert Darmallacq, Claude Lafitte, Jean Jacques Degos, quelques éléments plus jeunes reçurent des diplômes.

Le président M. Lapique prit le premier la parole, pour présenter les excuses de quelques personnalités, remercia les invités et adressa ses compliments aux musiciens et au chef, tout en ne manquant pas de le féliciter pour son heureuse distinction.

Le chef Barsacq-Mongis, remercia tous les amis pour la distinction et le cadeau qu'il n'attendait point, tant la conspiration du silence n'est rigoureusement observée. Il magnifia la musique et les œuvres interprétées à la cathédrale, et ne manqua pas de féliciter tous les musiciens qui lui ont procuré une joie sans mélange.

Camille Despujols tout en glorifiant la musique, parla de la jeune Union Départementale en pleine ascension; il fit d'heureuses comparaisons, et montra la détresse des sociétés musicales d'amateurs: il fit occuper la meilleure place dans ce beau département. Ce succès, la Nehe le doit beaucoup à son chef qui, dans le cadre de l'Ecole de Musique qui fut créée en 1945, forme de nombreux élèves, qui sont aujourd'hui la relève des anciens et permettent d'augurer d'un avenir sans soucis.

M. Duprat, président de l'Orchestre Mélodia, porte-parole des Sociétés musicales sœurs, dit sa joie de se retrouver parmi les Néhistes et adresse un toast de bienvenue à toutes les sociétés amies.

et tout au cours de son magnifique discours, sut magnifier la musique et exalta la jeunesse à la mieux connaître et en apprécier tout le charme et les beautés qui s'en dégagent. Il fit l'éloge de la société la Nehe pour la parfaite exécution de son programme du matin où, remarquait-il, peu de sociétés amateurs peuvent se hisser à un tel niveau de perfection. Ardent défenseur de la Musique, il lança un appel à la jeunesse et aux collectivités locales pour aider, faire vivre la musique en multipliant les écoles de musique.

M. le maire sut la conclusion heureuse, conclusion qu'il évoqua avec son brio habituel, et il conclut: « La Nehe est l'inspiration et le reflet rayonnant d'une ville qui se reconnaît en elle et dont elle est très fière ».

GRADIGNAN (Gironde)

Le dimanche 8 décembre, la fanfare Sainte-Marguerite a fêté Sainte-Cécile au cours d'une messe célébrée en l'église Saint-Pierre de Gradignan.

Monsieur Henri Dupart au pupitre a montré une nouvelle fois combien sont grandes ses qualités de musicien et de chef.

Le concert débuta par la Prière de « Moïse » de Rossini ouvrage peu joué, mais qui n'en recèle pas moins une richesse orchestrale, remarquablement mise en valeur par la Fanfare.

L'Andante de la Symphonie en Ut Mineur de Beethoven qui lui succédait a été l'un des grands moments de ce concert.

Chacun connaît les difficultés contenues dans les symphonies de Beethoven qui, pour ne pas trahir leur auteur, doivent être interprétées avec un sentiment et une émotion, apapages de vrais artistes.

Henri Dupart et tous les exécutants surent se hisser au niveau de l'œuvre pour la restituer dans sa plénitude.

Si Massenet n'atteint par le génie de Beethoven, il n'en est pas moins un musicien, qui, pour être décrié aujourd'hui par certains, a su écrire des partitions faites de charme, d'élégance et de sensibilité qui a fait les beaux jours de l'Opéra Français.

La Scène religieuse extraite des « Erinyes » a permis à la Fanfare de présenter une nouvelle facette de son art.

Ses cultures, les trombones en particulier, ont su trouver les accents qui s'identifiaient à ceux des violoncelles par la richesse veloutée de leur sonorité.

L'Ouverture de « Sradella » de Flotow termina magnifiquement ce concert.

La Fanfare Sainte-Marguerite a fait montre une nouvelle fois de sa maîtrise qui la place au premier rang des premières formations de notre pays.

La valeur des musiciens et l'intransigeance de Monsieur Henri Dupart dont la rigueur s'allie à un sens profond de la musique ne dévalent pas les mélomanes, ce qui, avouons-le, est hélas trop rare parmi les ensembles de cuivres.

On ne peut que regretter la parcimonie avec laquelle la Fanfare organise des concerts à Gradignan.

Au cours de l'office, Monsieur l'Abbé Foubian, curé de Gradignan (et membre de la Société) félicita et remercia les exécutants et leur directeur.

Un vin d'honneur présidé par M. Bernard Roumegeux, maire de Gradignan, réunissait les interprètes et les amis de la fanfare dans la salle du Châlet Lyrique.

Monsieur Henri Dupart brossa un tableau de la vie de sa société durant l'année qui s'achève. Il évoqua la mémoire de deux disparus: Monsieur Robert Labolie et Monsieur André Dissan.

Il rappela leur fidélité et l'attachement avec lequel ils ont servi l'un et l'autre la Fanfare.

Il regretta la suppression du Concours de Tarbes qui aurait dû être organisé cette année et la transformation en Festival du Concours pour Ajaccio en 1969.

Malgré ces contre-temps, la Fanfare participera au concours international de Bourg-en-Bresse le 22 juin prochain.

Pour souligner la valeur de l'enseignement dispensé par l'Ecole de musique, il rappela les beaux résultats obtenus par les élèves aux examens fédéraux: 15 premières mentions dont 6 avec félicitations en solfège.

1 première mention en saxo; 1 deuxième mention en cornet; 1 première mention en piano avec félicitations et récompense.

Dans la Division Supérieure, trois premiers prix de solfège et trois premiers prix d'instrument: saxo et trombone.

Au concours d'excellence à la Confédération musicale de France à Mary-le-Roy, Daniel Martineau et Didier Combes ont obtenu respectivement:

Un premier prix de saxo; un troisième prix de solfège; un deuxième prix de trombone; un troisième prix de solfège.

Monsieur Dupart souligna combien ces concours étaient d'un niveau très relevé et très difficile, les morceaux étant ceux retenus par le Conservatoire National Supérieur de Paris.

Après avoir évoqué les succès remportés au Conservatoire de Bordeaux par Odile Dubos (première mention de saxo), Jean-Michel Rapaud (deuxième prix de trombone) et Didier Combes (premier prix de trombone) il félicita Mademoiselle Françoise Feuillat qui a obtenu un premier prix de basse à l'unanimité au Conservatoire de Versailles.

« L'exploit récent de Collette Es-sous aux Jeux Olympiques restera à tout jamais gravé dans le annales du sport et dans nos mémoires et la réception qui lui fut faite à Bordeaux n'est pas près d'être oubliée. »

Il y a quelques années, nous avons eu deux Bordelais, premiers grands prix de Rome de musique : Jean Aubin premier grand prix et Jean Rivière, deuxième grand prix ; pour eux un simple entrefilet dans la presse et tout fut oublié.

Il remercia ensuite la municipalité pour la création des cours d'enseignement de la musique dans les Ecoles Primaires et adressa aussi ses remerciements aux directeurs et directrices des Etablissements qui, par leur compréhension, ont permis l'heureux aboutissement de cette initiative.

Il se fit ensuite le brillant avocat de la musique qui semble connaître un certain renouveau.

Hier encore considéré comme un luxe, l'enseignement musical va bénéficier de réformes assez révolutionnaires.

Quelques lycées mixtes ont été créés et le Conservatoire accueillera les élèves dès l'âge de 7 ans pour leur dispenser des cours de culture générale et de musique.

Si cette orientation ne s'avère pas heureuse l'enfant aura toujours la possibilité de se reconverter dans un établissement de son choix.

Ainsi, les responsables de la musique en France, veulent arriver à supprimer ce nombre impressionnant de soi-disant professeurs auxquels il n'a été nécessaire d'être pourvus de références ou de récompenses pour s'intituler comme tels.

Monsieur Dupart établit un parallèle entre les avocats, les médecins, les dentistes qui ne peuvent, eux, exercer leur art qu'au terme d'études dûment sanctionnées par des examens.

Ce laisser-aller chez les musiciens a été une des causes de la désaffection de la musique dans notre pays.

Il termina en remerciant ses musiciens pour leur brillante exécution et leva son verre à la prospérité de la Fanfare.

Monsieur Ciran, Président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, exprima sa satisfaction pour le plaisir renouvelé que lui procure chaque année, le discours-programme de Monsieur Dupart dont la foi et la confiance soulèveraient les montagnes.

Il remercia la municipalité de Gradignan pour l'effort qu'elle a consenti en faveur de l'enseignement musical.

Il se réjouit que les concœurs fédéraux soient subis par un nombre d'élèves chaque année plus nombreux et il lança un appel au Conseil général afin que l'aido du département de la Gironde soit augmentée et que les écoles départementales s'inspirent de leurs collègues des Landes.

Monsieur Sainte-Marie, député suppléant, représentant Monsieur Brettes, député de la Gironde, remercia Monsieur Dupart pour tout ce qu'il fait en faveur de la musique.

« La Fanfare est un exemple à citer aux jeunes », déclara-t-il.

Trop souvent méconnue, la musique mérite d'être défendue et servie avec la foi qui anime des hommes comme Monsieur Dupart, musiciens et mélomanes, chacun se doit de participer à son développement.

Monsieur Bernard Roumegeux, maire de Gradignan, rejoignit les orateurs qui l'avaient précédé en rendant un vibrant hommage à Monsieur Henri Dupart.

« Il faudrait, déclara-t-il, beaucoup d'hommes dont le caractère soit aussi trempé que le sien pour que la musique survive. »

Mais je crois en la vertu de l'exemple, ajouta-t-il, et je sais qu'au delà des réalisations matérielles obtenues par ses efforts, il dispense, en outre un rayonnement auquel ses élèves ne peuvent rester insensibles, assurant ainsi la relève. »

Il exprima à tous les exécutants la reconnaissance du Conseil municipal unanime pour l'œuvre qu'ils poursuivent dans un climat de fraternelle amitié qui a su dépasser le cadre étroit de Gradignan puisque de nombreux musiciens n'hésitent pas à parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour assister, chaque semaine, aux répétitions.

Il termina en portant un toast à la prospérité de la Fanfare et de Gradignan.

TARN

La Fédération du Tarn en deuil

C'est avec un profond sentiment de tristesse et avec une grande douleur que tous les membres de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn ont appris que leur président, M. Gabriel Satgé, venait de décéder après une cruelle et courte maladie.

Le président Gabriel Satgé n'est plus ! Telle fut la nouvelle brutale et sèche qui nous fut donnée le samedi matin 30 novembre 1963. Cette triste nouvelle d'une disparition aussi inattendue jeta dans la peine et la consternation toute la grande famille musicale tarnaise.

C'est dans la soirée du vendredi, entouré de l'affection des siens, qu'il nous a quitté à l'aube de sa soixante-quatrième année. Personnalité graulhetoise, parmi les plus connues, M. Gabriel Satgé était à la fois estimé et aimé de tous les Graulhetois et plus particulièrement de la classe ouvrière à laquelle, malgré ses titres d'industriel aisé, il avait toujours su s'intégrer, y démontrant ses qualités naturelles de bonté, d'action et de progrès.

Ce sont ces qualités qui l'avaient dirigé, dès son jeune âge, à militer dans les rangs du parti socialiste, y recherchant le contact humain et l'amélioration du niveau de vie des ouvriers. Il aurait voulu lui, fils d'industriel, que des gens de mo-



Buffet-Crampon
 REPRÉSENTANT EXCLUSIF
 18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2^e / Tél. : 488 88 78

deste condition, puissent vivre comme lui. Cette idée directrice, il la suivra toute sa vie mettant sa générosité au service des œuvres, et créant pour ses ouvriers, il y a quelques vingt ans, une cité ouvrière de onze maisons individuelles.

Son activité, sa popularité l'ont amené à prendre place, à trente-cinq ans, le 5 mai 1929, parmi les édiles graulhetois, comme conseiller municipal. Depuis cette date, soit un mandat de près de quarante ans, il a été adjoint au maire et, durant cette période son œuvre civique s'est étendue à toutes les réalisations municipales et à l'essor des sociétés artistiques et sportives de la ville pour lesquelles il eut les plus grandes largesses.

Homme de progrès, il a contribué à la réalisation de l'hospice et au développement de la Caisse d'Épargne, dont il était président du Conseil d'administration. Homme de cœur, aucune œuvre ne le laissait indifférent. Président départementale du « timbre antituberculeux », trésorier de l'œuvre « Enfants montagne et mer », président du Foyer des vieux travailleurs de Graulhet, vice-président de l'Amicale laïque, il était également membre de la Ligue contre le cancer, de la Semaine nationale de l'enfance, de la Semaine des paralysés, de la Fondation De-Jattre, de la Ligue de la santé, de la Ligue anticoolique, de la Journée nationale des vieillards, de la Croix-Rouge, etc.

De nombreuses distinctions lui furent attribuées à ce titre, parmi lesquelles : la médaille d'Honneur départementale et communale, la médaille de vermeil de l'Académie nationale de médecine, la médaille de vermeil du Comité de défense contre la tuberculose, la médaille de chevalier du Mérite Social, de chevalier de l'ordre de la Santé Publique et la médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers de France.

Homme d'action, sa carrière militaire a été à l'image de son action civique et de nombreuses décorations ont attesté de son courage et de ses actions d'éclat. Nous relevons parmi d'autres, la Croix de guerre 1914-18, avec huit citations ; la Croix de guerre 1939-45, avec deux citations ; la médaille de la Résistance ; la médaille Militaire etc., ces dernières années il avait été élevé au grade d'officier de la Légion d'Honneur.

Gabriel Satgé était un grand sportif, un musicien et un ami des arts. Il plaça dans ces domaines la même volonté et la même générosité de sentiments qu'il apportait à son travail quotidien. Il a été un pionnier du rugby graulhetois et, en 1920, entraîné avec le Sporting le titre de champion de France de quatrième série. Musicien, il était depuis toujours. Membre, animateur et président de l'Union Musicale de Graulhet, il était depuis onze ans président de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn. Ses ta-

lents de sportif et son œuvre désintéressée au sein des sociétés artistiques lui valurent la médaille d'or de l'Education Physique et des Sports, la médaille d'Honneur de la Confédération Musicale de France, la médaille d'officier du « Mérite Fédéral », et le grade de chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Son œuvre entière a été grande, généreuse et profondément humaine. Sa disparition laissera une grande amertume dans le cœur des Graulhetois et des musiciens tarnais.

Près de trois mille personnes ont apporté leur dernier hommage au président Gabriel Satgé au cours d'obsèques émouvantes et grandioses. La cérémonie religieuse s'est déroulée en l'église de Notre-Dame du Val-d'Amour, qui s'est révélée bien trop petite pour près de mille personnes. Pendant la cérémonie, l'Union Musicale de Graulhet renforcée de cent-cinquante musiciens tarnais, a joué la « Marche funèbre », de Chopin. A la sortie de l'église, un cortège immense se formait qui, par les rues de cette cité qu'il a tant aimée, a accompagné la dépouille mortelle à sa dernière demeure. En tête, le drapeau de la Légion d'Honneur, puis les représentants de la Municipalité, du parti socialiste, des pompiers et de plusieurs sociétés locales portant des gerbes. Précédant le fourgon mortuaire, l'Union Musicale, les musiciens de la Fédération et la Batterie-fanfare Municipale ont exécuté des marches funèbres.

Au cimetière, le cercueil fut placé devant le monument aux morts. D'un côté la famille du disparu ; de l'autre, le conseil municipal et de nombreuses personnalités parmi lesquelles : M. Spénale, député du Tarn ; M. Verdelle, sénateur ; M. Ruast, maire de Cagnac et conseiller général d'Albi ; M. L. Raynaud, maire et conseiller général de Puy-laurans ; M. Dumontier, maire de Graulhet ; M. le Dr. Pontier, conseiller général. Etalent présents également de nombreux autres maires du département, les autorités civiles, militaires et religieuses de la ville, une forte délégation de la Croix-Rouge et de la Fédération Musicale du Tarn, et des représentants des sociétés et organismes départementaux auxquels appartenait le défunt.

Après quelques instants de recueillement, M. Bascoul au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn, lui adressait ce suprême adieu : « Notre Président Gabriel Satgé n'est plus. »

C'est un bien douloureux devoir que celui qui m'incombe aujourd'hui, de venir adresser un suprême adieu, au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn, à celui qui fut et restera dans notre mémoire un grand chef.

Musicien émérite, pré au de l'Union Musicale, il fut appelé en

1957 à la tête de notre Fédération où il sut déployer dans ses fonctions tout le tact et toute l'activité nécessaires pour favoriser parmi nous le développement constant de l'Art musical.

Sa servabilité était exemplaire et nombreuses furent les démarches qu'il entreprit de bon cœur dans l'intérêt de nos Sociétés.

Organisateur, animateur, et toujours de bons conseils, il aimait les musiciens et tous les musiciens tarnais l'estimaient profondément.

Il a été pour nous un exemple et le vide qu'il vient de creuser sera difficilement comblé, parce qu'il était toujours sur la brèche pour la belle cause de la musique populaire.

Adieu, cher Président ! Nous conserverons dans nos cœurs et au nom de la Fédération le souvenir de votre noble figure, respectée et admirée de tous.

Au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn, nous présentons à votre famille éplorée nos sentiments de profonde condoléance, et à vous, notre suprême adieu.

Ensuite, M. Dondeyne, directeur de l'Union Musicale, disait toute la peine de ses amis musiciens devant cette soudaine disparition : « Vous étiez un dynamique président et un organisateur remarquable. Votre présence, depuis 60 ans, au sein de notre société restera un exemple pour nos jeunes élèves et votre souvenir demeurera à jamais attaché à l'art musical dans le Tarn et à Graulhet. »

M. Dumontier, maire, apportait le suprême adieu du conseil municipal : « Toujours fidèle et de bon conseil votre longue présence au sein du conseil municipal vous a permis de donner la mesure de votre dévouement et de votre dynamisme. Vous représentiez parmi nous la gentillesse et le bon sens. Vous partez estimé de tous, mais votre souvenir ne nous quittera pas. »

Puis c'était M. Spénale, député, qui apportait à son ami l'adieu et l'hommage des parlementaires du Tarn et du parti socialiste dans une allocution pleine d'émotion.

La cérémonie se terminait après une minute de silence demandée par M. Dumontier, et par un poignant adieu joué avec émotion par l'Union Musicale et les musiciens de la Fédération.

Un adieu, pas tout à fait, car, comme l'a dit M. Spénale, la mémoire de Gabriel Satgé restera toujours auprès de nous comme une sorte de chose commune et chère, car tout ce qui va dans le sens du service de l'homme, cela ne meurt pas.

MAZAMET

Dimanche, 8 décembre 1963, l'Harmonie Mazametaise fête comme il se doit sa patronne sainte-Cécile. A 17 heures, elle donnait, à la

salle Ozanam, un brillant concert sous la direction de son chef M. Noël Grand. Les musiciens étaient venus en grand nombre et on notait la présence réconfortante de nombreux jeunes aux divers pupitres.

Ce concert était un hommage posthume rendu au regretté président fédéral Gabriel Satgé, enlevé à l'affection de tous il y a seulement quelques jours, et c'est pourquoi l'Harmonie de Mazamet avait le plaisir d'accueillir en cette journée M. Dondeyne, directeur de l'Union Musicale de Graulhet et plusieurs membres qui participèrent au concert.

Après l'audition de l'ouverture de « Peter Schmitt », de Weber, peu connue, mais fort appréciée, la « Sérénade de Flore » toute empreinte de douceur et de sensibilité, était en son terme saluée de nombreux applaudissements, tout comme ensuite le célèbre ballet de « Coppélia ». Dernier morceau au programme, un pasodoble du meilleur style classique du genre « Pepita Grun » de Pacua Perez Chovi nous permit d'apprécier M. Claude Gout, soliste. Au terme du concert, tous les musiciens se réunirent pour le traditionnel repas fraternel servi cette année au « Restaurant du Boulevard ».

Entourant M. Bonnet, président de l'Harmonie, nous notions la présence de M. Bonhomme, adjoint au maire de Mazamet, représentant M. Barrallé, retenu par d'autres obligations ; M. René Carayol, maire d'Aussillon ; M. Bascoul, secrétaire de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn ; M. Siguler, ancien chef de l'Harmonie ; M. Lefebvre, commissaire de police ; M. Beaulieu, secrétaire général de la Mairie ; M. Farenc, président de l'Alerte Mazametaise, ayant à ses côtés M. Marcoul, secrétaire, et M. Montagut, le chef ; M. Dondeyne, directeur de l'Union Musicale de Graulhet ; MM. Raynaud, Gallibert, Donnadille pour le service architecture municipal, ainsi que M. Pierre Chabbert, traité E.D.F., l'un des plus anciens membres de l'Harmonie.

C'est tout d'abord M. Bonnet, président, qui prit la parole pour exprimer la perte ressentie par toute la grande famille des musiciens tarnais lors du décès de M. Gabriel Satgé, un très grand ami de la musique et l'un de ses plus fervents défenseurs pour lequel il demanda à l'assemblée d'observer une minute de silence en son souvenir.

Après avoir ensuite témoigné toute sa sympathie aux représentants de l'Union Musicale de Graulhet, le président Bonnet, saluait la présence des nombreuses personnalités venues témoigner l'intérêt et l'attachement porté à l'Harmonie tant sur le plan moral que sur le plan matériel. Après avoir regretté l'absence de M. Jacques Lengereau, président du conseil d'administration

de l'Union Musicale de Graulhet, après une récente maladie, et avoir exprimé ses souhaits de bon rétablissement, M. Bonnet remercia la municipalité de Mazamet de son aide si précieuse, ainsi que celle d'Aussillon, à qui il demanda si possible un petit effort supplémentaire. Ses félicitations allèrent ensuite à M. Noël Grand pour son dévouement constant et pour l'organisation parfaite de ses concerts, ainsi qu'aux amis supporters de l'Harmonie, MM. Sire et Gaston, fidèles à tous les rendez-vous.

Faisant suite à M. Bonnet, M. Bascoul, secrétaire de la Fédération, évoqua à son tour la mémoire de M. Satgé et le rôle prépondérant qu'il avait pris à la tête de la Fédération. Puis, mettant en relief le travail de M. Noël Grand, sa ténacité, sa compétence, qualités qui font l'admiration de tous, il avait le plaisir de lui remettre au nom de la Fédération et par les mains de M. Bonhomme adjoint au maire, la médaille d'officier du « Mérite Fédéral ». Ses remerciements allèrent ensuite à la municipalité et à la ville de Graulhet, et il formula un souhait : celui de voir notre ville réserver selon ses possibilités des emplois à des musiciens capables, cadres indispensables au développement de l'Harmonie et de l'Alerte.

Après les remerciements de M. Noël Grand, visiblement très ému et touché de cette marque de distinction, M. Bonhomme prenait à son tour la parole et, après avoir excusé l'absence de M. Barrallé, maire, faisait remarquer avec enthousiasme le plaisir qu'il ressentait de voir une phalange de jeunes musiciens grossir les effectifs de la société : « Cette reprise du flambeau fait plaisir à voir, et je souhaite pour cette jeunesse qui s'attache à la musique la reprise des sortis de l'Harmonie dans diverses villes où notre société a toujours obtenu un très grand succès. »

M. Chabbert, pour sa part, se félicita aussi de voir la relève assurée, et que chez les jeunes qui participaient au concert, certains d'entre eux « émergent des pupitres ». On vit bien sans musique, mais avec la musique on vit mieux. Il souligna combien l'art musical fut pour lui lors de sa cruelle maladie un compagnon réconfortant qui l'aida à reprendre courage.

M. Siguler apportait ensuite la note tant attendue de la soirée : celle de l'évocation des souvenirs de tant et tant d'années passées sous le signe de l'art musical. L'écoute du ballet de « Coppélia » fut pour lui un moment de réel plaisir, car il l'avait joué bien des fois depuis cette année de 1915 à laquelle était faite tant de choses. « Vous avez été épatants ! lancait-il aux musiciens réunis. « Restez attachés à cette musique qui ne vous apportera que des satisfactions. »

Après les discours, les bonnes histoires, et dans ce domaine, M. Gout se montra une fois de plus l'homme de la circonstance, étalant dans ses compositions dignes des chansonniers un esprit de bon ton. Citons aussi M. Lefebvre dans sa série bien enchaînée d'histoires corses ; le jeune Chambat, chez les jeunes,

RECTIFICATIF

Il a été omis, à la suite de la liste des morceaux de concours, d'indiquer dans les éditions les EDITIONS ROBERT MARTIN - 106, La Coupée - 71 - Charnay-lès-Mâcon.

Tous les morceaux des Editions Molenaar doivent être commandés aux Editions Robert Martin qui en ont l'exclusivité de la vente pour la France.

Les Editions Robert Martin peuvent fournir tous les morceaux imposés quels qu'ils soient.

imitant fort bien « Qui vous savez ». Mais n'oublions pas non plus nos amis graubétois qui avaient délégué eux aussi un maître en la matière.

Mais les meilleures choses ont une fin, et c'est sur la « Mazamétolo », entonnée par notre ami de l'Alerte Mazamétaine, M. Georges Marcou, et reprise en chœur, que se terminait cette sainte-Cécile 1968, digne des précédentes, dans un cadre très agréable et après un repas faisant honneur au Restaurant du Boulevard.

Eveil Roquecourbain

Notre société a connu cette année des déceptions, puisque les événements l'ont empêchée de participer au concours international de Tarbes et au festival des Jeunes de Réalmont, deux manifestations supprimées au dernier moment.

Néanmoins on peut dire que l'activité musicale de l'Eveil Roquecourbain a été normale en 1968, puisqu'il s'est produit à 17 reprises différentes le plus souvent à Roquecourbe certes, mais aussi à Vabre, à Réalmont, à Loguegnest, à Labessonnié, à Montesquieu-Vol-

vestre (Hte-Garonne) au cours de sa promenade annuelle qui s'est poursuivie par une visite du zoo de Léguevin, enfin à Castelnaudary (Aude) à l'occasion du festival auquel participaient notamment la musique de la Vème Région militaire et l'Harmonie Ouest-allemande de Fülde.

L'effectif moyen oscillait autour de la trentaine dont une moitié de moins de vingt ans. Il était régulièrement grossi par les musiciens de la société sœur « les Enfants Vabrais » et même de temps à autre par ses amis Réalmontais ou Graubétois.

Petit village de 2.000 habitants, Roquecourbe doit œuvrer avec les moyens du bord ! Mais grâce à la compréhension de la Municipalité et des autres sociétés locales, grâce à la sympathie de la population dont il apprécie la générosité et les applaudissements, grâce à la patience de plusieurs professeurs bénévoles, grâce enfin à un excellent climat de camaraderie, l'Eveil Roquecourbain envisage l'avenir avec confiance malgré les difficultés de toute sorte que notre époque dresse sur la route des sociétés populaires de musique.

VAUCLUSE

APT

La Philharmonique a donné un brillant concert au profit de l'Enfance inadaptée

C'est dans la salle des Spectacles de la MJC qu'a eu lieu le premier grand concert donné par la Philharmonique Aptésienne, concert organisé entièrement au profit de l'Œuvre des Enfants Inadaptés de la Ville d'Apt et de la région.

De très nombreuses personnalités se trouvaient présentes dont Monsieur Gustave Mége, sous-préfet et Madame Mége présidente de la section d'Apt de l'Œuvre des Enfants Inadaptés.

Le concert exécuté sous la direction du Chef Harold Borghési, fut d'une grande qualité.

De nombreux applaudissements vinrent témoigner de la satisfaction du public, ainsi en terminant il convient de féliciter tous ceux qui ont organisé cette soirée, les Musiciens, les dirigeants de la Philharmonique Aptésienne pour ce geste en faveur de l'Enfance inadaptée.

Au programme en première partie : Ouverture du Calife de Bagdad de Boieldieu — Une valse de concert de Chabab, extraite du « Retour à la Vie » — Le Pot-Pourri de Chansons sur les Compagnons de la Chanson — Les Suites de l'Arlésienne de Bizet.

Toutefois, précisons que la majorité des membres de cette formation sont des amateurs, sauf, quelques-uns qui sont des professeurs d'Education Musicale.

Un grand merci au Chef Harold Borghési.

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans

LES EXAMENS FÉDÉRAUX

L'ISLE-sur-SORGUES

L'Avenir l'Islois a fêté

la Sainte-Cécile

C'est par la remise des récompenses, médailles et diplômes que débuta cette soirée au siège de la Société où nous notions la présence de Monsieur Trinquier, président de la Fédération des Sociétés Musicales accompagné de Monsieur François Coti, secrétaire-général de la Fédération — Monsieur Castel, maire de Saignon — Monsieur Rigaud, président de la Lyre Saïgonnaise — Monsieur Reboul, président de l'Avenir l'Islois et Monsieur Audic, conseiller municipal représentant Monsieur Roux, député-maire, retenu par les devoirs de sa charge.

Cette cérémonie empreinte d'une réelle sincérité et de franche camaraderie où les nombreux parents et amis des exécutants ne ménagèrent point leurs chaleureux applaudissements aux décorés.

A 20 h. 30, les musiciens et invités se retrouvèrent à l'Hôtel Saint-Martin, où les sympathiques propriétaires avaient préparé avec un soin tout particulier un succulent menu de circonstance, auquel chacun fit largement honneur.

OPPEDE

La Sainte-Cécile de

La Fraternelle Oppedoise

Si tout finit par des chansons, ce dimanche à Menerbes tout a commencé par un brillant concert offert à la population par la Fraternelle Oppedoise sous la direction de son chef M. Marius Robert. Une marche de notre ami Pierre Robert dédiée au directeur reçut les premiers bravos, suivit d'une charmante fantaisie de Gadenne « Bouquet d'Iris », ce fut ensuite une fantaisie de Lopez sur l'opérette « Andalouse ».

« Carmen » de Bizet où le jeune trombone Bartalay se distingua particulièrement, et pour marquer le cinquantenaire de l'armistice de 1918, la célèbre marche de L. Canne : Le Père La Victoire. Parmi les auditeurs c'est avec plaisir que nous avons noté la présence de M. Harold Borghési, directeur de la Philharmonique d'Apt. Un succulent repas réunis tous les musiciens qui firent un très grand honneur au menu signé Pascal et servi par les soins par-

ticuliers de sa charmante épouse. A la table d'honneur étaient présents M. Trinquier, président de la Fédération des sociétés musicales de Vaucluse, Allié et M. Robert, président et directeur de la « Fraternelle » ; Jovial Paul, maire d'Oppède, les vétérans P. Robert et E. Blanchet. Les trésoriers G. Thomassin et Genevet. Au champagne une agréable surprise nous procura la joie d'avoir quelques instants avec nous M. Henri Moutte, président fédéral honoraire ; le président Moutte est un grand ami de « La Fraternelle ». Journée trop courte mais qui fut tout à l'honneur de la musique populaire en Vaucluse.

SARRIANS

Décès de Louis AGARD - Ancien secrétaire général de la mairie et directeur de l'Union Musicale Sarriannaise.

C'est avec une profonde douleur et aussi une certaine stupeur que Sarrians a appris le décès de Monsieur Louis Agard, secrétaire général de la mairie de Sarrians pendant plus de 30 années, chef de musique honoraire, puisqu'il dirigea l'Union Musicale de 1900 à fin de 1966 jusqu'au moment où il fut frappé d'une première commotion cérébrale.

Lorsque le convoi funèbre quitta le domicile du regretté Monsieur Agard, dont la déposition mortelle était conduite en l'église paroissiale, l'Union musicale en exécution de son rôle aux Morts, rendait un dernier et solennel hommage à celui qui fut longtemps leur chef estimé et incontesté.

Après la messe corps présent un nombreux cortège silencieux et ému gagna le cimetière — Derrière le fourgon mortuaire, les employés municipaux portaient un drap de deuil.

Avant l'inhumation, Monsieur Grangier, maire fit un émouvant éloge funèbre à la mémoire du disparu. Egalement Monsieur Laly, président de l'Union Musicale de Montfavet et Gras Achille, président de l'Union Musicale Sarriannaise, La Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse était représentée par son président André Trinquier.

Tous les musiciens de Vaucluse s'alignèrent devant la disparition de l'un de ses plus précieux camarades et présente à toute sa famille les condoléances les plus sincères.

RAPPEL DES DERNIERS ARRANGEMENTS DE CHANSONS MODERNES A SUCCÈS QUE NOUS AVONS FAIT PARAITRE

TONTON CRISTOBAL, défilé one-step avec tambours et clairons ad libitum de Laurent Delbecq, sur la célèbre chanson de Pierre Perret (Très facile). Tarif Bb.

L'IMPORTANT... C'EST BECAUD, fantaisie de Robert Martin sur les 3 succès de Gilbert Bécaud. « L'important c'est la rose », « Le Petit Oiseau de toutes les couleurs » et « Quand il est mort le Poète ». (Assez facile). Tarif E.

LA DERNIERE VALSE, le grand succès international de Les Reed et Barry Mason, créé en France par Mireille Mathieu, Pétula Clark, Tino Rossi, John William, etc..., arrangement de Robert Martin (facile). Tarif E.

BANCO SUR MIREILLE MATHIEU, pot-pourri de Laurent Delbecq sur les plus célèbres chansons de Mireille Mathieu. Nous sommes persuadés que cet ouvrage rejoindra dans le succès les autres pots-pourris du même genre écrits par Laurent Delbecq qui sont tant appréciés des musiciens et du public. (Assez facile). Tarif F.

BEER BARREL POLKA (Chantons la bière et l'amour), célèbre polka marche de Brown, Timm et Vejvoda, arrangée par Laurent Delbecq. (Très facile). Tarif D.

GRANADA, arrangement de Laurent Delbecq du paso-doble espagnol d'Augustin Lara. (Assez facile). Tarif Bb.

DALILA, célèbre chanson de Les Reed et Barry Mason, créée en Angleterre par Tom Jones sous le titre DELILAH. Cette chanson est en France un des plus gros succès actuels de Sheila. (Facile). Tarif Bb.

CES MOTS STUPIDES, chanson de Carson Parks, créée par Sacha Distel. (Facile). Tarif Bb.

SI J'AVAIS DES MILLIONS, un succès de Jerry Bock tiré de la comédie musicale « Fiddler on the Roof », créé en France par Dalida. (Assez facile). Tarif E.

UN VIOLON SUR UN TOIT, une création des Compagnons de la Chanson, tirée de la comédie musicale « Fiddler on the Roof » de Jerry Bock. (Assez facile). Tarif E.

LES MOUSQUETAIRES, défilé-marche avec tambours et clairons de Robert Martin sur la chanson d'Henri Salvador. (Très facile). Tarif Bb.

SOUS UN SEUL FLAMBEAU, marche de Laurent Delbecq sur la chanson officielle des X^e Jeux Olympiques à Grenoble, musique de Fugain et Bianess. (Facile). Tarif Bb.

LES ROSES BLANCHES, cet immense succès de Léon Raiter, créé en son temps par Berthe Sylva, prend un nouveau départ actuellement avec l'interprétation des Sunlights, arrangement Robert Martin. (Facile). Tarif E.

NOUVEAUTÉS VENANT DE PARAITRE

LES BICYCLETTES DE BELSIZE, grand succès international en forme de valse de Les Reed et Barry Mason, créé par Mireille Mathieu. Arrangement de Laurent Delbecq. (Facile). Tarif E.

LA BONNE HUMEUR, marche gaie, le succès de G. Gustin et Sacha Distel. Arrangement Robert Martin. (Très facile). Tarif Bb.

SOUS PRESSE

CASATSCHOK, la nouvelle danse russe de Boris Rubaschkin qui fait actuellement fureur. Arrangement Robert Martin. (Facile). Tarif Bb.

ENSEMBLE, le succès de Les Reed et Barry Mason, créé par Mireille Mathieu. Arrangement Robert Martin. (Facile). Tarif E.

Ces deux derniers morceaux paraîtront courant février. Les commandes peuvent être enregistrées dès maintenant.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

VOSGES

Assemblée générale de la Fédération Musicale des Vosges

L'assemblée générale de la Fédération Musicale vosgienne s'est tenue à Epinal le 10 novembre 1968 sous la présidence de M. Monniotte entouré de M. Henry, M. Petit, M. Libraire, M. Breton et des membres du Comité.

26 sociétés du département étaient représentées. — Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués des Sociétés, le président présente les excuses des personnalités invitées et rend hommage à la mémoire des disparus au cours de l'année.

M. Jean Petit, trésorier, donne lecture de la situation financière en retenant un excédent de la somme de 519,86 F. Il souhaite que la subvention actuelle accordée par le conseil général des Vosges bénéficie d'une augmentation pour 1969.

Une augmentation de la cotisation versée par les sociétés est adoptée à main levée soit 10 frs par société et 1 F par musicien.

En ce qui concerne les assurances, M. Breton donne la liste des sociétés assurées soit 36 pour 1968. Les primes versées se montent à 6.409,55 Frs. Il explique clairement les différents cas posés par divers délégués.

Le président donne ensuite un bref compte rendu des principales questions exposées au Congrès Confédéral en faisant ressortir particulièrement le vœu de la Confédération d'instituer au sein de chaque fédération une délégation de jeunes.

M. Monniotte traite ensuite de la situation générale à l'intérieur du département en déplorant en premier lieu, la disparition des sociétés fédérées de Bussang, La Bresse, Eloyes, Cheminellil.

Après avoir condamné l'inertie et le désintéressement des municipalités devant de tels faits navrants, il déclare que la Fédération fera tous ses efforts afin que disparaissent ces sociétés en imitant les municipalités responsables à recruter en premier lieu un chef qualifié s'attachant à la formation des jeunes.

Il est décevant de constater déclara M. Monniotte que le départ d'un directeur si adulé soit-il de ses musiciens, puisse entraîner du même coup « par sympathie », la chute de la Société. Il y a toujours et il y aura toujours des jeunes qui ne demandent qu'à être éduqués et qui ne doivent pas être abandonnés. Il faut penser à eux.

Le président félicite et remercie les villes de Saint-Dié et d'Épinal pour leurs efforts en faveur de la musique.

Il remercie M. le maire de Charmes ainsi que le directeur de la société M. Martiaux pour l'accueil chaleureux manifesté par la

ville de Charmes aux diverses sociétés, qui a contribué au succès du festival fédéral 1968 malgré les difficultés du moment.

Après avoir complimenté également le dynamisme sympathique directeur de la Ste-Cécile de Frazz : M. Krantz, pour la belle réussite de son festival annuel.

M. Monniotte s'adresse au nom de la fédération pour exprimer ses remerciements à la municipalité d'Épinal, à sa Société des fêtes et aux organisateurs responsables qui se sont dévoués pour réaliser l'éclatant succès du concours international de Fanfares et Chorales 1968.

En ce qui concerne les examens fédéraux le président demande avec la plus grande insistance que toutes les sociétés sans exception présentent leurs élèves aux examens fédéraux.

Il est d'un intérêt capital pour le recrutement des jeunes à ce que ces derniers se sentent suivis au sein de la Fédération par ces examens qui n'ont d'autres buts que de récompenser leur effort. Cette année, 40 élèves ont reçu des prix en nature de la Fédération. Le président complimente et cite en exemple M. Menier de Mirecourt pour la tenue de sa brillante école de musique.

M. Monniotte, après avoir invité les sociétés à donner pendant la belle saison, d'avantage de concerts publics, fait part à l'assemblée de la démission officielle de M. Henry, vice-président et secrétaire général de la FMV.

Ce départ, provoqué pour motifs personnels a été accueilli avec une certaine émotion par l'assemblée qui a aussitôt procédé au remplacement du démissionnaire.

M. Libraire, secrétaire adjoint, directeur de l'Union Musicale de Gérardmer a été élu à main levée à l'unanimité secrétaire général de la FMV.

M. Monniotte remercia M. Libraire d'avoir bien voulu accepter ces nouvelles fonctions et le félicita chaleureusement.

Sur son acceptation, M. Claude Royer de Vitte, fut nommé également par l'assemblée pour remplacer M. Libraire dans ses anciennes fonctions de secrétaire adjoint. Après avoir remercié et félicité M. Claude Royer le président leva la séance à 11 h. 30 en souhaitant santé et prospérité à tous.

Ant M VAN LEEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jur

Le Gérant : A. EHRMANN

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »